



**HAL**  
open science

# L'habitat contemporain au Maroc et son rapport à l'évolution des modes de vie

Daniel Pinson

► **To cite this version:**

Daniel Pinson. L'habitat contemporain au Maroc et son rapport à l'évolution des modes de vie. [Rapport de recherche] 516/88, Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports / Bureau de la recherche architecturale (BRA); Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur; Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. 1988. hal-01903193

**HAL Id: hal-01903193**

**<https://hal.science/hal-01903193>**

Submitted on 24 Oct 2018

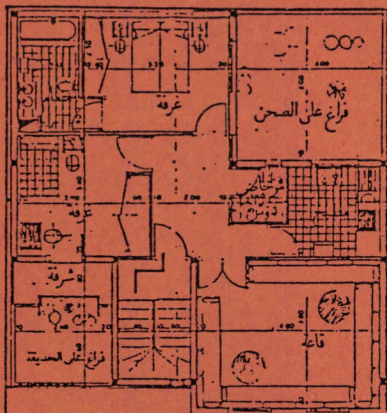
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



516

516?

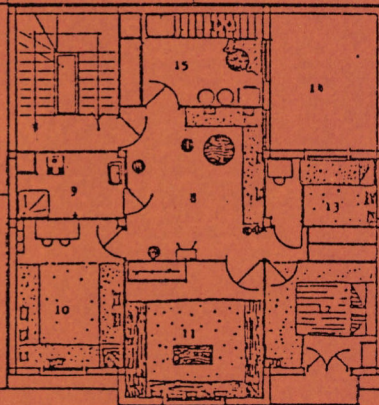


Daniel PINSON

L'HABITAT CONTEMPORAIN AU MAROC  
ET SON RAPPORT A L'EVOLUTION DES MODES DE VIE

RAPPORT n° 2  
Février 1988

ECOLE d'ARCHITECTURE  
de NANTES





Daniel PINSON

L'HABITAT CONTEMPORAIN AU MAROC  
ET SON RAPPORT A L'EVOLUTION des MODES DE VIE

RAPPORT n° 2  
Février 1988

ECOLE d'ARCHITECTURE de NANTES

Ont contribué à la réalisation de cette recherche :

- pour la réalisation des enquêtes ethno-architecturales :

Benyounés BELKASMI, Jaouad BEN JELLOUN, Lahsen  
EL GHARBI, Majida MAURADY, Mohammed TALBY,  
Mohammed ZAKRANI.

- pour la mise au net des relevés :

Patricia MILIENNE-ALAOUI et Benyounés BELKASMI

x  
x x

Convention n° 87 01245 00 223 75 01

MINISTERE de l'EQUIPEMENT, du LOGEMENT, de l'AMENAGEMENT du  
TERRITOIRE et des TRANSPORTS, Direction de l'Architecture et  
de l'Urbanisme, Sous-direction de l'Enseignement et de la  
Recherche, Bureau de la Recherche Architecturale.

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche  
remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution  
du programme général de recherche mené par le Ministère de  
l'Equipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et  
des Transports, avec le Ministère de la Recherche et de  
l'Enseignement supérieur. Les jugements et opinions émis par  
les responsables de la recherche n'engagent que leurs  
auteurs.

x  
x x



SOMMAIRE	P. 2
PRESENTATION du RAPPORT	5
<u>PREMIERE PARTIE</u> :	6
Développement de la réflexion problématique sur les rapports maison, famille et culture.....	6
RESISTANCES	8
1 - Quelques indices des traces de la famille agnatique dans les sociétés maghrébines en développement.....	8
2 - Modernisation de la société, statut personnel et code de la famille .....	12
TRADITION (famille agnatique et maison)	13
1 - L'enfermement féminin .....	13
2 - Deux mondes : la Umma et la famille .....	15
3 - Fonction domestique et famille patriar- cale .....	16
4 - Relations internes à la famille agnatique .....	18
TRANSFORMATIONS	20
1 - Modernisation, individu, famille .....	20
2 - L'Etat à la place de la famille .....	21
3 - L'économique contre le domestique .....	22
4 - Deux catégories de femmes .....	23
5 - Le réveil des fantasmes antéislamiques masculins .....	24
<u>DEUXIEME PARTIE</u>	28
Premiers résultats de la recherche .....	28
DEROULEMENT des ENQUETES ETHNO-ARCHITECTURALES	28
DEBUT d'EXPLOITATION des MATERIAUX RECUEILLIS	31
1 - La mise au net des relevés ethnogra- phiques .....	31

2 - Etude cas par cas .....	32
3 - Travail comparatif .....	32
PLANCHES SYNTHETIQUES des MAISONS RELEVÉES...	
PREMIERES INTERPRETATIONS .....	34
1 - Les grandes divisions dans l'organisation spatiale	34
1.1 - De la maison à l'immeuble urbain...	34
1.2 - L'omniprésence de la terrasse .....	35
1.3 - Une étanchéité conservée : réception/famille .....	36
1.4 - La partie réception (l'étranger et le masculin) .....	39
1.5 - La partie familiale (intérieurité et féminité) .....	40
2 - L'espace central : le souvenir d'Oust ed Dar	42
2.1 - La constante du rôle distributeur .....	42
2.2 - L'espace central-hall (réception)..	44
2.3 - L'espace central-séjour (espace familial) .....	44
3 - La configuration des pièces : une préférence pour la longueur	46
3.1 - La réception .....	46
3.2 - Les pièces familiales .....	48
4 - Rapport de l'habitation à l'extérieur	49
4.1 - L'entrée : latéralisation et individualisation .....	49
4.2 - Les pièces et leur rapport à l'entrée et à la rue : gérer l'ouverture et la protection.....	52
5 - L'évolution familiale et les transformations de l'espace	54
5.1. - De la grande famille à la famille restreinte .....	55

5.2 - Variations sociales et culturelles .....	57
5.3 - Assignation sexuelle des espaces, discriminations .....	59
5.4 - Différences entre générations .....	60
5.5 - Pièce après pièce : coprésences plutôt que mélanges .....	62
RESUME - CONCLUSION - SUITE .....	68
Bibliographie .....	74
Liste et code des maisons relevées .....	80
Liste des illustrations .....	81
Liste des figures .....	82
Annexes .....	1 et 2



## Présentation du rapport

Le présent rapport fait le bilan des avancées de notre recherche au terme de la mise en oeuvre, sur une année, des enquêtes de terrain dont la préparation, avec l'affinement de la problématique, avait fait l'objet du précédent rapport (1986). En conclusion de ce rapport, le programme de recherche pour 1987 prévoyait deux campagnes d'enquêtes confiées à des correspondants marocains résidant dans plusieurs villes du territoire marocain, le plus souvent architectes, ainsi qu'une mission à l'articulation entre les deux campagnes pour préciser la problématique, unifier la démarche et aider à la résolution des nécessaires difficultés du travail de terrain. Au terme du recollement des matériaux de la première et éventuellement de la deuxième campagne, effectué au moyen des deux outils mis à la disposition des enquêteurs (cahier d'entretien et carnet d'observation) devait être effectuée une mise au net du relevé des habitations enquêtées (avec occupation de l'espace) et être engagé un premier travail d'interprétation des données orales retranscrites et graphiques rassemblées. Enfin, il était prévu parallèlement d'approfondir un aspect de la réflexion problématique, celui qui concernait l'évolution familiale au Maroc, tout particulièrement les transformations de la condition de la femme.

C'est la réalisation de ce travail, dans son déroulement comme dans ses premiers résultats qui seront ici exposés. Plus précisément, le plan de notre rapport développera successivement les conditions des enquêtes (validité de la démarche, efficacité des outils élaborés, difficultés rencontrées, correctifs envisagés), les modalités de restitution graphiques des espaces relevés (utilisation combinée des photos et des relevés d'après mémoire et documents administratifs - plans types), puis le début d'exploitation de ces données par analyse cas par cas, puis comparative. Auparavant, nous présenterons le développement de notre réflexion problématique sur femme et famille. Elle se présentera sous la forme brute dans laquelle elle a été rédigée en Décembre 1987, sous forme d'une anthologie commentée. En dernier lieu, nous rappellerons les grandes lignes dégagées pour la poursuite de cette recherche.

PREMIERE PARTIE

DEVELOPPEMENT de la REFLEXION PROBLEMATIQUE sur les  
RAPPORTS MAISON/FAMILLE et CULTURE.

---

Il est sans doute difficile de penser la question familiale marocaine sans l'inscrire plus largement dans le rapport des structures de la famille avec l'éthique musulmane. Nous nous sommes limités pour notre part, à l'aire géographique maghrébine. Ce choix permet toutefois l'accès à une bibliographie suffisamment abondante et dont la démarche consiste par ailleurs souvent à comparer les évolutions respectives des trois principaux pays arabes du continent nord-africain: Maroc, Algérie, Tunisie.

C'est en particulier la perspective de Maurice BORRMANS dans cet ouvrage essentiel que constitue son "Statut personnel et famille au Maghreb, de 1940 à nos jours" (1). Largement consacré aux aspects juridiques de la question, ce travail extrêmement savant débouche en ses derniers chapitres sur "les chemins de l'évolution du Maghreb". Publié en 1977 mais issu d'une thèse soutenue bien antérieurement (1971), l'ouvrage paraît aujourd'hui pêcher par excès d'"optimisme" : malgré la prise en compte du droit musulman et l'attention portée à sa prégnance dans les sociétés maghrébines, quel qu'en soit le régime, l'auteur semble sous-estimer les résistances des sociétés réelles aux changements introduits par les fractions dirigeantes.

Sans doute, l'époque à laquelle a été élaborée la thèse, conditionne-t-elle la perspective de l'auteur qui est celle d'un rapprochement du droit maghrébin et du droit occidental moderne. N'oublions pas que cela était plus largement la route tracée dans tous les domaines pour les pays en voie de développement, et qui le reste encore bien souvent, pour ne pas dire la plupart du temps.

Deux ouvrages plus récents, celui de Camille LACOSTE-DUJARDIN (1985) qui, tout en partant principalement de l'expérience ethnographique algérienne de son auteur, couvre également les trois pays du Maghreb, et celui de Fatima MERNISSI (1983) qui est essentiellement consacré au pays d'appartenance nationale de son auteur, le Maroc, prennent pour leur part la mesure des résistances de la société civile aux évolutions familiales, en partie volontaristes, car fixées par le droit nouveau, et en même temps inéluctables, car engendrées par la transformation des économies (2).

---

(1) Maurice BORRMANS : "Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours". Edit. Mouton, Paris-La Haye, 1977 708 p.

(2) Camille LACOSTE-DUJARDIN : "Des mères contre les femmes" Edit. La Découverte, Paris 1985- 268 p.  
Fatima MERNISSI : " Sexe idéologie Islam" Edit. Tierce 1983, 199 p.

Avant de caractériser les évolutions et les situer dans le cours du développement actuel des sociétés maghrébines et plus spécialement marocaine, il n'est pas superflu de rendre compte des traces encore marquées des structures familiales anciennes, de ces structures elles-mêmes et de leur rapport avec le monde domestique. C'est précisément cette relation que nous sommes attachés à dégager de la lecture des ouvrages essentiels mentionnés plus haut, auxquels nous ajouterons ceux de Germaine TILLION et Aldelwahab BOUDHIBA, ainsi que la contribution de Philippe FARGUES au 2ème tome de la récente "Histoire de la famille"(1)

---

(1) voir bibliographie.



## RESISTANCES

- 1 - Quelques indices des traces de la famille agnatique dans les sociétés maghrébines en développement.
- 

### Belle-mère et maison

La persistance de l'idéologie de la famille patriarcale dans les mentalités nous est livrée par Camille LACOSTE-DUJARDIN dans le prétexte de son ouvrage, une histoire vécue, celle du retournement d'une femme immigrée en apparence acquise aux valeurs occidentales. Au soir de son existence, cette personne se fait un point d'honneur à "organiser" le mariage de son fils, lui-même né en France, avec une fille du pays d'origine, la Kabylie, en contradiction avec toute l'hostilité qu'elle avait jusqu'alors affichée pour les mariages arrangés et les moeurs matrimoniales araboberbères.(1)

Ce fait réel montre à quel point les habitus culturels sont ancrés dans les esprits, à la fois dans ceux des mères qui font revivre les procédures de négociations, prérogatives traditionnelles des mères, et dans ceux des fils qui acceptent avec résignation le pouvoir affectif de leur mère, cela malgré les nombreuses années vécues en Occident.

Mieux, la suite des événements confirme la résurgence de cette idéologie patriarcale en donnant toute la mesure du prestige d'une descendance masculine et de l'érection d'une maison.

"Ali consacrait ainsi le triomphe de sa mère en lui donnant un premier garçon." "Offre sept fils à ta mère", il commençait à réaliser le voeu chanté par les matrones à son mariage.

Il y eut une autre consécration pour Madame Laâli, poursuit Camille LACOSTE DUJARDIN (2): un jour, alors que je lui faisais compliment pour la réussite du mariage d'Ali. elle resta un moment songeuse, puis brusquement me regarda d'un air décidé et me lança : "Maintenant, je vais construire une maison!".

Cette anecdote montre l'étroite liaison qui peut exister entre l'érection d'une maison et la construction d'une famille dans le système parentélaire maghrébin. Elle confirme d'une part cette assertion pourtant ancienne de Germaine TILLION : "les révolutions passent, mais les belles-mères restent" (3), démontrant le décalage entre les politiques volontaristes de certains dirigeants des mouvements nationalistes et les comportements de la société civile. Mais elle illustre aussi, d'autre part, dans son

---

(1) Camille LACOSTE-DUJARDIN : "Des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb". Ed. La Découverte, Paris, 1985, p. 17 et suivantes.

(2) op cit. p.50

(3) Germaine TILLION "le harem et les cousins", Ed. du Seuil, Paris 1966 p. 127

ultime conséquence (la construction de la maison), l'importance de la sphère domestique au Maghreb ("La citadelle domestique" dit Ph. FARGUES. à propos du monde arabe). Dans cette sphère domestique privée, particulièrement retranchée dans l'ancienne structure sociale des sociétés maghrébines, à l'écart quasi-total de l'envahissement de la puissance publique moderne, le pouvoir des belles-mères a comme instrument d'exercice la maison, et sans la maison qui délimite le lieu du pouvoir des belles-mères, leur puissance n'existerait sans doute pas à ce point, y compris de nos jours.

"L'enfermement de la jeune fille, dit à ce propos Camille LACOSTE-DUJARDIN(1) est donc imposé par les hommes, mais exécuté par les femmes qui relaient et exercent à chaque instant la domination patriarcale sur les jeunes filles. La mère, les tantes, les grand-mères conspirent à établir autour de la jeune fille un réseau serré de surveillance."

#### L'émergence difficile du couple

Aupoint que l'homme, pourtant détenteur de l'autorité jusque dans la maison, s'en esquivé le plus souvent possible, car le pouvoir des mères, non content de s'exercer sur les filles, s'exerce aussi sur les brus : "Au milieu des orages féminins, témoigne Germaine TILLION, la plupart des hommes ont recours à l'empirisme : confier à leur mère toute l'autorité, les clefs des provisions, l'argent; apporter souvent en cachette, à leurs femmes, selon leurs ressources et l'occasion, une robe, un bijou, une savonnette parfumée. Quand ils échouent à les apaiser l'une et l'autre, il leur reste, comme partout, la solution de se réfugier au café." (2)

Et de fait, nous avons dit dans le rapport précédent ce comportement d'extériorité domestique, pratiqué plus ou moins inconsciemment par les hommes marocains, ne rentrant au domicile qu'au moment où cela devenait nécessaire, pour y prendre les repas et y dormir.

Cette réalité compromet notablement l'émergence du couple comme structure constitutive de la famille conjugale restreinte."...l'homme dit Camille LACOSTE-DUJARDIN (3) n'est pas disponible pour le couple car défini exclusivement comme le fils d'une autre femme dépendant d'une autre femme."

Un dicton marocain, en berbère du Sous, exprime à quel point la mère, même absente (souligné par nous D.P.) condamne à l'ombre la bru ici représentée par la lampe :

---

(1)op Cit p. 71

(2)op Cit p.211

(3)op Cit p.141

"La maison où manque la mère,  
même si la lampe l'éclaire, il y fait nuit"  
(d'après Mohammed ZENDOUZ, 1984) (1)

Le prestige de la "grande famille"

Un imaginaire social puissant et profond véhicule donc encore les valeurs de la famille patriarcale. s'exprimant tout particulièrement lors des fêtes familiales dont on connaît l'intensité d'expression des rites encore à l'heure actuelle.

L'idéologie patriarcale privilégie le rôle procréateur et maternel de la femme au profit de la lignée paternelle, justifiant son enfermement et expliquant la difficulté de formation du couple. Dans ces conditions, "la remise en cause du rôle principalement maternel des femmes peut difficilement se faire au sein des nouvelles familles où persiste plus ou moins adaptée, l'idéologie de solidarité patrili-gnagère." (2)

Au point que les pratiques endogamiques restent encore largement répandues. nous l'avons particulièrement remarqué - et cela est de notoriété publique - dans les vieilles familles fassies.. Germaine TILLION. faisant référence à une conversation marocaine. accrédite également le caractère contemporain de ce phénomène :

"Un vieux savant marocain. homme de grand savoir et de grand jugement. avec qui je discutais la prédilection maghrébine pour le "mariage en famille", m'a cité une opinion qu'il considérait comme générale et qu'il a résumée sous la forme suivante : "Les gens aiment épouser la fille de leur oncle paternel. comme ils aiment manger la viande de leur élevage". (3)

Au point également que le harem, et le mot est quelquefois utilisé par des maîtres de maison pour désigner la partie familiale intime de leur habitation, conserve encore auprès des femmes elles-mêmes une résonance prestigieuse, comme en témoigne la sociologue marocaine Fatima MERNISSI :

"La ségrégation des femmes que les Occidentaux ont tendance à considérer comme une source d'oppression. est ressentie par de nombreuses femmes comme un objet de fierté... Un harem, exemple suprême de ségrégation est considéré comme encore plus prestigieux étant donné la fortune imposante que nécessite son entretien.(4)

---

(1) cité par Camille LACOSTE-DUJARDIN

(2) Camille LACOSTE-DUJARDIN - op cit p. 219

(3) op cit p. 83

(4) Fatima MERNISSI - Sexe, idéologie, Islam, Edit. Tierce, Paris, 1983 p. 161



Autre trace affirmée de l'idéologie patriarcale, l'importance donnée à la nombreuse descendance : "Les enfants, confirme Camille LACOSTE-DUJARDIN, sont toujours souhaités nombreux, surtout les garçons qui augmentent les chances de procurer à la famille des ressources diverses et constituent toujours une garantie, une assurance-vieillesse à des parents dont l'espérance de vie augmente".(1) Dimension explicative essentielle qui relativise l'argumentation d'une absence ou d'une non-maîtrise du contrôle des naissances.

#### La résistance à l'individuation

Si les traces de cette mentalité patriarcale sont tellement fortes, c'est qu'elles fondent, dans une certaine mesure, la défense contre l'envahissement d'appareils, d'institutions ou de structures qui substituent des règles nouvelles, dépersonnalisées et abstraites, aux logiques relationnelles concrètes qui organisaient les larges solidarités familiales de l'ancienne société patriarcale.

"Les prérogatives et les fonctions des patrilignages se trouvent ainsi éclatées, dit Camille LACOSTE-DUJARDIN, réparties entre, d'une part, les Etats devant lesquels les personnes sont désormais individuellement responsables, instance lointaine à laquelle elles doivent s'affronter directement, souvent privées de la médiation du lignage et, d'autre part, les nouvelles familles ou "ménages" de durée limitée qui constituent cependant la toile de fond de la société civile. Mais entre Etat et familles, la société civile peut être plus ou moins organisée. Les personnes individualisées peuvent aussi persister à faire vivre - ou revivre- d'anciens modèles de groupement comme les communautés villageoises, ou bien participer à de nouveaux groupements administratifs, communaux, par exemple ; ces mêmes personnes, citoyennes d'un Etat, peuvent encore se rassembler par affinités de voisinage, de profession (syndicats, étudiants...) ou idéologiques (sociétés, partis etc...)." (2)

On perçoit mieux à la lumière de cette explication la vigueur que conservent les réseaux de relation dans l'accès au travail, à l'information et au logement.

Pourtant dans ces pays où l'Islam guidait la totalité des conduites individuelles et familiales, les états nouvellement indépendants se sont attachés à repenser les règles de la vie familiale et le droit des personnes composant le couple, en fonction de l'existence conjointe de l'Etat et des sujets de cet Etat. Malgré tout, il semble que les nouvelles légis-

---

(1) op cit. p. 219

(2) op cit p. 191

lations familiales aient privilégié dans leurs textes une vision moderne de l'individu, issue de la société occidentale: elles en ont fait un sujet libre, attaché à la nation nouvelle, et non plus à la structure patrilignagère ancienne. C'est à l'intérieur de ce cadre général qu'ont ensuite été pensés, dans le respect de la loi coranique, l'homme et la femme dans leur rapport mutuel.

## 2 - Modernisation de la société, statut personnel et code de la famille

---

Ainsi, l'élaboration des codes familiaux mise en oeuvre, avant puis après l'indépendance, par les trois pays du Maghreb constituait dans ses intentions une difficile tentative de conciliation des règles régissant la famille selon le droit musulman, avec les premiers effets de la modernisation de la société, s'exprimant en particulier par l'accès des femmes au travail salarié et à l'enseignement. Le projet de ces textes visait surtout à la résorption des dispositions ou pratiques les plus discriminantes à l'encontre des femmes.

Maurice BORRMANS dit très bien en quoi "chacun des trois statuts personnels maghrébins représente un compromis subtil entre les valeurs de la famille musulmane classique, à caractère patriarcal, et celles de la "nouvelle famille", conjugale et restreinte, entre une tradition juridique locale et des emprunts faits à des codes étrangers, musulmans ou non, entre différentes écoles du Fiqh (1) et les initiatives d'un ijtihâd national (2)." (3)

Toutefois, de ces 3 codifications, le code marocain de la famille adopté en 1958, la Muddawwana, reste, et ce n'est pas une surprise, le dispositif le plus fidèle aux préceptes religieux du Coran. "Oeuvre de juristes fidèles à la S'arî'a et soucieux d'une relative modernisation, elle représente sans doute l'une des meilleures codifications contemporaines du droit musulman malékite (4). Une étude comparative du projet ministériel, des rapports de la Commission et du texte définitif, montre à l'évidence que le souci scrupuleux d'être conforme aux règles et aux expressions du Fiqh de Malik l'a emporté sur toute tentative d'ouverture aux autres écoles et de renouvellement du vocabulaire : l'esprit de pondération y règne ; ses seules réformes ont consisté dans l'abrogation des formes irrégulières de la répudiation et dans le renforcement des limitations classiques posées à la polygamie. Pour le reste, la Mudawwana reste conforme aux dispositions du Fiqh et en épouse la prétention d'être un droit religieux applicable à tout musulman".(5)

---

(1) Fiqh : droit musulman

(2) ijtihâd : combat

(3) Maurice BORRMANS - Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours, Ed. Mouton, Paris-La Haye, 1977 p.611

(4) l'une des quatre grandes écoles du droit musulman principalement en vigueur dans l'Occident arabe.

(5) Maurice BORRMANS, op cit p. 635

L'auteur de ces lignes a toutefois conscience des importants conflits que soulève une telle codification entre les tenants de la tradition et ceux qui s'ouvrent à de nouvelles valeurs, en particulier les jeunes générations, au point qu'une révision de ce texte lui paraissait en 1971 inéluctable.

Fatima MERNISSI souligne pour sa part la situation "anémique" dans laquelle se trouve placée la femme marocaine, placée au centre des contradictions entre certaines dispositions de la Constitution et celles de la Mudawwana :

"Bien que l'égalité entre les sexes ait été proclamée par la Constitution marocaine au nom de l'égalité entre tous les citoyens, le droit de sortir de la maison et, par extension, de travailler à l'extérieur... n'a pas été accordé aux citoyennes par la Loi de la famille. Au contraire, l'accent est mis dans ce texte sur le fait que la femme doit négocier de tels droits avec son mari... Puisque le système tient pour acquis, comme le prouve la loi, que la place de la femme est au foyer et que pour pouvoir travailler dans un bureau ou une usine, elle doit obtenir l'autorisation préalable de son mari, la femme doit se rappeler, à chaque fois qu'elle trouve un travail, que c'est un privilège et non un droit." (1)

C'est donc, encore aujourd'hui, ce problème de la ségrégation sexuelle qui structure l'espace de la société arabe et organise le rapport entre l'espace domestique et l'espace non domestique, mais dans une conjoncture spécifique : celle d'une modernisation de la société dont certaines dimensions entrent en conflit ouvert avec les valeurs de l'ancienne société au point de créer cette "anomie" évoquée par Fatima MERNISSI. C'est précisément à la lumière de cette ségrégation compromise, tirée à un pôle vers la déségrégation totale et à un autre pôle vers le confinement domestique, qu'il est intéressant de lire l'organisation spatiale de la maison marocaine.

Mais avant d'aller plus loin dans la présentation des changements inscrits dans le fonctionnement de la famille face à la modernisation, il paraît utile de revenir sur certains aspects de la famille agnatique pour mieux en mesurer la permanence dans l'évolution actuelle.

#### TRADITION (Famille agnatique et maison)

---

##### 1 - l'enfermement féminin

L'ethnocentrisme occidental s'est trop souvent gaussé de l'enfermement musulman de la femme, sans se donner la peine d'en comprendre les origines historiques et sociales. Germaine TILLION a, en son temps, rappelé en quoi l'Islam a "engagé une lutte pratique contre les turpitudes qui s'épalaient dans la société en voie d'urbanisation" et parmi lesquelles "l'enlèvement de la condition féminine" figurait en première place (2).

---

(1) op cit p. 177  
(2) op Cit p. 168

Cet auteur a rappelé en quoi les obligations d'entretien de la femme par son mari, d'autonomie dans la gestion de ses biens personnels et son droit à l'héritage "représentaient, au moment où le Coran fut révélé, la législation la plus "féministe" du monde civilisé.(1)

La mise en ordre des règles de la société patriarcale par la religion musulmane a ainsi été parachevée par cette division en deux mondes que la concentration urbaine et le mélange des clans rendaient nécessaires. Tous ceux qui ont analysé les raisons de l'enfermement féminin se sont trouvés d'accord pour considérer le passage du rural à l'urbain comme cause explicative essentielle de la clôture domestique et du port du voile.

"Le bédouin embourgeoisé, dit Germaine TILLION (2), privé de la protection des grands déserts vides et de l'appui inconditionnel des cousins-frères, se rabat dès lors sur des ersatz de protection que ses moyens et son imagination lui offrent : barreaux de fenêtres, serrures compliquées, chiens méchants, eunuques...et voiles."

Dans la société rurale d'autrefois, dit pour sa part Pierre BOURDIEU (3), les femmes qui n'avaient pas à se dissimuler aux membres de leur clan, étaient tenues de suivre, pour se rendre à la fontaine (et secondairement aux champs) des itinéraires écartés, à des heures traditionnellement fixées ; ainsi protégées des regards étrangers, elles ne portaient pas le voile et ignoraient... l'existence cloîtrée dans la maison... En créant un champ social de type urbain, le regroupement détermine l'apparition du voile qui permet le déplacement parmi les étrangers".

Camille LACOSTE-DUJARDIN, quant à elle, met en évidence l'extrême claustration, au Maroc, des femmes en milieu urbain à l'opposé de la grande liberté de mouvement des femmes de certaines régions rurales.(4)

"Au Maroc; en pays chleuh, par exemple, hommes et femmes peuvent se rencontrer sur les mêmes chemins ; il n'y a pas comme en Kabylie, des voies empruntées de préférence par les femmes et les jeunes filles, d'autres par les hommes... En ville, les écarts seraient plutôt à l'opposé des précédents, du côté d'une extrême rigueur... A Fès, les femmes de condition sociale élevée étaient, à cette époque (fin du siècle dernier), astreintes à une claustration rigoureuse, au port du voile dans leurs déplacements etc... Dans la maison, les femmes d'une famille nombreuse, où la polygamie n'était pas rare, vivaient le plus souvent à l'écart des hommes occupés à des activités extérieures. Les repas étaient (et sont encore habituellement) pris séparément."

---

(1) op cit p.170

(2) op cit p.190

(3) Pierre BOURDIEU. Le déracinement, ed. de Minuit, Paris 1964, p. 132

(4) op cit. p. 187 - 188

## *Identité des membres dans chacun des univers sociaux*

### L'Univers public : l'Umma

*Membres* : les croyants. Dans l'univers de l'Umma, la position des femmes est ambiguë : Allah ne leur parle pas toujours directement. Nous pouvons donc supposer que l'Umma se compose principalement de croyants hommes.

### L'Univers domestique : la Sexualité

*Membres* : les personnes des deux sexes en tant qu'êtres sexués avant tout. Toutefois, les hommes n'étant pas censés passer tout leur temps dans la famille, nous pouvons supposer que les membres de cet univers sont, en fait, uniquement des femmes.

## *Principes régissant les relations entre membres dans les espaces publics (collectifs, communautaires) et privés (la famille)*

### Umma

Égalité (entre les croyants)  
Réciprocité  
Rassemblement  
Unité, Communion  
Fraternité, Amour  
Confiance

### la Famille

Inégalité (entre mari et femme)  
Absence de réciprocité  
Ségrégation  
Séparation, division  
Subordination, Autorité  
Méfiance

D'autres auteurs (1) soulignent cette différence de comportement entre régions rurales et noyaux urbains. Il n'est pas inutile de signaler cette réalité pour prendre en compte ses effets contemporains, en une époque où la rapidité de l'urbanisation se nourrit de l'afflux des ruraux dans les grandes villes marocaines, mettant ainsi en confrontation des modèles "traditionnels" très opposés sur le plan du rapport hommes/femmes, venant s'ajouter en milieu urbain, et le modèle nouveau, en expansion, du dévoilement des jeunes générations.

## 2 - Deux mondes : La Umma et la famille

L'enfermement de la femme divise donc la société en général, et l'urbaine plus spécifiquement, en deux mondes distincts qui ont chacun leur fonction spécifique :

"La division de l'espace social en espace domestique et espace public, dit Fatima MERNISSI(2) est une expression d'un rapport de pouvoir et de hiérarchie. Le monde musulman est minutieusement scindé en deux sous-univers : l'univers des hommes, l'Umma, qui va de pair avec religion et pouvoir, et l'univers des femmes qui est celui de la sexualité et de la famille."

Le même auteur développe son propos en montrant les règles de solidarité (postulées à défaut d'être pratiquées) qui régissent la Umma, à l'inverse des rapports de conflits qui identifient les relations au sein de la famille. Sans doute l'argument est-il excessivement féministe, car les rapports hiérarchiques et de domination existent dans la société non domestique, et les solidarités familiales fonctionnent même sous la forme de la soumission à l'intérieur du monde domestique (voir tableau ci-contre).

La place de la femme est circonscrite à la maison, et sa fonction inscrite dans le patrilignage. Ces deux aspects qui nous intéressent particulièrement sont, dans cette division du monde musulman en deux sous-univers, extrêmement bien fixés, comme le précise Camille LACOSTE-DUJARDIN (3)

"Exclues du pouvoir politique comme du pouvoir économique. [le] rôle social [des femmes] est bien défini : elles sont astreintes au bénéfice du patrilignage, à un service domestique, sexuel et surtout procréateur. Seule la femme qui a accompli au mieux ce service mérite la reconnaissance masculine : la mère de garçons est la seule femme reconnue par les hommes."

Ce rôle social fondamental fait de la maison un espace sacré et sur-protégé, car lieu d'accomplissement de l'acte procréateur et lieu d'élevage de la descendance indispensable à la

---

(1) Maurice BORRMANS en évoquant les multiples droits coutumiers du Maroc, mentionne différentes monographies traitant des écarts avec le modèle arabo-musulman. op cit, note p. 45

(2) op cit p. 155

(3) op cit p. 97

survie de la famille patrilignagère. En même temps, cette fonction fondamentale, et la sacralisation qui l'entoure, contribue à valoriser la femme dans ce type de fonction domestique centrée sur la procréation et à développer son initiative dans les limites de cette fonction.

Comme l'affirme Camille LACOSTE-DUJARDIN(1) "le caractère indispensable du service procréateur et domestique accompli par les femmes au bénéfice du patrilignage et des hommes, l'exclusion volontaire des hommes de toutes les tâches jugées spécifiquement féminines et même leur éloignement systématique de l'espace domestique (où leur présence en dehors des repas et de la nuit est jugée contraire au code de conduite) laissent ainsi le champ libre aux femmes et plus particulièrement à la mère de famille qui vient à y régner. Et ce, d'autant plus facilement qu'une fois mère de grands fils elle n'a plus à redouter la répudiation."

Cette division en deux sous-univers bien distincts dans l'espace et par la fonction, conduit à donner un relief tout particulier au passage d'un univers dans l'autre et l'on sait l'importance des rites de passage dans la procédure d'accès à la maison (notamment tout ce qui a trait au franchissement du seuil et de la porte) et la redondance de signes et de marquages symboliques qui annoncent la limite.

Fatima MERNISSI dit bien (2) cette portée religieuse de la notion de limite : "le terme "Al Hudud", les limites, est un concept qui est au centre de la vision coranique du monde et des relations qui s'y établissent. La transgression des "Hudud" est synonyme de désobéissance à Dieu."

### 3 - Fonction domestique et famille patriarcale

Il est difficile de comprendre la maison marocaine qu'elle soit "traditionnelle" ou moderne, sans la resituer dans la chaîne patriarcale qui unit les membres qui l'habitent en permanence, avec les autres "frères ou cousins" qui résident hors de l'habitation. De ce point de vue, le terme "maison" peut prêter à confusion car sa signification a une dimension beaucoup plus large et plus vaste que la simple désignation du lieu de résidence ; nous y viendrons dans quelques instants. Au demeurant, cette inscription dans la lignée et le caractère tenu des liens qui solidarisent ses unités disjointes n'est pas sans effet sur la taille de la maison, la place qu'y occupent les espaces d'accueil toujours prêts à une hospitalité imprévue.

Maurice BORRMANS dit parfaitement (3) la plus forte relation qu'avait l'individu au patrilignage qu'au ménage restreint : "L'individu, au Maghreb ne se sentait jamais seul. Il s'insé-

---

(1) op cit p. 97

(2) op cit p.154

(3) op cit p.613 - 614



rait tout naturellement dans une famille dont les prolongements, par la parenté et l'alliance, allaient très loin et assuraient au corps social une solidarité à toute épreuve, dans le temps et l'espace..." (1)

Il n'est pas jusqu'à l'identification même de chaque individu qui ne se rattache pas, non à la personne même, mais à son ascendance : "Dans la "constellation familiale" précise le même auteur, chacun avait un nom auquel correspondait sa fonction propre. Que l'on fût homme ou femme, c'était toujours par référence à l'ascendance paternelle que l'on se définissait et que l'on se nommait. La généalogie (nasab) permettait, seule, d'établir l'identité d'un chacun, en énumérant la chaîne de ses ancêtres "mâles par les mâles." (1)

Mieux, le support de cette identité ancestrale était assimilé à la maison, confondant ainsi le lieu et ses habitants, voire même le lieu mythique d'origine avec la descendance familiale.

"Dans le cadre de cette définition agnatique millénaire, dit encore Maurice BORRMANS, la famille était avant tout désignée par l'unité d'habitation : c'est le dâr ou bayt (maison) qui donnait "à la famille étendue" son expression concrète et sa projection sociale, en la rattachant à quelque ancêtre qui avait eu son heure de célébrité."(1)

Pour donner la mesure du nombre des fonctions économique et domestique (2), et consécutivement la signification vitale qu'occupait la maison dans l'entretien de la famille patriarcale, nous citerons également ce long passage de Maurice BORRMANS.(3)

"La grande famille" traditionnelle ne se concevait que dans un cadre économique bien déterminé : le travail des hommes et des femmes y était réparti suivant une division de tâches qui prenait à chacun tout son temps ; si les activités agricoles ou professionnelles maintenaient les hommes éloignés de "la grande maison" toute la journée, l'artisanat domestique y regroupait le monde féminin dans un travail communautaire où les plus expertes étaient les anciennes. L'habitat lui-même, concentré autour de sa pièce ou cour centrale, et l'habillement des hommes et des femmes permettaient une très grande retenue à l'extérieur et une franche liberté d'allure dès lors qu'on se trouvait entre parents. L'alimentation requérait alors de longues préparations et l'accumulation de réserves qui prenaient aux femmes bien du temps et exigeaient d'elles des talents peu ordinaires. Il faut ajouter que cette "grande famille" était, elle-même, sa propre banque, par les biens immobiliers qu'elle mettait et gérait en commun et par les bijoux qui constituaient le plus clair des économies féminines. Elle était aussi la première et parfois la seule

---

(1) op cit. p. 619

(2) à la limite, les deux termes sont équivalents si l'on rattache le mot économique à son étymologie : oikos signifie en grec maison

(3) op. Cit. p. 615

école que fréquentaient les enfants : les filles, en général, n'étaient guère invitées à apprendre le Coran au Kouttab ou au M'sid...

...[La famille traditionnelle] remplissait une telle diversité de fonctions essentielles qu'elle constituait, à sa mesure, une société "totalitaire" où le savoir, théorique ou pratique et donc le prestige et l'autorité, appartenaient aux personnes les plus âgées et singulièrement au père."

Nous verrons, dans une troisième partie, comment l'Etat et ses institutions viendront bousculer cette "famille-société", en même temps que la nouvelle économie viendra lui arracher bien de ses activités autarciques. Voyons à présent comment à l'intérieur de cette famille s'organise la vie relationnelle.

#### 4 - relations internes à la famille agnatique

Au sein de la famille, il semble qu'il soit très difficile à l'individu d'exister pour lui-même, de pouvoir s'isoler. Nous citons plus haut Camille LACOSTE-DUJARDIN disant la difficulté du couple conjugal à se former en présence de la belle-mère. Fatima MERNISSI confirme cette observation (1) : "Dans un cadre traditionnel, l'attachement de la mère à son fils ne se limite pas aux choses matérielles, mais va jusqu'à l'empêcher d'être seul avec son épouse. Le mari et l'épouse n'ont aucun moyen de s'isoler dans la journée sans se montrer ostensiblement antisociaux, ce qui est le comble de l'impolitesse."

On peut voir sans doute dans cette sociabilité forcée la raison d'être de l'espace centré qui fait comme converger toutes les pièces de l'habitation vers un foyer géométrique qui serait en même temps le lieu obligé de passage et de recentration de tous les membres de la famille. Le M'rah ou la pièce familiale qui sert de chambre à la grand-mère est souvent cet espace. C'est lui que désigne Fatima MERNISSI dans le passage suivant (1) :

"Dans une demeure familiale, l'espace social est centré sur une pièce-clé, al bit al-kbir ("la pièce principale"). C'est là que tout se passe et là que tout le monde est encouragé à passer la plus grande partie de son temps. Toute vie privée est découragée. L'un des gestes reconnus par lequel on montre son désaccord, à l'intérieur de la famille, est de refuser d'entrer dans cette salle commune et de s'isoler dans une autre pièce. Dans les foyers traditionnels, quitter la pièce commune immédiatement après le repas est considéré comme particulièrement impoli."

---

(1) op. Cit. p. 147

Dans la famille fonctionnent des hiérarchies dans le groupe des femmes et des relations différenciées de mères à enfants selon le sexe des enfants.

"Au sein des foyers patrilignagers, dit Camille LACOSTE-DUJARDIN (1). les tâches domestiques se trouvent partagées entre toutes les femmes, mais réparties inégalement selon les rapports hiérarchiques dépendant de l'âge. A la mère la plus âgée revient le rôle d'organisatrice du travail et de répartitrice des tâches et des moyens nécessaires entre les autres femmes : belles-filles et jeunes filles, fillettes non encore mariées, placées sous son autorité.

A l'intérieur de cet espace domestique, la mère de famille la plus âgée, épouse du père et chef de famille, dispose d'un pouvoir réel sur les enfants, jeunes filles et jeunes femmes. Cette autorité peut aussi s'étendre à ses fils, jeunes gens et hommes mariés, voire à son mari."

Pourtant, ce pouvoir, la femme ne le conquiert qu'au terme de son existence, notamment lorsqu'elle est devenue mère de garçons, car le traitement des enfants dans la famille traditionnelle dicte immédiatement à la fille son rôle social futur : elle partira de la maison et de la famille et il faudra qu'elle apprenne à se soumettre aux volontés de la famille de son mari avant de prétendre à un quelconque pouvoir dans la maison.

Germaine TILLION dit très bien (2) le devoir que se font les femmes algériennes "de battre leurs filles pour les habituer à la soumission". tandis qu'elles ne contrarient jamais leur fils.

Camille LACOSTE-DUJARDIN confirme (3) les privilèges affectifs dont sont témoins les descendants mâles et les raisons patrilignagères qui rendent cette discrimination si forte :

"Quels que soient les discours d'une société qui se veut patriarcale, le lien biologique entre mère et fils est indéfectible. Dans la perspective traditionnelle, les fils au contraire des filles, sont appelés à demeurer dans la maison parentale, près du père bien sûr, mais aussi de la mère et contribueront, une fois grands, à la prospérité de cette famille. Le bébé de sexe masculin est donc pour une mère l'enfant attendu, souhaité, désiré, qui va lui permettre, après une enfance et une adolescence difficiles, après l'épreuve du mariage et l'installation dans une autre famille, l'épanouissement tant attendu personnellement."

Comme il nous a été donné de le constater déjà sur quelques exemples d'habitations, ce mode de relation différencié des

---

(1) op. Cit. p. 97

(2) op. Cit. p. 207

(3) op. Cit. p. 86

parents vis-à-vis de leurs enfants, selon le sexe, pourra avoir une incidence sur l'affectation et le positionnement spatial des chambres.

Nous avons ainsi, par cet ensemble de références, dressé un tableau suffisant du fonctionnement et des valeurs de la famille agnatique ; nous avons tenté parallèlement d'en repérer le rejaillissement sur l'espace de la maison.

Voyons à présent ce que la modernisation des économies et l'émergence de l'appareil d'Etat, de ses institutions, a modifié dans la structure familiale, son étendue, ses prérogatives, celles de chacun de ses membres et en particulier sur la condition de la femme qui nous semble être le pivot autour duquel peuvent ensuite s'exprimer des modifications dans l'organisation, la composition de l'habitation et son rapport à l'espace urbain.

## TRANSFORMATIONS

---

### 1 - Modernisation, individu, famille

Les modifications juridiques qui sanctionnent le statut de la personne et le droit de la famille au Maghreb, accompagnent, voire préparent, les mutations économiques et sociales de la modernisation, idée corollaire de l'accès des trois pays nord-africain à l'indépendance. "Les interventions de fond des législateurs, dit J.M. VERDIER (1), s'inscrivent dans la recherche du développement, au sens plein et global du terme, qui requiert la participation active de chaque personne, et implique donc qu'elle soit traitée comme responsable et soit suffisamment émancipée du groupe familial ou tribal pour être capable d'initiative créatrice."

L'établissement de cette nouvelle législation ne peut se penser en dehors du contexte précédant l'indépendance : la confrontation dans ces pays colonisés de deux économies, (placées dans un certain rapport de dépendance) mais dont la décolonisation laisse le legs matériel : des usines, une administration. Parce que déjà présente, la modernisation s'impose d'elle-même comme modèle : elle est d'abord l'utilisation par la nation nouvelle des instruments laissés sur place par l'ancien colonisateur et dont le fonctionnement nécessite le recours à des modes de faire valoir propre à l'Occident. Le développement pour les nouveaux pays indépendants est dans une large mesure, quels que soient les discours sur le recentrement des économies, la poursuite à leur profit de la modernisation, déjà engagée par les anciens pays dominants. A ce modèle économique doit correspondre nécessairement des modèles juri-

---

(1) cité par M. BORRMANS, p. 606

diques d'une inspiration largement identique.

"Le nouveau droit familial, dit en ce sens Maurice BORRMANS(1) semble rechercher d'abord, une promotion de la personne, en général, avant de tendre particulièrement à relever la condition juridique de la femme et à assurer plus rigoureusement les droits de l'enfant pour enfin soutenir, de manière plus décisive, les valeurs du couple et les intérêts de la "famille restreinte".

Il s'agit donc bien d'un type d'organisation de la société qui désolidarise l'individu du groupe d'appartenance tribal ou familial, le définit comme sujet libre, dont le code de conduite n'est plus inspiré par les intérêts de son groupe (ou par la "loi" coranique qui les admet et leur donne la hauteur d'une vision ontologique), mais par les intérêts de la nation nouvelle, eux-mêmes fondés sur des idéaux de libération qui ne sont pas sans s'inspirer des Droits de l'homme nés en Occident.

Associé à cette nouvelle conception de l'individu libre, dans les limites des lois du nouvel état, apparaît également la famille conjugale, union de deux individus hétérosexuels libres, dont le contrat d'union est censé être dégagé des pressions de la famille.

"C'est une nouvelle vision de la famille qui se dessine, précise Maurice BORRMANS (2) et tend à devenir "normative", vision où les personnes existent pour elles-mêmes. De la famille patriarcale (la "grande famille") on passe à la famille dite conjugale (la "petite famille") où les liens du sang ne sont plus les seuls à tout régler, où la fonction des êtres ne dépend plus de l'"ordre agnatique", et où la prépotence de l'homme est davantage perçue comme un service et une participation à des charges communes dont l'épouse doit également prendre sa part."

## 2 - L'Etat à la place de la famille

A la "famille-société" se substitue désormais le repère de l'Etat, quelle que soit la forme spécifique du régime de chaque Nation, sans oublier toutefois que certains régimes, comme la dynastie alaouite, tout en renforçant l'appareil étatique à son service, perpétue la référence à la "grande famille", dans la lignée du Prophète de surcroît. A cette nuance près, la présence de l'Etat est sans cesse rappelée, malgré l'abstraction qu'il constitue relativement à la grande famille, par les nombreuses institutions qui interpellent dorénavant la famille conjugale et l'individu.

---

(1) op. Cit. p. 606

(2) op. Cit. p. 610

"L'Etat désormais s'intéresse à la famille, dit Maurice BORRMANS (1), y renouvelle les rôles de chacun et lui fixe même des normes inattendues : ... Egalité de personnes qui fondent ensemble un foyer. affirmation de la famille "conjugale" et de la paternité responsable. promotion de l'enfant reconnu comme sujet de droits...

[Il] a multiplié ses "services", il garantit à chacun une hygiène préventive et assure les soins à tous grâce à un réseau de dispensaires et d'hôpitaux, il permet aux générations montantes d'accéder à la culture nationale et au savoir technique grâce à une scolarisation de plus en plus généralisée et prolongée, il développe un système de sécurité sociale (assurances, allocations, retraites) qui se substituent aux anciennes solidarités de la "grande famille". il fournit à tous une information quotidienne et répercute auprès de chacun les "modèles" du monde contemporain international à travers les mass-média (presse, radio, cinéma, télévision)."

Il y aurait certainement lieu de nuancer le caractère généralisant des propos de Maurice BERRMANS, de pays à pays, mais également de régions rurales à zones urbaines. Pour ces dernières, qui nous concernent particulièrement avec la production d'habitat économique, les évolutions décrites constituent bien la tendance qui se développe aujourd'hui. Dans ce sens, apparaissent des services dont la nouvelle famille ne peut se dispenser et qui en même temps rétrécissent ses prérogatives et par contrecoup engendrent diverses formes de résistance. Car, en même temps que le service nouveau, l'Etat crée les procédures bureaucratiques, les passe-droits, les privilèges de certaines catégories qui lui sont directement liées. En contrepoint intervient souvent, en sous-mains, le réseau des relations familiales qui agit ainsi comme moyen de résistance aux privilèges des castes, ressoudant les solidarités familiales éclatées.

### 3 - L'économie contre le domestique

Mais à un niveau sans doute plus profond que l'Etat, c'est l'économie qui agit de manière la plus décisive sur la famille, en soustrayant tout particulièrement la femme de l'économie domestique ou rurale dans laquelle elle était auparavant cantonnée.

"Il se passe aujourd'hui avec le processus de modernisation dit Fatima MERNISSI (1), des changements fondamentaux, non seulement au niveau des structures économiques, mais aussi au niveau des structures sociales, qui portent atteinte aux principes fondateurs de l'Islam en tant qu'ordre social.

---

(1) op. Cit. p. 85

Si l'on définit le processus de modernisation comme étant, entre autre, l'intégration des économies arabo-musulmanes au sein du marché mondial avec tout ce que cela implique comme désintégrations, ruptures, conflits et contradictions, on peut affirmer que l'un des domaines où cette intégration à des effets décisifs est le domaine domestique (souligné par nous D.P.), c'est-à-dire la structure des relations familiales et notamment la dynamique des rapports entre les sexes."

#### 4 - Deux catégories de femmes

En fait, l'effet destructurant ou modifiant de l'économique sur le domestique semble s'effectuer dans deux directions symétriquement opposées dont les incidences sur le groupe des femmes en premier lieu, mais aussi sur l'ensemble du système social et familial en général, sont immenses. Pour réutiliser une expression de Fatima MERNISSI, on aboutit à une "anomie" dans les rapports sociaux régissant les attributions des deux sexes, en particulier dans le domaine de l'espace. La féminisation de l'économique (développement du tertiaire) et l'urbanisation contribuent à renforcer et à concentrer la visibilité de cette "anomie". Alors qu'auparavant l'économique et le domestique se chevauchaient dans le travail des champs, l'artisanat, l'élevage des enfants et la reproduction alimentaire, désormais l'économique se sépare du domestique, divisant le groupe des femmes entre celles qui "sortent" travailler à l'extérieur et celles qui "restent" plus confinées que jamais dans le rôle de génitrice, à l'intérieur du foyer. En se référant à Fatima MERNISSI et à Camille LACOSTE-DUJARDIN, on mesure l'écart qui caractérise les deux groupes et l'intensité qu'il prend dans les sociétés maghrébines en rejetant ces deux groupes de part et d'autre de cette notion essentielle que constitue la ségrégation comme mode relationnel dominant de ces sociétés.

"Les relations entre les deux sexes, dit Fatima MERNISSI (1) semblent traverser une période d'anomie, de confusion extrême marquée par l'absence de toute norme. En effet, les normes traditionnelles qui régissent ces relations sont transgressées quotidiennement par une grande majorité d'individus, sans qu'aucune sanction juridique ou sociale s'ensuive. La ségrégation sexuelle est une de ces normes traditionnelles continuellement bafouée."

A l'opposé de ce groupe de femmes, accédant au travail salarié à l'usine et au bureau surtout, là où elles sont invitées à donner d'elles une image exactement inverse de la réserve à laquelle invite l'Islam, se trouve celui des femmes au foyer.

"Ainsi, au moment où le champ d'action des hommes s'élargit en se modifiant, constate Camille LACOSTE-DUJARDIN (2), les

---

(1) op. cit. p. 101

(2) op. cit. p. 248



femmes se voient, au contraire, disqualifiées, leur compétence se trouve dévalorisée au service d'une famille réduite, enfermées à l'intérieur d'un espace rétréci où elles ne peuvent plus avoir, outre leur fonction maternelle, que des occupations tout à fait insatisfaisantes. Ce travail domestique est fort peu considéré puisque non producteur de nouvelle valeur. Elles sont ainsi plus que jamais placées en position de subordination par rapport aux hommes."

Ce groupe nous intéresse particulièrement car il concerne les populations nouvelles qui viennent depuis les zones rurales s'installer dans les périphéries urbaines.

"Ces femmes, précise Camille LACOSTE-DUJARDIN (1), éléments faibles, sont encore davantage dépendantes des hommes. Car elles n'ont pas encore les moyens d'accéder à de nouveaux rôles, qu'il leur faudrait imaginer, inventer, voire se représenter, alors qu'elles sont privées de leur participation à la production agricole (sarclage, récolte), de la gestion, de la conservation, de la transformation : mouture, poterie, binage. A présent étroitement cantonnées dans le strict cadre domestique, souvent réduit à un appartement étroit, elles n'ont plus d'autres activités que le ménage et la procréation. Enfin, au sein de ces nouvelles familles, ces rôles sont encore le plus souvent du passé. La belle-mère est presque toujours présente (d'autant plus que l'espérance de vie augmente), qui règne sur la maisonnée grâce à ses fils, et opprime ses brus.

Le rôle maternel demeure, au milieu des changements, une valeur refuge qui apparaît d'autant plus stable que tenant de l'ordre de la nature, elle est considérée comme donnée biologique, elle fait l'objet d'un respect universel et touche personnellement et intimement chaque personne, homme ou femme."

##### 5 - Le réveil des fantasmes anté-islamiques masculins

Il n'en est pas de même, bien sûr, du rôle nouveau qu'assure les femmes accomplissant un travail salarié à l'extérieur du foyer. Elles réveillent chez les hommes, leurs maris comme les autres hommes, des réactions idéologiques dont les racines sont profondément enfouies dans la culture arabo-musulmane. En effet, comme le signale Fatima MERNISSI (2), "cette intégration économique s'est accompagnée parallèlement d'une intégration idéologique qui, elle, est beaucoup moins acceptée. Un homme arabe considère une voiture fabriquée... dans les usines françaises, suédoises ou américaines... comme étant sa propriété. Le même homme aurait une attitude beaucoup plus ambiguë envers l'importation du capital symbolique."

---

(1) op. cit. p. 218

(2) op. cit. p. 85

Au point que, poursuit le même auteur, (1) "dans les sociétés musulmanes modernes, les femmes qui recherchent diplômes et salaires, investissent une grande partie de leur énergie dans des aspirations strictement individualistes, ravivent, dans le stock d'images symboliques, les fantômes des femmes de l'aristocratie arabe préislamique, qui n'ont jamais été sérieusement enterrés. En s'opposant si fortement à la Jahiliya (2), l'Islam l'a récupérée et intégrée comme matrice structurante de la psyché musulmane. Avec l'avènement de l'ère industrielle, l'ère du salaire et du vote individuel, la psyché musulmane, par un étrange réflexe régressif, voit s'ouvrir devant elle ce qu'elle considère comme une nouvelle Jahiliya. La femme avec son initiative, son autodétermination, est une composante symboliquement surchargée de l'ancienne et de la nouvelle Jahiliya, celle qui s'ouvre avec l'ère moderne."

En effet, au travers de cette évolution féminine, l'homme musulman est interpellé à deux niveaux qui mettent en cause sa position sociale dominante, celui de sa puissance économique qui fait qu'il est tenu, selon l'Islam, d'entretenir sa femme, et celui de son honneur d'individu musulman masculin, lui-même indissociablement rattachée à l'idéologie lignagère. Sur ce plan, dans le code de conduite traditionnel, "Ce système de l'honneur, précise Fatima MERNISSI (3) lie la réputation des hommes et des femmes au devenir de leur appareil génital. Un homme respectable n'est pas simplement un homme qui maîtrise une certaine puissance économique, c'est aussi un homme qui maîtrise le comportement sexuel de sa femme, de ses filles, de ses soeurs. Or ceci n'est possible que s'il est en mesure de contrôler leurs déplacements, de limiter leur mobilité et donc de réduire leurs interactions avec des hommes étrangers avec qui elles risquent de "souiller l'honneur" de la famille." On le voit, là encore, l'espace domestique redevient l'enjeu des rapports hommes/femmes.

x

x x

A ce point, il paraît opportun de résumer tous les aspects de nature structurels et idéologiques qui vont agir sur la composition et l'éthique familiale.

Parmi les aspects structurels, nous pourrions distinguer les facteurs et les effets. Parmi les premiers, la modernisation économique, l'émergence de l'Etat et de ses institutions et, parmi les seconds, c'est-à-dire les incidences sur la famille et sa relation de la société, la "dédomestication" de la femme ou contradictoirement sa "surdomestication", la déségrégation sexuelle de l'espace public, l'émergence de la famille restreinte et l'individualisation de ses membres.

---

(1) op. cit. p. 88

(2) avant l'an 622, ère de la barbarie et de l'ignorance selon l'Islam.

(3) op. cit. p. 173

Cette dernière évolution mérite d'être tempérée car si, comme le signale Camille LACOSTE-DUJARDIN (1), "parmi ces familles citadines, les associations de couples demeurent relativement peu fréquentes", en revanche, plus nombreux sont les ménages qui regroupent des personnes de générations différentes : les belles-mères sont encore très souvent présentes au foyer de leur fils, à la campagne comme en ville."

Mais ces aspects structurels sont eux-mêmes traversés, voire renforcés, dans leurs contradictions internes et leur opposition en tant que modèles, par les idéologies. On serait tenté de suivre sur ce terrain le classement que tente Maurice BORRMANS et de le tester, voire de le transférer, dans le champ de l'architecture domestique, pour vérifier l'automatisme éventuel de l'articulation forme de la famille, forme du logement. Dans un chapitre intitulé "les mentalités nouvelles et l'évolution du droit" et plus précisément sa 3ème partie : "les familles maghrébines face au changement", l'auteur propose de classer les familles en 3 types : le type "évolué", le type "conservateur" et le type "transitionnel" (2). Le premier est défini comme jouissant d'une double culture et pratiquant le "mariage-ménage"; le second reste attaché à la "personnalité arabo-musulmane" de la famille et vit dans la "grande maison" où prévaut "le code de la pudeur (hisma)". Enfin, le dernier, "transitionnel" est défini comme "un simple témoin de l'évolution familiale". Toutefois, "libéré des vieilles structures familiales, le foyer transitionnel en garde inconsciemment les attitudes : l'autoritarisme du père et les privilèges du mari s'y exerceront d'autant plus que la femme ne saura y revendiquer sa part de liberté". Selon Maurice BORRMANS, ce dernier type correspond assez bien à l'évolution familiale marocaine, et les enquêtes que nous avons déjà engagées dans l'habitat économique nous confortent également dans cette appréciation.

Dans ces familles, l'idéologie patrilineaire semble toutefois fonctionner comme une défense contre les empiètements dont la famille est menacée : les attitudes loind'être inconscientes, comme le suggère Maurice BORRMANS, seraient plutôt consciemment radicalisées à l'intérieur de la maison, pour compenser les effets extérieurs irrépressibles de la déségrégation. Nous suivons entièrement Camille LACOSTE-DUJARDIN dans son analyse de cette attitude traditionaliste de protection (3) :

"Ces nouvelles familles, fragments de lignages dépossédés de tant de leurs prérogatives, gardent encore plus ou moins jalousement, selon l'ancienneté des destructurations et les liens entretenus avec la parenté lignagère, la conscience de l'honneur familial, et adhèrent toujours à l'idéologie patrilineaire, laquelle confortée par la religion, constitue au milieu de tous les changements économiques et politiques la seule valeur permanente. Les familles sont de la sorte, le

---

(1) op. cit. p. 204

(2) op. cit. p. 623 et 19

(3) op. cit. p. 204

refuge des valeurs de la communauté traditionnelle souvent rigoureusement observées, et tout particulièrement en ce qui concerne les femmes, les jeunes filles surtout, considérées comme les éléments les plus fragiles et beaucoup plus menacées à présent dans ce contexte de changement".

Il nous reste à évaluer sur le corpus des familles enquêtées, avec leurs maisons visitées et relevées, la pertinence du transfert d'un tel classement, qui nous semble avoir sa valeur, même s'il n'exclut pas, par ailleurs, le critère des conditions socio-économiques des différentes catégories sociales interférant avec ces "mentalités".

## DEUXIEME PARTIE

### Premiers résultats de la recherche

---

#### LE DEROULEMENT des ENQUETES ETHNO-ARCHITECTURALES

Initialement une dizaine d'enquêteurs avaient été sollicités dans les principales villes du Maroc, grandes et moyennes. Certains ont pu répondre favorablement, d'autres ont été empêchés par différentes raisons personnelles ou professionnelles. Des villes retenues au début n'ont pas pu être couvertes, certaines autres non envisagées au départ ont fait l'objet d'enquêtes. Ainsi, au terme de la première et de la deuxième campagne de travail de terrain, des maisons d'habitat économique ont pu être relevées et leurs habitants interrogés dans les villes suivantes : MARRAKECH, RABAT, FES, KHOURIBGA, EL JADIDA, KENITRA et BERKANE (voir fig. 1). La ville de CASABLANCA, dont nous pensions aisément assurer une couverture minimale, n'a pu faire l'objet d'enquêtes, et cette ville devra figurer au programme d'une autre campagne future complémentaire.

Nous ne reviendrons que brièvement sur les raisons qui nous avaient conduits à disperser les enquêtes ethno-architecturales sur des villes relativement distantes géographiquement. Nous aurions pu concentrer le travail de terrain sur un lotissement d'habitat économique dans une seule ville, compte tenu du faible nombre d'habitations sur lesquelles nous projections de faire nos enquêtes; le résultat n'aurait pas été nécessairement plus probant : les caractéristiques du lotissement économique à CASABLANCA sont très différentes de celles qui concernent KHOURIBGA; l'incidence de la taille, de l'urbanité aurait empêché une généralisation. Si notre démarche risque la dispersion et frise le danger de l'aléa, cela n'est pas non plus sans effets intéressants et finalement les biais introduits d'un côté, sur une ville par un enquêteur (compte tenu de sa filière d'accès à l'enquête de telle ou telle maison) seront compensés d'un autre côté, sur une autre ville par un autre enquêteur. En fait, notre but, en étendant territorialement le terrain, était de mesurer à l'échelle du Maroc la valeur de nos hypothèses sur l'habitat économique en général et de trouver la confirmation (ou l'infirmité) d'un mode d'appropriation et de transformation constaté sur certaines villes. Le balisage de notre champ d'investigation n'est donc pas principalement géographique, il est typologique, en ce sens que c'est un modèle architectural étatique marocain qui construit l'homogénéité relative de notre objet de recherche. L'habitat économique, nous l'avons dit dans le rapport précédent, cible, par les conditions même à son accès, des catégories de populations précises : couches moyennes inférieures (les propriétaires) et populaires supérieures (locataires). A l'intérieur de ce cadre relativement homogène réalisé par le modèle architectural de départ, il était intéressant de voir les incidences diverses que pouvaient occasionner la taille de la ville, son ancienneté de formation, sa situation

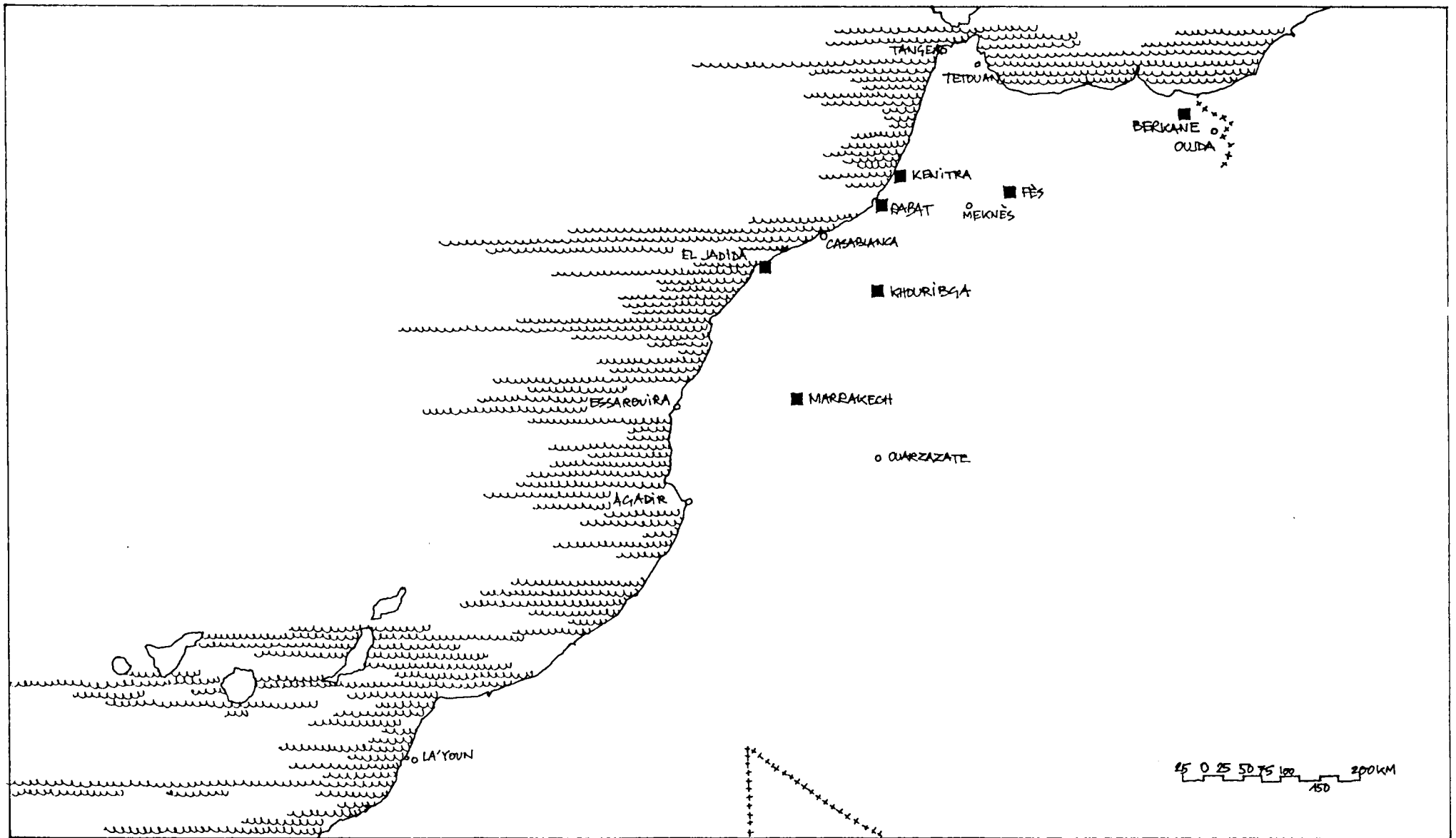


fig. 1 : localisation des relevés d'habitation de lotissements économiques.

géographique, ses traditions culturelles et ethniques, voire techniques et spécifiquement architecturales.

Enfin, une concentration du travail d'enquête aurait compromis la qualité des informations que nous aurions pu recueillir. L'effet "débarquement" aurait pu être difficilement évité, comme la demande d'autorisations administratives pour procéder aux enquêtes, ce qui aurait donné une allure de recensement officiel à notre travail. De telles méthodes auraient certainement compromis la fiabilité de nos résultats d'enquête, même si elles avaient par ailleurs favorisé l'exécution systématique d'une couverture par la photographie et le relevé(1). En remontant à l'habitant par la filière de connaissances locales (parents, amis, amis d'amis etc...), les enquêteurs ont pu accéder dans les habitations et s'entretenir avec les familles sans que la pénétration dans les maisons s'effectue sous l'égide d'une autorité ou par pression, en créant de cette manière un climat de confiance, de sincérité et de liberté plus favorable à l'obtention des réponses à l'enquête.

Il faut préciser à ce propos, une difficulté inhérente à l'appartenance nationale des enquêteurs, condition qui présente à la fois des avantages et des inconvénients. Du côté de ces derniers, on peut évoquer les obstacles qui leur sont opposés pour pénétrer dans les maisons et toucher les familles : leur non appartenance à la famille ou à la lignée constitue un danger potentiel pour la famille sollicitée, et quoiqu'on en pense, ce type de réflexe a encore largement cours, surtout dans les milieux populaires récemment urbanisés. Il est vérifié que ces familles mettront plus d'indifférence à la visite d'un étranger, tout en multipliant à son égard les marques d'hospitalité dues à un invité. L'un de nos enquêteurs, une jeune étudiante en architecture, a ainsi témoigné du mensonge protecteur, exorciste, d'une femme enquêtée dans la ville de RABAT. Cette dernière a dit avoir 5 enfants, chiffre magique brandi pour éloigner les mauvais esprits qui auraient pu accompagner sa visiteuse. En transitant par des filières familiales, ou des interconnaissances amicales réalisées dans le voisinage, les études ou la profession, les enquêteurs ont pu souvent surmonter certaines difficultés de la pénétration dans l'intimité domestique.

Au bilan, à raison de deux par ville et par enquêteur, ce sont douze habitations qui ont fait l'objet de visite avec entretien et relevé, dans les villes de MARRAKECH, FES, RABAT KENITRA, EL JADIDA et BERKANE à l'issue des deux campagnes programmées. S'y ajoutent les quatre habitations déjà relevées par Mohammed ZAKRANI à KHOURIBGA et qui avaient permis de dégrossir les hypothèses principales de cette recherche, et le relevé d'une habitation effectué par moi-même dans le cadre de la mission exploratoire de 1986, à l'occasion d'une visite à l'habitant qui avait permis de tester la pertinence des

---

(1) C'est pourtant à une telle occasion (recensement) que Colett PETONNET a pu réaliser son enquête sur Douar Doum (1972) et en procédant, par la médiation du prestige universitaire que SANTELLI et MOULINE ont pu relever le Douar Hajja et Danièle PINI et Marcello BALBO la cité clandestine de Tabriquet à Salé.



outils d'enquête mis au point pour le lancement des campagnes d'enquêtes ethno-architecturales. Au total, nous disposons donc de matériaux sur dix-sept habitations implantées dans des lotissements d'habitat économique, et à ce jour, quatorze ont fait l'objet d'une restitution graphique présentable et homogène, nous y reviendrons.

D'une enquête à l'autre, la qualité des données recueillies est assez variable et provient largement du degré d'ouverture de l'espace domestique à l'enquêteur. En réalité, loin de considérer ce défaut de données comme une entrave condamnant la qualité de l'enquête, nous intégrons plutôt cette différence d'accessibilité comme une donnée utilisable dans l'enquête, donnant la mesure des interdits qui frappe l'espace dans son intégralité (refus de la photographie) ou certaines pièces à l'intérieur de l'espace domestique (la cuisine notamment). Mais quelquefois cette difficulté est liée au rapport enquêteur /enquêté et peut provenir de l'autocensure que s'est imposé, inconsciemment ou non, notre correspondant marocain. Autre point de méthode, la couverture de l'ensemble des interrogations inscrites dans les guides d'entretien et les carnets d'observation n'était pas facile à réaliser dans tous les cas.

La mise à disposition auprès des correspondants enquêteurs de livrets préparés à l'avance (cahier d'entretien et carnet d'observation) permettait de lister de manière exhaustive les thèmes d'interrogation, la nature des données spatiales à recueillir. De plus, ces livrets permettaient de mettre en oeuvre un questionnement homogène de ville à ville et d'enquêteur à enquêteur. Toutefois, la procédure conseillée visait à mémoriser, avant la visite, l'ensemble des questions, pour ne pas utiliser par devant soi les livrets, et en faire un outillage par trop administratif, donc perturbateur. A l'issue de chaque visite (2 minimum), il s'agissait de retranscrire scrupuleusement les données recueillies, de noter et mémoriser celles qui, nécessairement, auraient été oubliées pour une visite ultérieure. Cette façon de faire a fonctionné de manière satisfaisante, bien que beaucoup de blancs existent dans quelques enquêtes. Par contre, la difficulté des enquêteurs à s'associer une collaboratrice femme a souvent exclu les entretiens souhaités avec le groupe des femmes. Dans plusieurs cas, ce sont donc les hommes interrogés qui apportent des réponses sur les pratiques des femmes. Ce qui est sans doute intéressant, mais à nos yeux insuffisant. Nous cherchons aujourd'hui par différents moyens à corriger cette faiblesse des enquêtes, en procédant à des visites complémentaires que je conduirai moi-même, ou en associant aux enquêteurs des enquêtrices. En effet, sur la totalité des correspondants, un seul était femme et, là où l'expérience était sérieusement envisagée, l'association de deux enquêteurs des deux sexes n'a pas fonctionné (CASABLANCA). Malgré ces quelques défaillances, l'ensemble des données recueillies est loin d'être sans intérêt, le début d'interprétation donné plus loin en constitue d'ailleurs la preuve, nous semble-t-il.

Un dernier point nous paraît toutefois devoir être signalé, rendant lui aussi des enquêtes complémentaires utiles. Il nous apparaît que les fonctionnaires soient légèrement sur-représentés parmi les familles enquêtées. Cela traduit sans doute leur forte présence dans les couches moyennes et dans les lotissements d'habitat économique, mais dans certaines villes il y aurait peut-être lieu de toucher des familles d'autres catégories sociales (artisans, commerçants, ouvriers stables). A la limite, pour certains sites (BERKANE) la même remarque serait valable en ce qui concerne les travailleurs émigrés.

#### DEBUT d'EXPLOITATION des MATERIAUX RECUEILLIS

Le premier objectif que nous nous sommes donné dans l'exploitation de l'ensemble des données d'enquêtes rassemblées consiste dans une lecture socio-spatiale des plans d'habitation. La totalité des données dont nous disposons désormais avec la quinzaine d'enquêtes réalisées est en effet assez considérable : elle concerne deux grands domaines : celui des dynamiques d'installation en lotissement d'habitat économique et celui des pratiques actuelles de la famille, urbaines et domestiques, dans le lotissement d'habitat économique. Ces aspects relèvent des matériaux recueillis dans les livrets intitulés "cahier d'entretien". D'autres dimensions plus spatiales et architecturales sont contenues dans les livrets intitulés "carnets d'observation" mais tout en étant de natures différentes, elles sont parallèles aux données sociales : elles présentent le plan-type d'origine, les transformations successives et l'état actuel du logement avec son occupation mobilière.

Le domaine auquel nous nous sommes intéressés dans un premier temps a trait aux configurations actuelles des maisons et à leur occupation sociale. Il s'agit donc plutôt de l'examen d'un état socio-spatial que de l'analyse des dynamiques qui y ont conduit, ce qui n'empêche pas quelques "regards obliques" dans cette direction. Mais pour l'essentiel, nous réserverons ce travail pour une autre phase de l'exploitation. C'est donc ce premier temps de l'état qui a pour l'heure retenu notre attention.

#### 1 - La mise au net des relevés ethnoarchitecturaux

Cette perspective a donc orienté les différentes opérations utiles à cette lecture socio-spatiale de l'état des maisons; en premier lieu, la mise au net des relevés des habitations occupées. Des documents graphiques réunies sur celles-ci, on a principalement retenu les plans et les coupes, restitués dans leur intégrité d'espace habité. On a utilisé à cet effet les carnets d'observation et les documents photographiques complémentaires. A partir de ces éléments, les plans ont été établis

à l'échelle de 1 cm par mètre; ils contiennent en plus des éléments architecturaux, les meubles, les équipements et les objets les plus significatifs de l'occupation de l'espace construit. Pour faciliter le travail de comparaison, les principaux plans et coupes produits ont été disposés sur une fiche unique et synthétique par maison. La totalité de ces fiches est intégrée au présent rapport, accompagné des indications essentielles concernant la composition de la famille habitante et la destination des pièces de l'habitation visitée. D'autres fiches concernant d'autres aspects de chacune de ces maisons (état initial, façades, détails significatifs) seront réalisées ultérieurement pour l'étude de la dynamique de transformation et des valeurs symboliques véhiculées par l'expression des façades notamment.

## 2 - Etude cas par cas

Une fois les fiches-relevés des plans établis, une étude cas par cas a été entreprise. Il s'agit de lire les résultats d'entretien en s'efforçant de visualiser sur le plan la localisation des pratiques décrites dans les cahiers d'entretien. Cette confrontation permet de faire apparaître l'articulation entre l'organisation des espaces et les pratiques familiales. Nous présentons en illustration, la technique de spatialisation de pratiques sociales résumées, pour les plus importantes d'entre elles, sur le plan d'une des habitations relevées (fig.2).

La nature des pratiques et leur localisation fait l'objet d'un premier report sur le plan. Cette spatialisation laisse apparaître des assignations, des destinations. Une lecture purement spatiale permet ensuite de repérer des relations entre espaces : groupement, exclusions, recoupements. Ces relations entre espaces, ou ces caractéristiques d'espace dévoilent souvent des dimensions qui ne sont pas mentionnées par ou dans le discours. Ce dernier a tendance en effet à occulter (volontairement ou involontairement) des choix spatiaux fondés sur des conventions admises, des normes sociales intériorisées ou quelquefois indicibles ou incommunicables à une personne étrangère.

Le schéma donné en exemple fait ainsi apparaître la position des pièces par rapport à l'entrée et à la rue, les divisions sexuelles de l'espace, la polyvalence des pratiques à l'intérieur des espaces etc...

## 3 - Travail comparatif

A cette analyse cas par cas peut succéder alors le travail comparatif de plan à plan. Il s'agit d'identifier les régularités constatées aussi bien dans l'organisation des espaces que dans

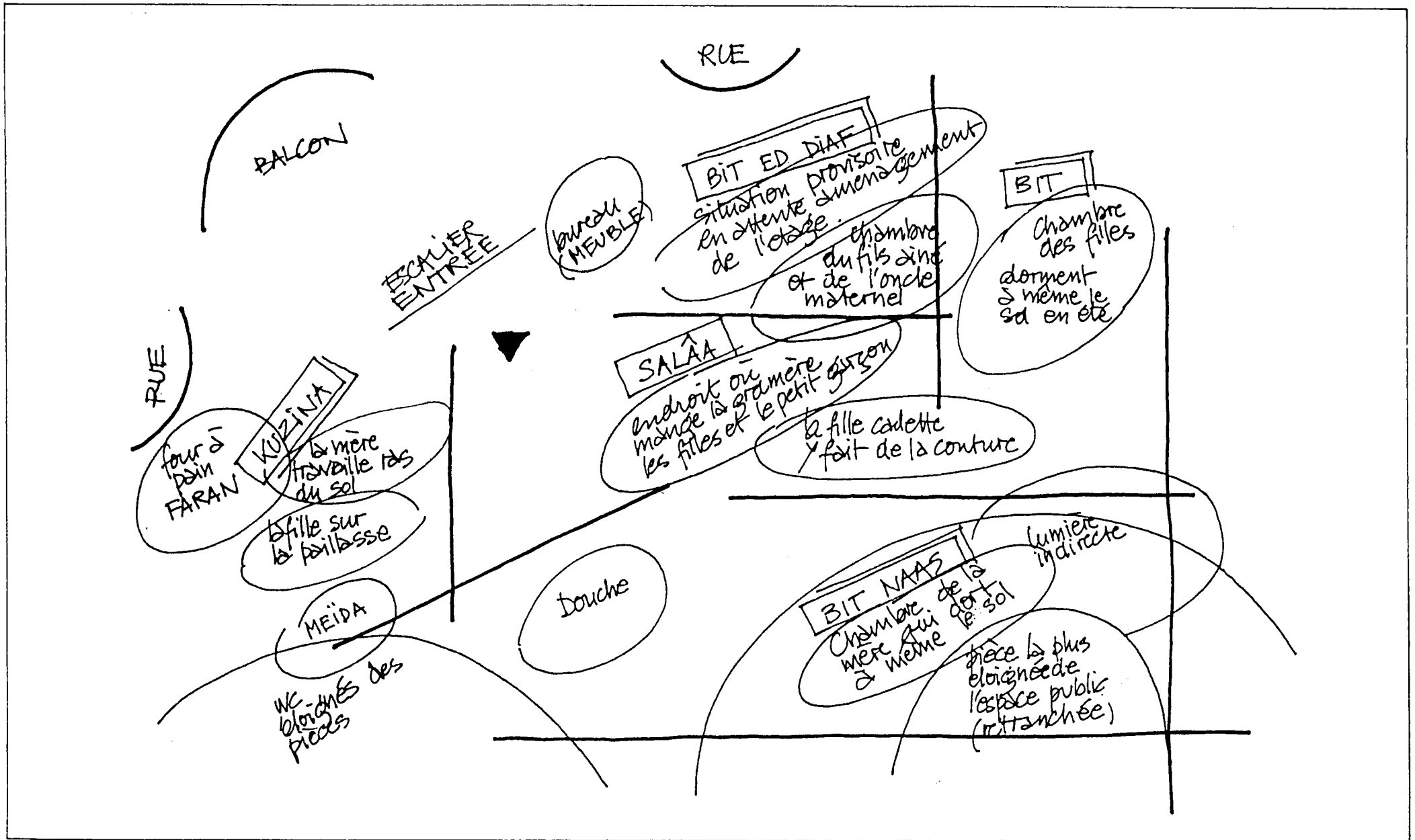
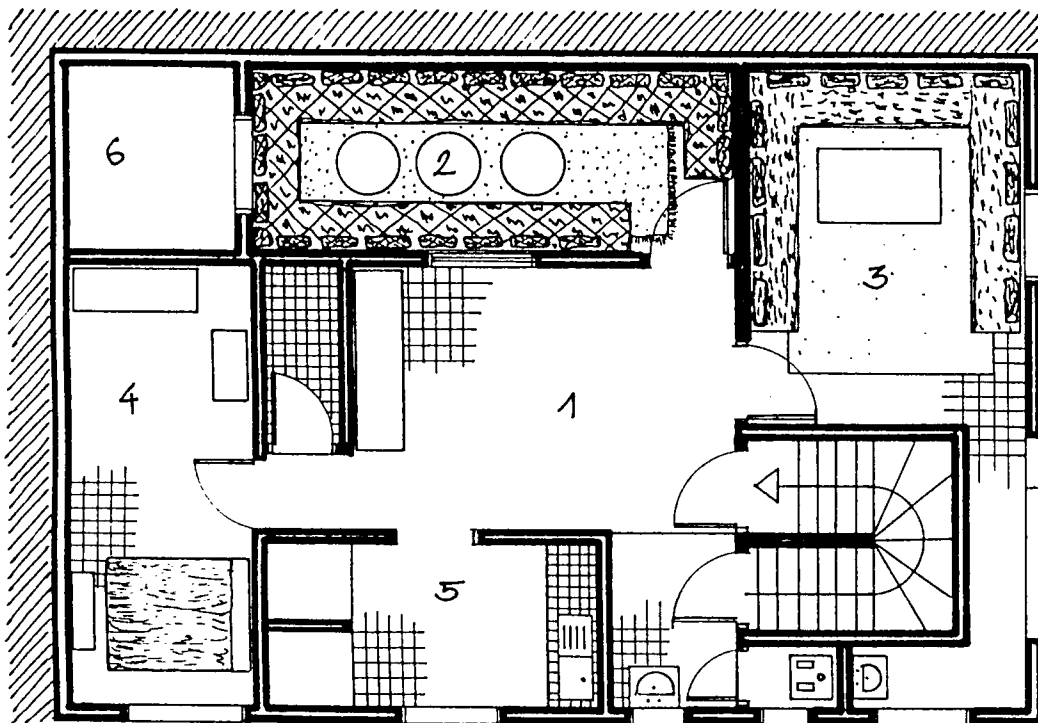
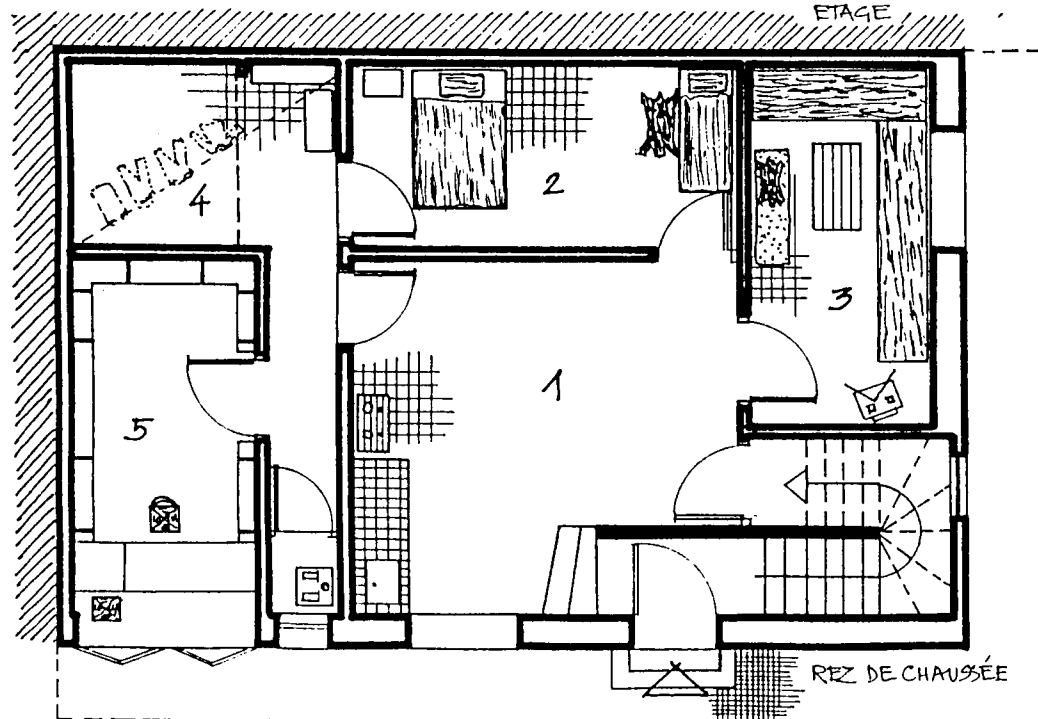


fig. 2 : schéma de spatialisation des pratiques habitantes

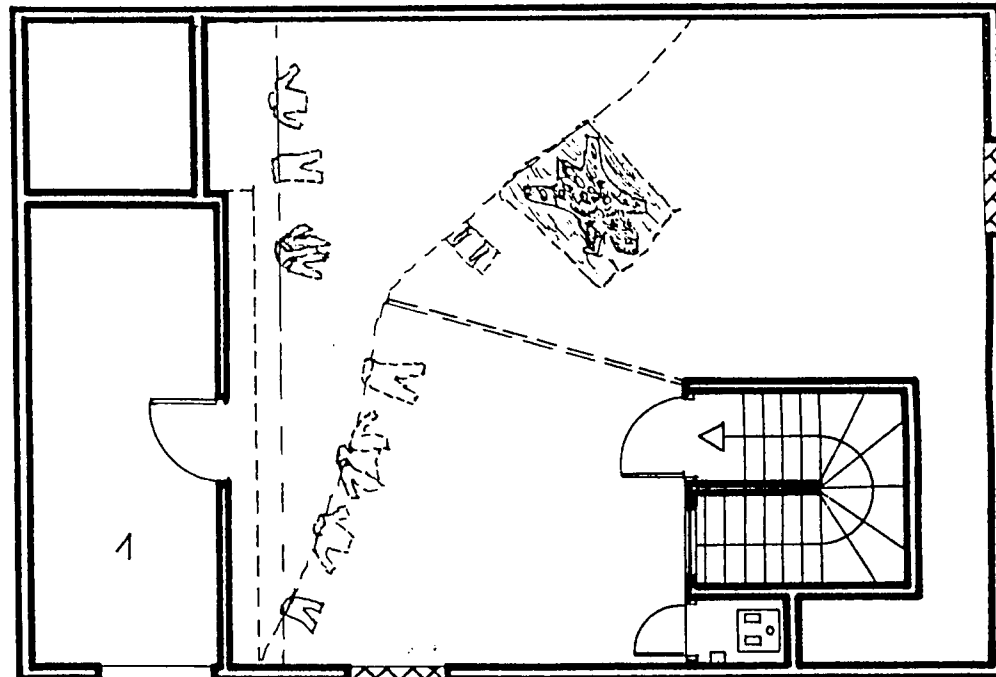
leur affectation fonctionnelle et de vérifier le degré de pertinence des hypothèses avancées. La question à laquelle il faut répondre globalement pourrait se résumer de cette manière: existe-t-il dans l'habitat économique un dispositif spatial moyen, culturellement identifiable et qualifiable, fondé sur des hiérarchies, des relations, des figures géométriques communes. Ce dispositif s'articule-t-il avec un mode de vie moyen, homogène culturellement, lui-même fondé sur des hiérarchies, des relations, des pratiques domestiques communes ? Comment ces modes spatiaux et sociaux moyens, directement ou indirectement articulés, sont-ils perturbés, compromis par des interférences exogènes qui pourraient être d'un côté le plan-type et de l'autre les modèles culturels d'emprunts ? Est-ce que ces modes spatiaux et sociaux moyens subissent intrinsèquement l'effet d'évolutions internes agissant interactivement (urbanisation produisant une typologie d'immeuble collectif, évolution sociétale tendant à la disparition de la famille large)? Telles sont les principales interrogations qui ont traversé ce travail comparatif, cherchant les régularités tout en prenant en compte l'effet des différentes variations régionales, sociales, familiales et idéologiques. Nous en donnons maintenant les premiers résultats.



ETAGE



REZ DE CHAUSSEE



REZ DE CHAUSSEE

- 1- M'tah
- 2- Chambre des filles
- 3- Chambre de la gd mère et du jeune garçon
- 4- Cour
- 5- Commerce

ETAGE

- 1- M'tah
- 2- Bited diuf
- 3- Pièce familiale
- 4- Chambre des parents
- 5- Cuisine
- 6- Vide sur Cour

TERRASSE

- 1- Debarras

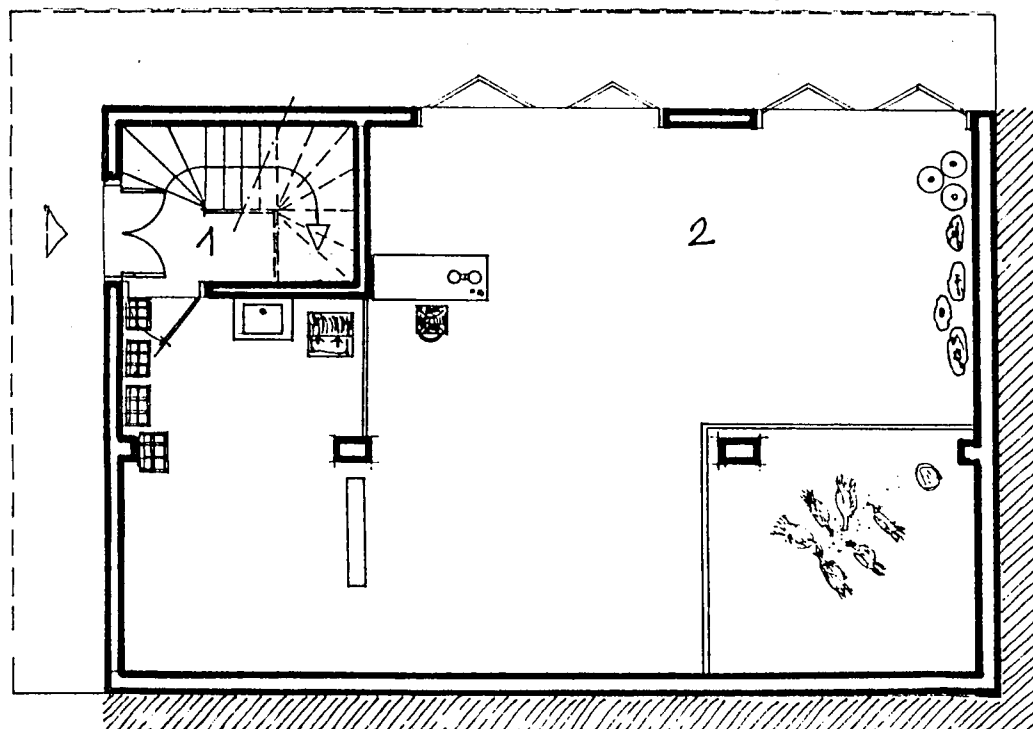
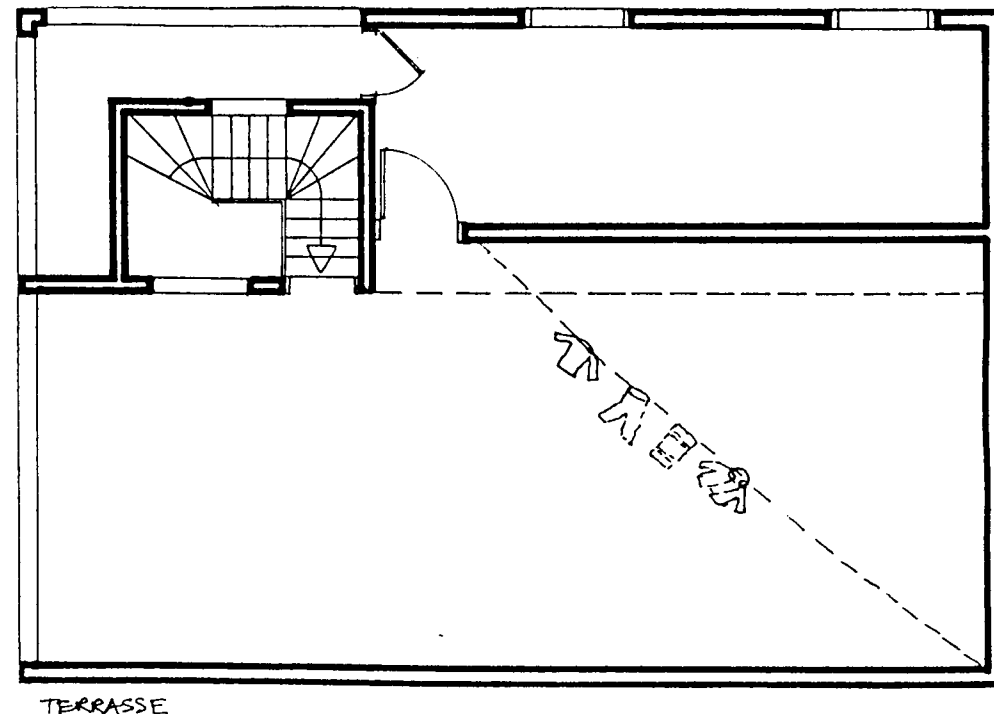
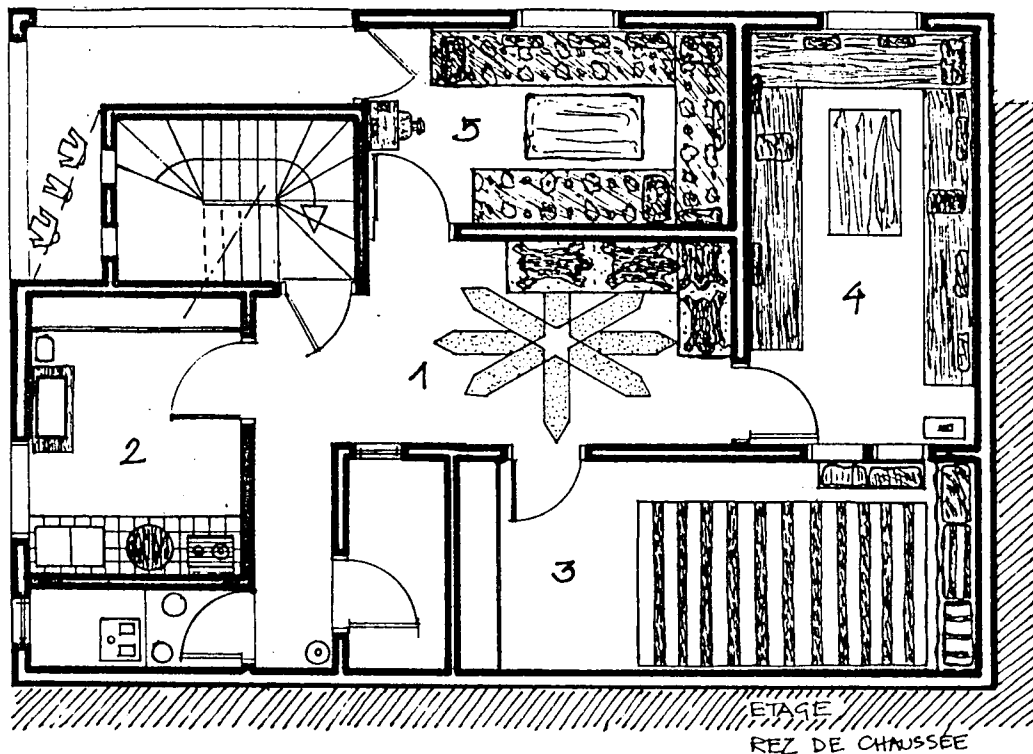
COMPOSITION DE LA FAMILLE

- La gd mère maternelle
- Le père et la mère (père retraité)
- 3 garçons : 26 ans (étudiant)  
21 ans (lycéen)  
9 ans
- 3 filles (: 25 ans mariée)  
17 ans (collégienne)  
12 ans

RELEVÉ EFFECTUÉ À BERKANE  
1CM = 1M

MAISON REALISÉE EN 1979 DANS  
UN LOTISSEMENT D'HABITAT DE TYPE  
ECOCHARD CRÉÉ EN 1959.

B1



TERRASSE

REZ DE CHAUSSEE

- 1- entrée
- 2- boutique (vente de poulets)

ETAGE

- 1- espace central où sont pris les repas quotidiens
- 2- cuisine
- 3- chambre des parents
- 4- chambre des filles
- 5- pièce des invités et chambre du fils aîné, et de l'oncle maternel

(un second étage n'est pas encore aménagé)

TERRASSE

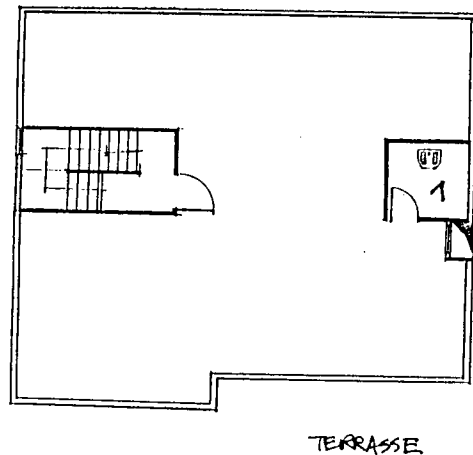
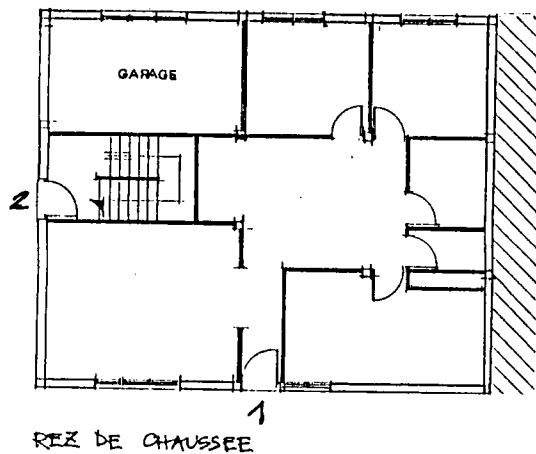
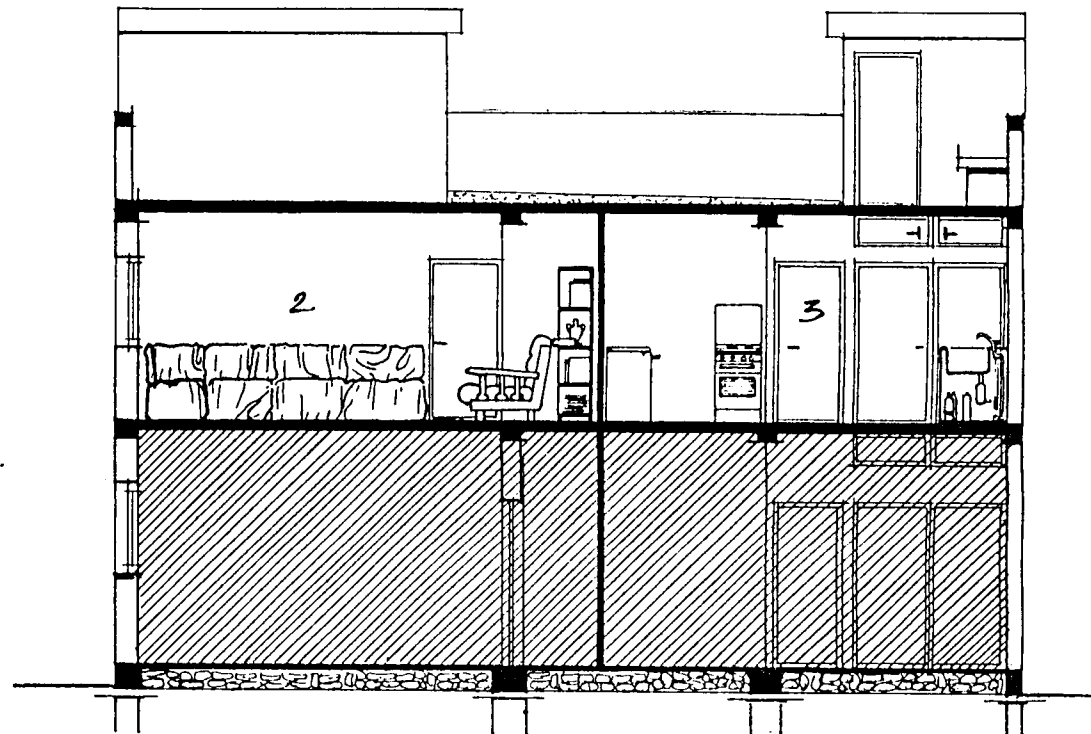
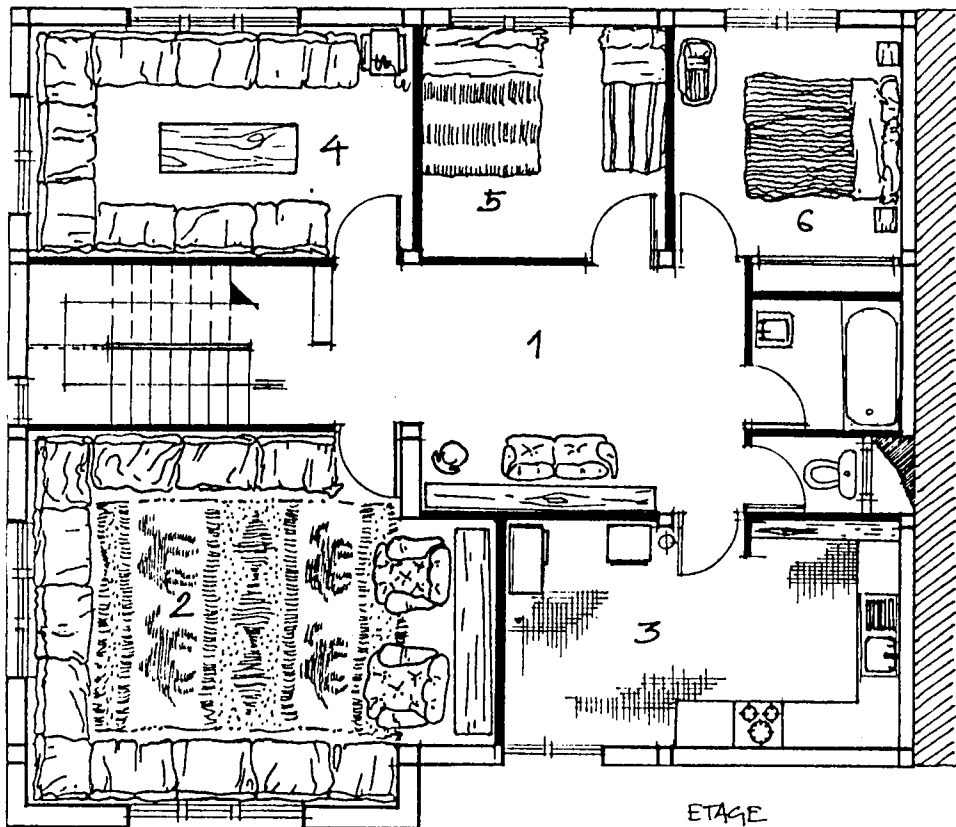
COMPOSITION DE LA FAMILLE

- La Mère (sans profession)
- 4 filles dont 3 à la Maison (-26ans, mariée, 2 enfants, sans profession)
- 24 ans, sans profession
- 17 ans, collégienne
- 11 ans, collégienne
- 2 garçons
  - 22 ans, lycéen
  - 6 ans, écolier
- Le père est émigré en Hollande
- Un oncle célibataire dans la lignée maternelle vit avec la famille.

RELEVÉ EFFECTUÉ A BERKANE  
1CM = 1M

MAISON RÉALISÉE EN 1984-1985  
DANS UN LOTISSEMENT D'HABITAT  
DE TYPE ECOCHARD EN 1959





#### OCCUPATION DE L'ÉAGE

- 1- Hall / Mrah (pièce ne servant que l'été)
- 2- Salon
- 3- Cuisine
- 4- Salle à Manger (Bit el Makla)
- 5- Bit Ddari (chambre des enfants)
- 6- Bit el Nass (chambre des parents)

#### REZ DE CHAUSSEE

- 1- Accès du locataire
- 2- Accès du propriétaire

#### TERRASSE

- 1- WC construits pour les bxp parents.

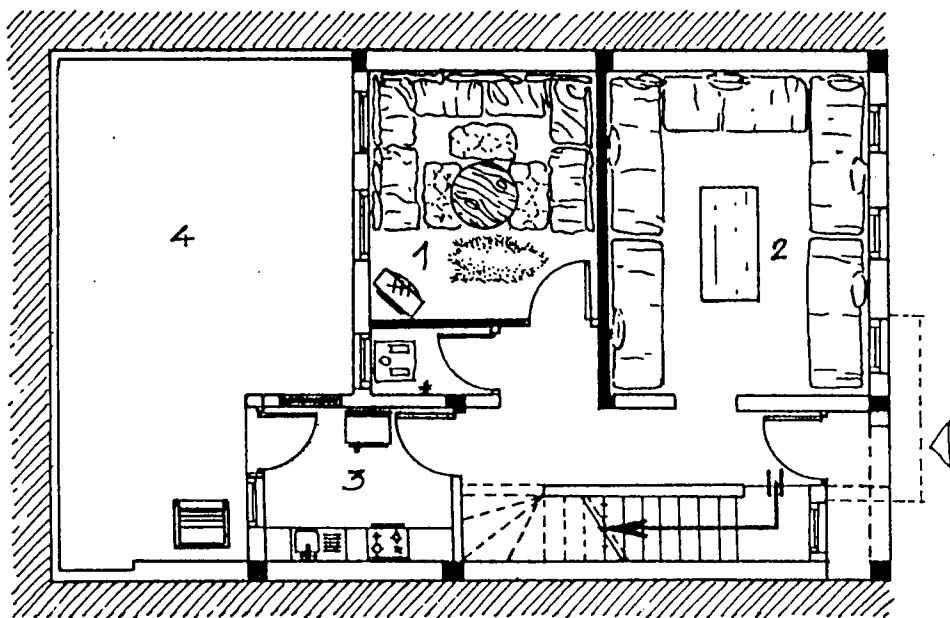
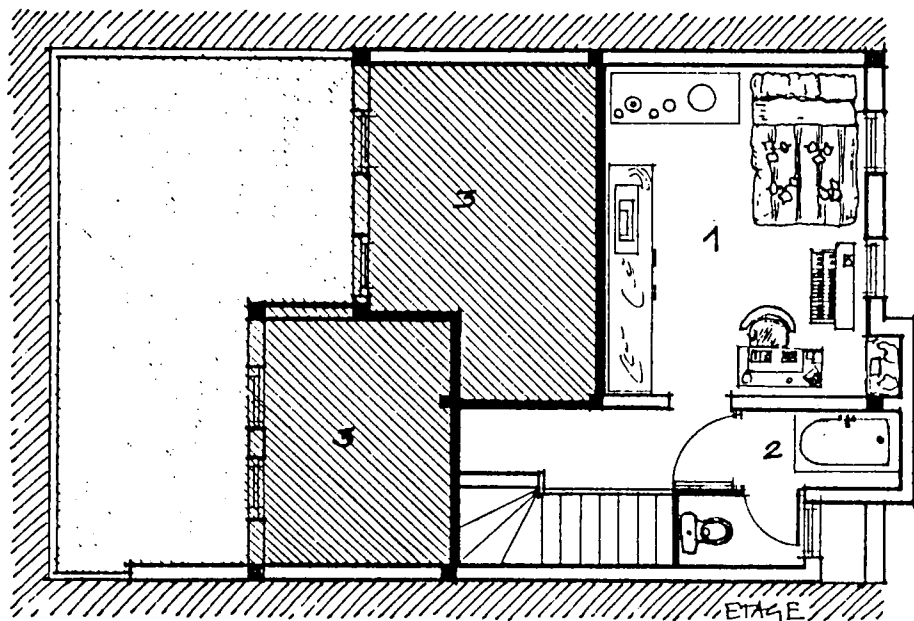
#### COMPOSITION DE LA FAMILLE

- Le père, 35 ans, fonctionnaire
- La mère, 24 ans, sans profession
- 1 fille, 2 ans
- une petite bonne de 9 ans

Des locataires habitent le RDC (jeune couple avec un bébé)

RELEVÉ EFFECTUÉ À EL JADIDA  
(PLAN DE L'ESPACE HABITÉ: 1CM/M  
Les autres 0,5 CM/M)

MAISON RÉALISÉE ENTRE 1980 & 1983  
DANS UN LOTISSEMENT DE 314 LOTS  
CRÉÉ EN 1976. PLAN TYPE NON SUIVI



#### REZ DE CHAUSÉE

- 1- Pièce familiale
- 2- Pièce de réception
- 3- Cuisine
- 4- Cour

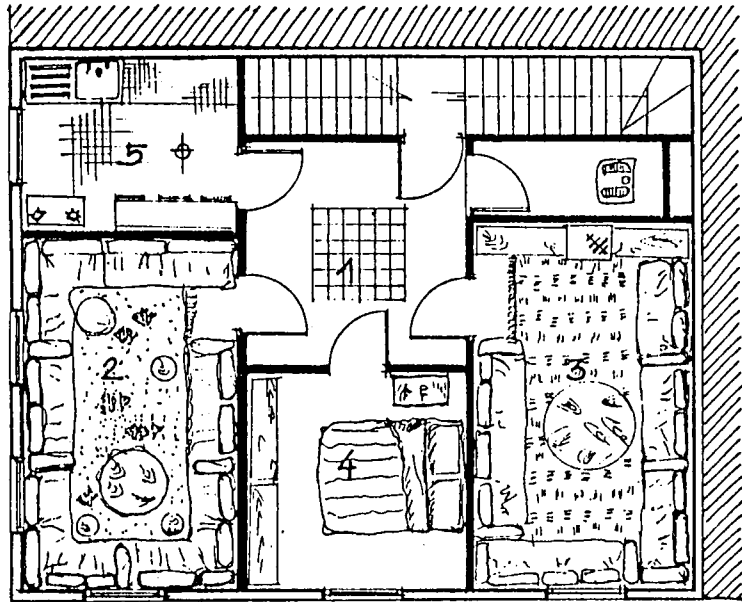
#### ÉTAGE

- 1- chambre des parents (+ bureau du père)
- 2- Salle de bains
- 3- extensions autorisées

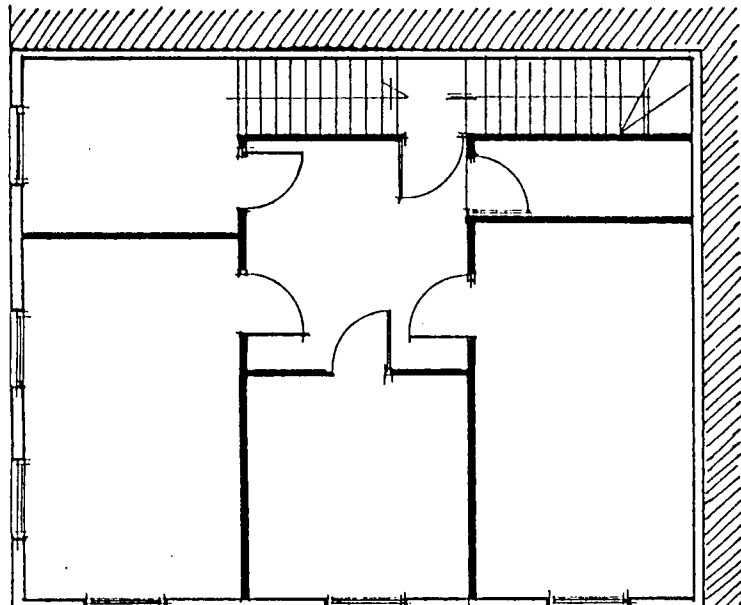
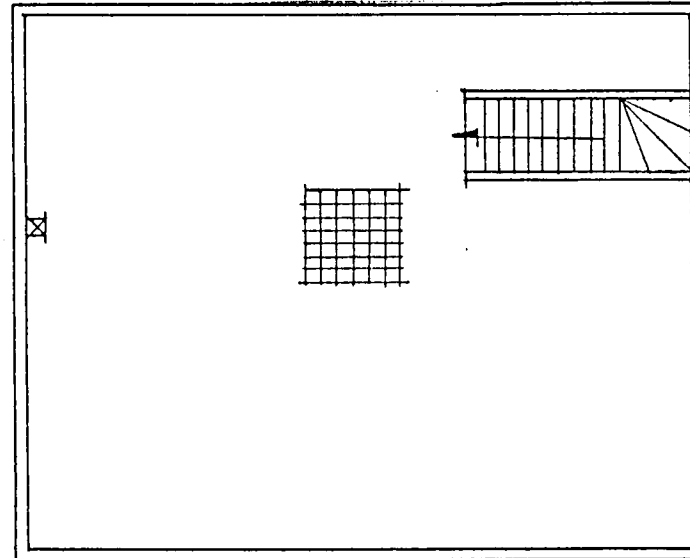
#### COMPOSITION DE LA FAMILLE

- Le père, 52 ans, artisan
- la mère, 31 ans, sans profession
- 3 enfants :
  - 1 garçon de 9 ans issu d'un 1er mariage en France
  - 1 garçon de 19 mois
  - 1 fille de 5 mois
- la gd-mère de la femme (75 ans)
- Les 2 frères de la femme (26 et 22 ans)
- une petite bonne de Faus

RELEVÉ EFFECTUÉ A EL JADIDA dans un ensemble réalisé par le CGT (430 logements) en 1985.

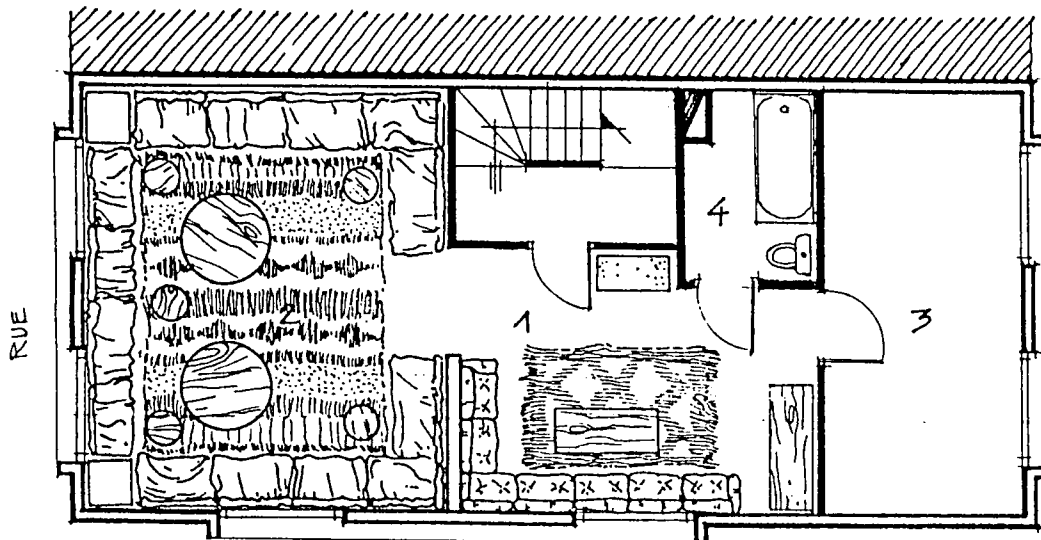


ETAGE

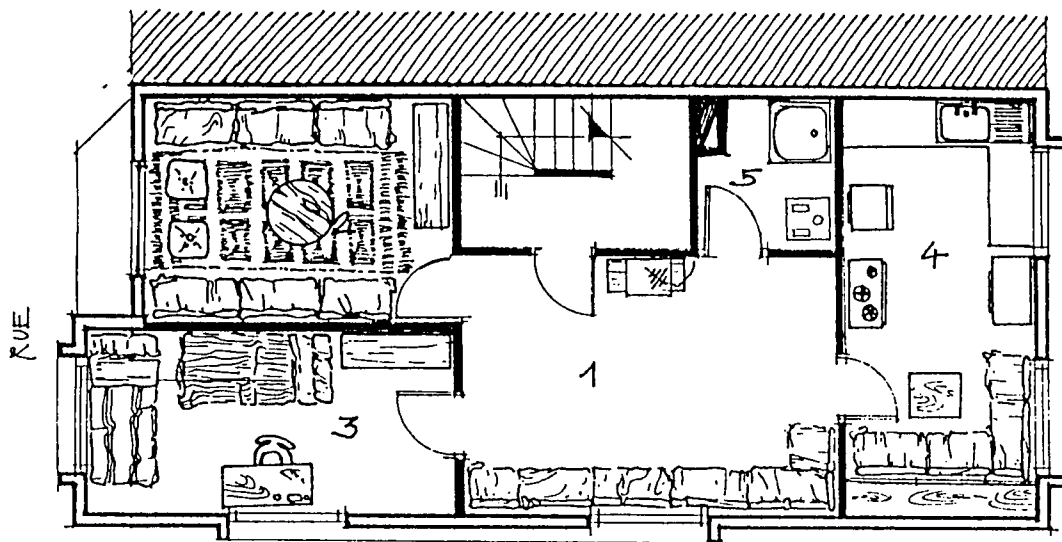
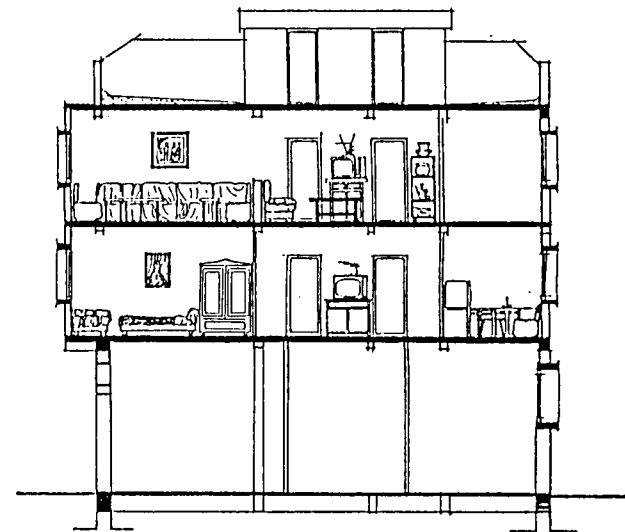


PLAN AUTORISÉ

<p>OCCUPATION DE L'ÉTAGE</p> <p>1- Hall / M'rah          2- Bit Draf          3- Bit Draf          (sejour quotidien          et chambre à          coucher des          enfants.          4- Bit Nass          (Chambre à          coucher)          5- El Kousina          (cuisine)</p>	<p>COMPOSITION DE LA FAMILLE          (Le père est décédé)</p> <p>- La mère 48ans          - 2 garçons 25ans (étudiant)                            10ans          - 4 filles 22ans                            17ans                            14ans                            12ans</p> <p>Locataires au Rdc          (couple d'instituteurs 30x26ans          Enfants : 3 et 1an)</p>
<p>RELEVÉ EFFECTUÉ A KENITRA          1CM/M</p> <p>MAISON REALISÉE EN 1960          DANS UN LOTISSEMENT D'EN-          VIRON 1000 LOTS          (SUPERFICIE DES LOTS : 60M<sup>2</sup>)</p>	



2<sup>e</sup> ETAGE



1<sup>er</sup> ETAGE

PREMIER ETAGE

- 1- M'rah (salle télé)
- 2- Pièce familiale (chambre à coucher des filles)
- 3- Chambres des fils aînés
- 4- cuisine avec coin repas (seddani + méida)
- 5- salle d'eau

DEUXIEME ETAGE

- 1- M'rah
- 2- Bit Didf
- 3- Bit Nass (non visité)
- 4- salle de bains.

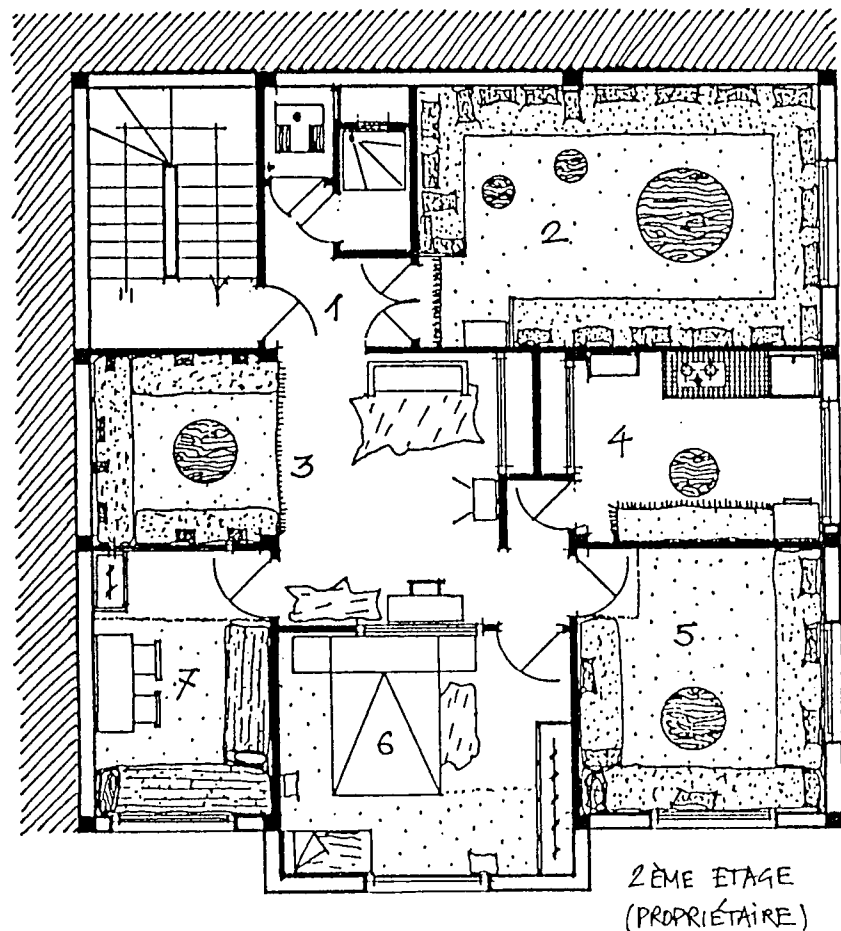
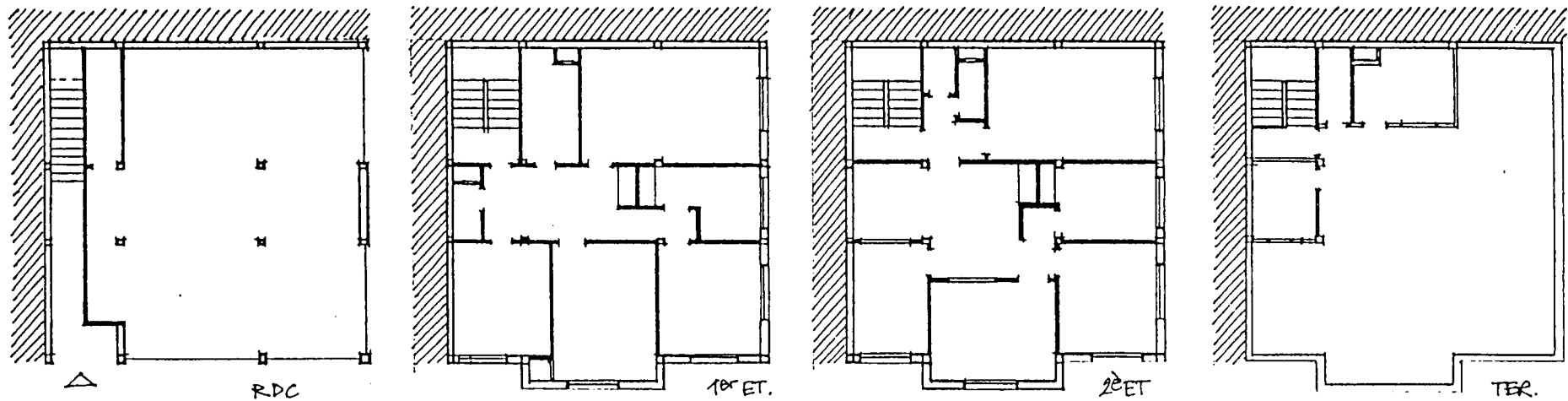
COMPOSITION DE LA FAMILLE

- Le père, 65ans, tûcheron
- La mère, 45ans, sans profession
- 3 garçons :
  - 30ans, sans emploi
  - 15ans, lycéen
  - 4ans
- 3 filles :
  - 23 ans, mariée
  - 21 ans, secrétaire
  - 20ans, étudiante

LE REZ DE CHAUSSEE EST LOUÉ EN LOCAL COMMERCIAL

RELEVÉ EFFECTUÉ A KENITRA (PLANS A 1CM/M, COUPE A 5MM/M)

MAISON REALISÉE EN 1960 DANS UN LOTISSEMENT DE 2500LOTS CRÉÉ EN 1950



OCCUPATION DU  
2<sup>È</sup> ETAGE

- 1- N'bah
- 2- Bit ed Diab
- 3- M'rah
- 4- Cuisine
- 5- Chambre des filles
- 6- Bit ed Nads (parents)
- 7- Chambre des garçons

Le premier étage  
est loué en appart-  
tement

la rez de chaussée  
est loué en commerce

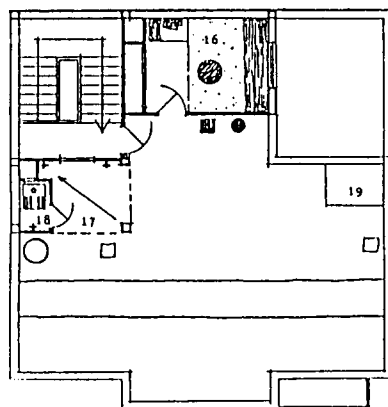
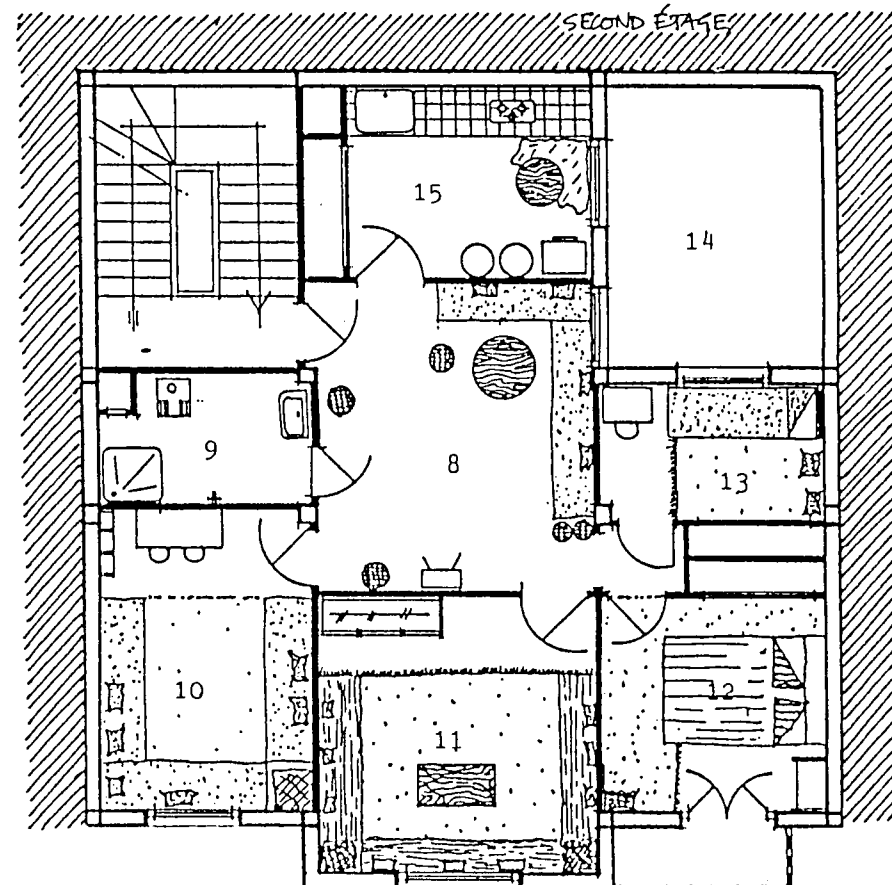
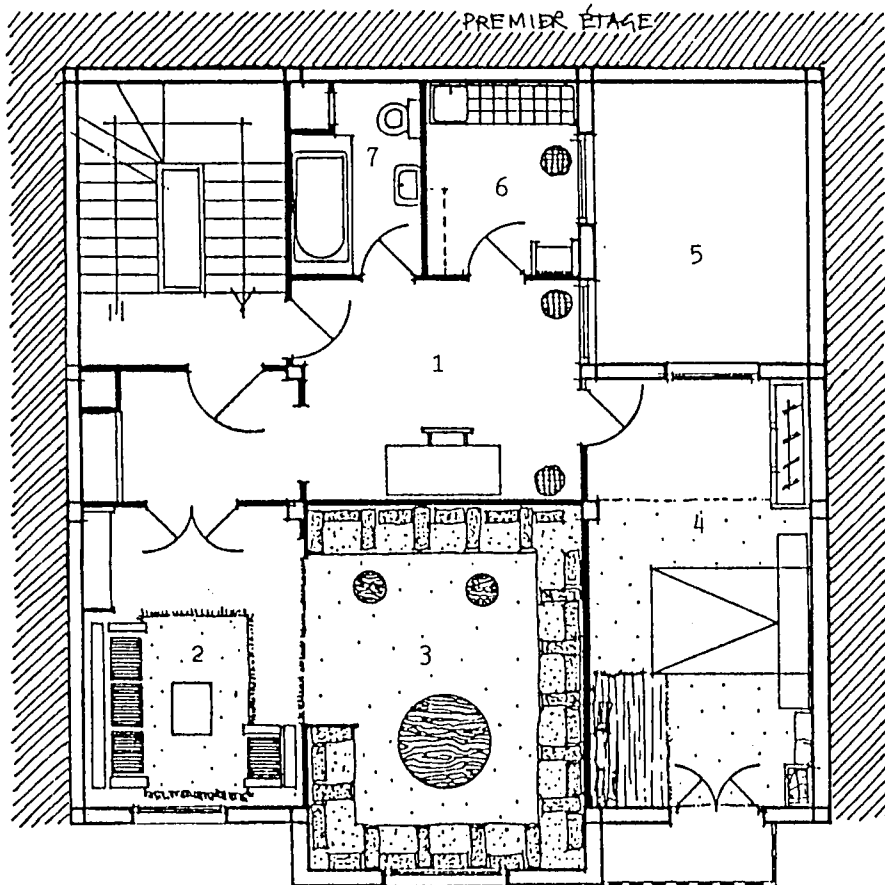
COMPOSITION DE LA FAMILLE

- le père, 50A, mécanicien
- la mère, 44A, sans profession
- 3 garçons    21 ans, étudiant
- 12 ans
- 8 ans
- 4 filles        18 ans, lycéenne
- 16 ans
- 14 ans
- 9 ans

RELEVÉ EFFECTUÉ A KHOURIBGA  
1CM = 1M

MAISON RÉALISÉE EN 1977  
DANS LE LOTISSEMENT NAHDA  
TRANSFORMATIONS IMPORTANTES

KH2



PREMIER ÉTAGE  
(ESPACES DE RECEPTION  
APPARTEMENT DU  
FILS AÎNÉ)

- 1 - Hall
- 2 - Salon européen
- 3 - Salon marocain
- 4 - chambre du fils aîné
- 5 - cour
- 6 - cuisine
- 7 - salle de bains

TERRASSE  
16 - chambre du cadet

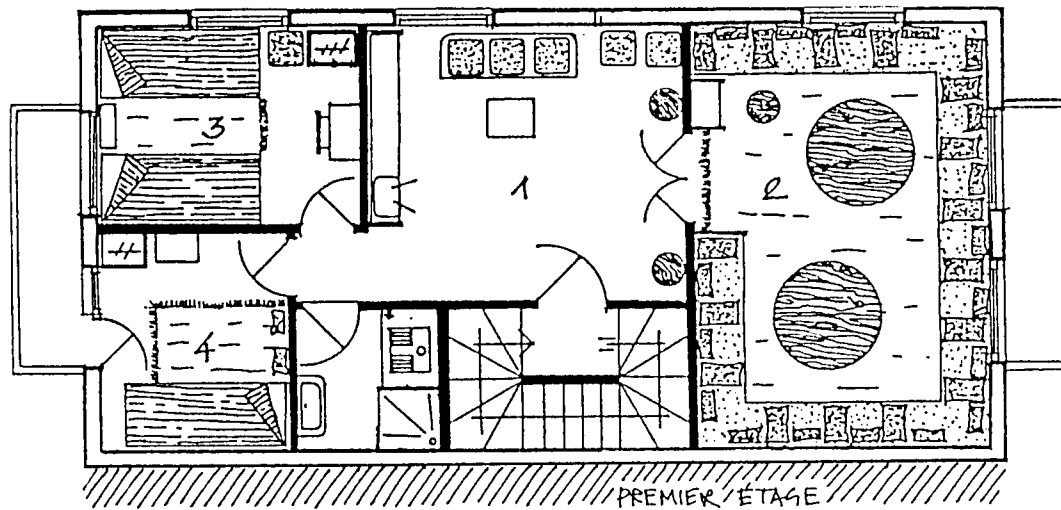
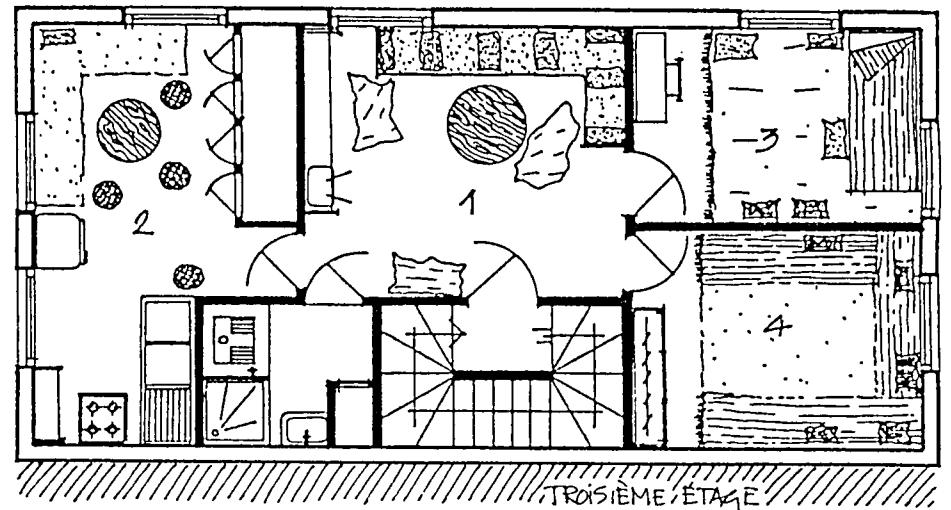
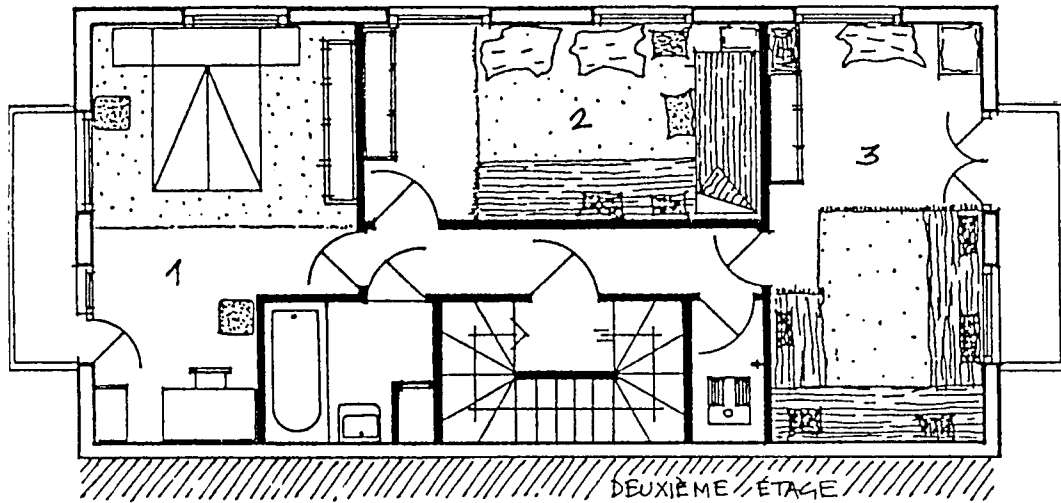
DEUXIÈME ÉTAGE  
(ESPACE FAMILIAL)

- 8 - Hrsah
- 9 - salle d'eau
- 10 - chambre des garçons
- 11 - chambre des filles
- 12 - chambre des parents
- 13 - chambre de la fille aînée

COMPOSITION DE LA FAMILLE

- le père 57ans, ouvrier qualifié
- la mère, 45ans
- le fils aîné, marié, 26ans, professeur
- la bru (21ans) - le petit fils de 2ans
- la fille aînée, 25ans, infirmière
- 3 garçons 20, 16 et 13ans
- 5 filles, 10, 11 et 6 ans

RELEVÉ EFFECTUÉ A KHOURIBGA  
MAISON RÉALISÉE EN 1978, TRANSFORMÉE  
EN 1985



PREMIER ÉTAGE (réception)  
 1- Hall  
 2- bit ed dial  
 3- chambre des garçons  
 4- chambre du fils aîné

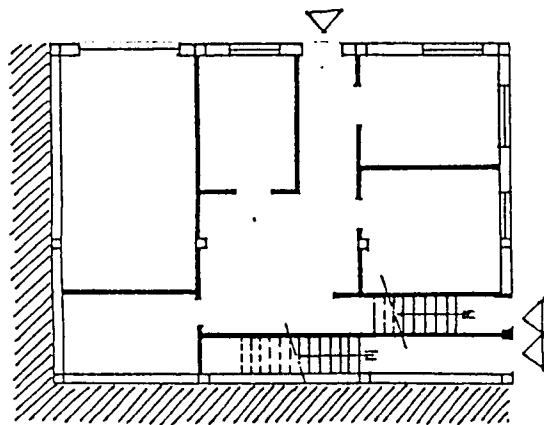
DEUXIÈME ÉTAGE (espace conjugal)  
 1- chambre du père  
 2- chambre de la 1ère femme  
 3- chambre de la 2ème femme

TROISIÈME ÉTAGE  
 1- M'RAH  
 2- cuisine  
 3- chambre de la fille aînée  
 4- chambre des filles

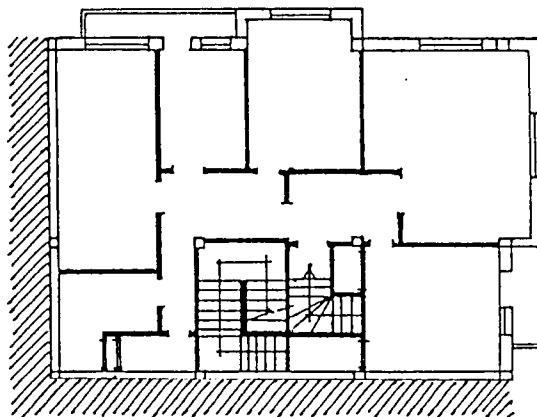
COMPOSITION DE LA FAMILLE  
 - la grand mère paternelle  
 - le père, 55 ans, commerçant  
 - ses deux femmes 40 ans 40 ans  
 - 12 enfants 7 garçons : 24 à 3 ans  
 5 filles : 16 à 4 ans

RELEVÉ EFFECTUÉ A KHOURIBGA  
 1 CM = 1M

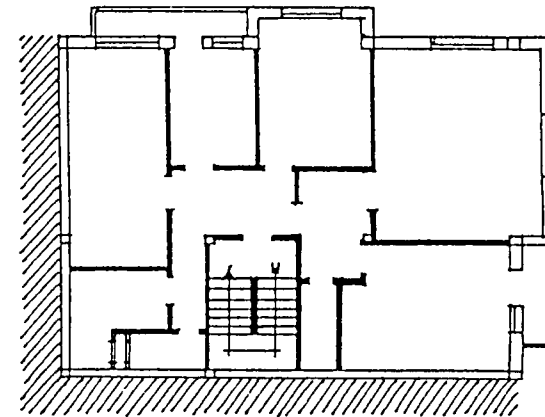
MAISON RÉALISÉE EN 1974  
 DANS LE LOTISSEMENT NAHDA  
 (additions d'un étage)



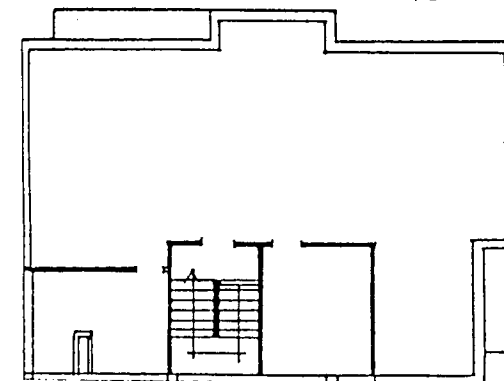
REZ DE CHAUSSEE



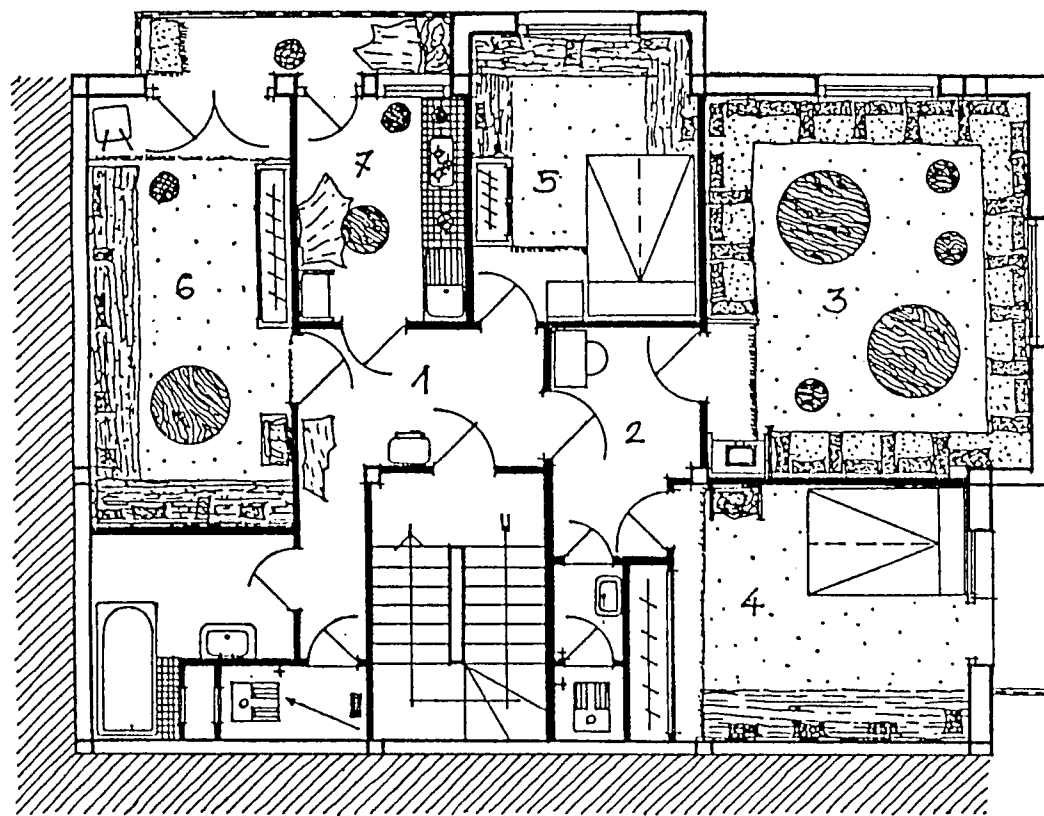
1<sup>er</sup> ÉTAGE



2<sup>e</sup> ÉTAGE



TERRASSE



TROISIÈME ÉTAGE (PROPRIÉTAIRES)

OCCUPATION DU TROISIÈME ÉTAGE

- 1-Hall
- 2-N'bah
- 3-Pièce de réception
- 4-Chambre du fils aîné
- 5-Chambre du fils cadet
- 6-Pièce familiale chambre de la grand-mère et des petits enfants
- 7-Cuisine

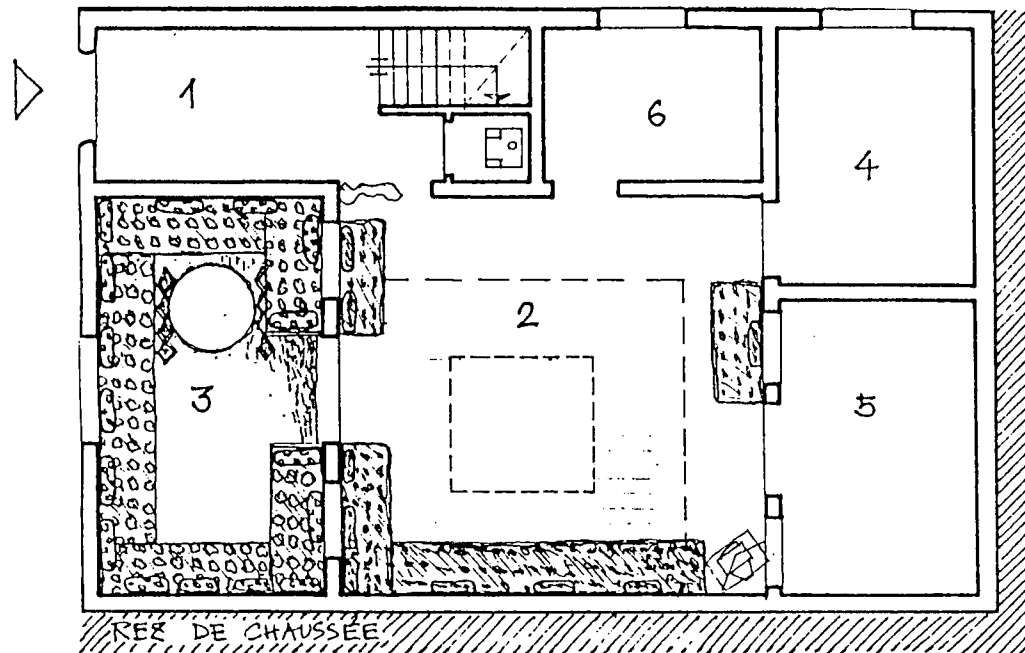
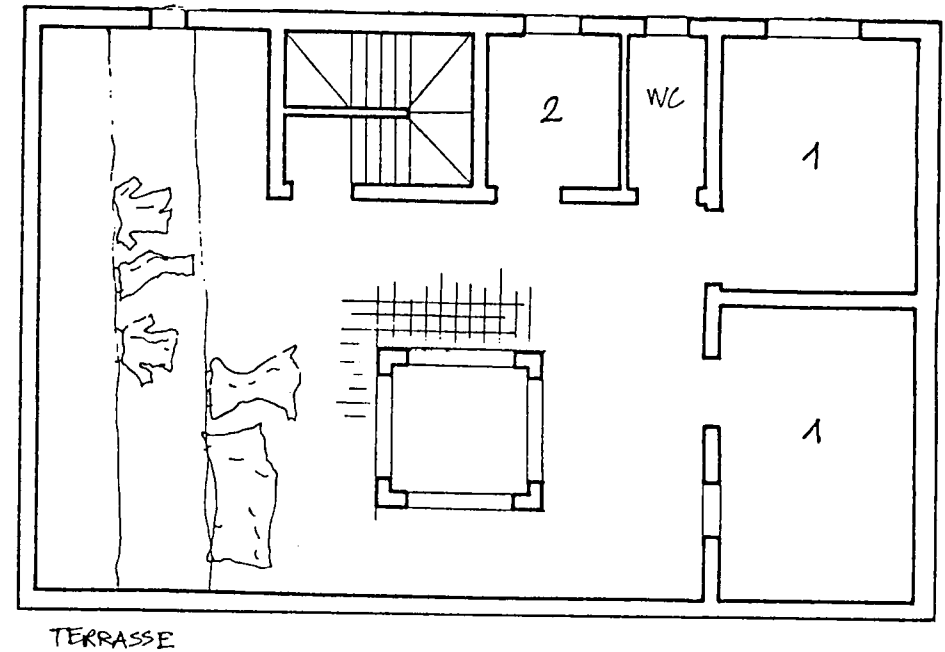
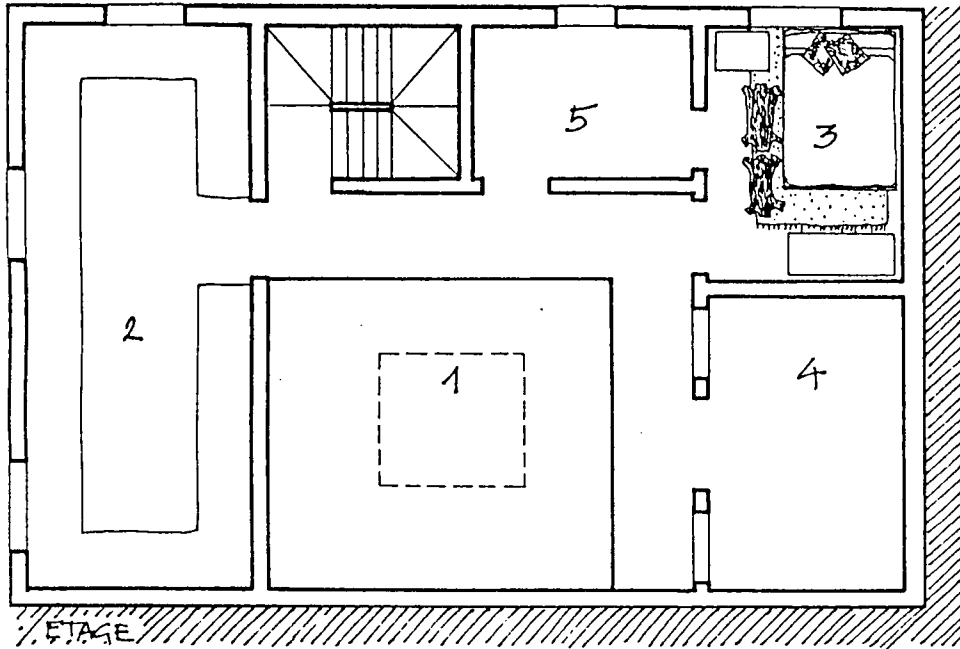
(les autres étages sont en location)

COMPOSITION DE LA FAMILLE

- 1- la grand-mère paternelle
- 2- ses deux fils mariés commerçants en Italie
  - L'aîné, 46ans, sa femme et ses 5 enfants (5-12ans)
  - Le cadet, 38ans, sa femme et ses 2 enfants (3-6ans)

RELEVÉ EFFECTUÉ A KHOURIBGA  
MAISON RÉALISÉE DE 1978 à 1980  
DANS LE LOTISSEMENT NAHDA





REZ DE CHAUSSEE

- 1- Entrée
- 2- Oust-ed dar
- 3- Salon marocain
- 4- chambre
- 5- " "
- 6- Cuisine

ETAGE

- 1- Vide d'oust-ed dar
- 2- Salon
- 3- Chambre des parents
- 4- Chambre
- 5- Salle de bains

TERRASSE

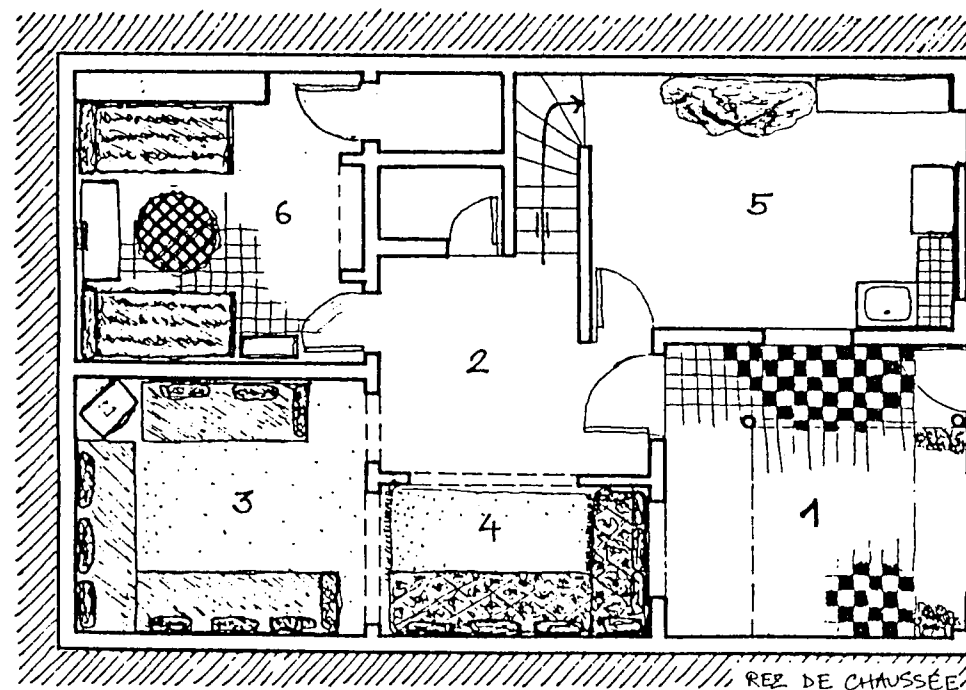
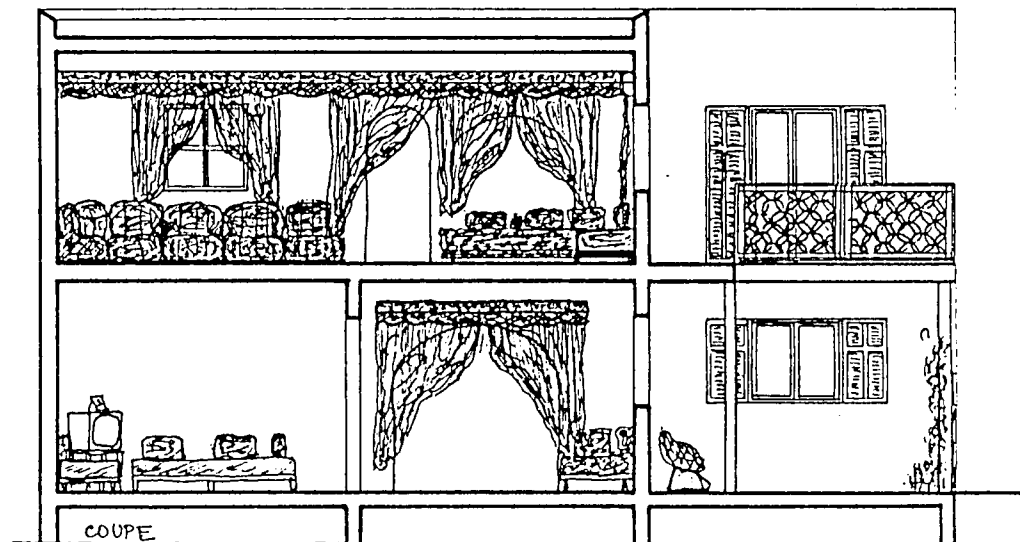
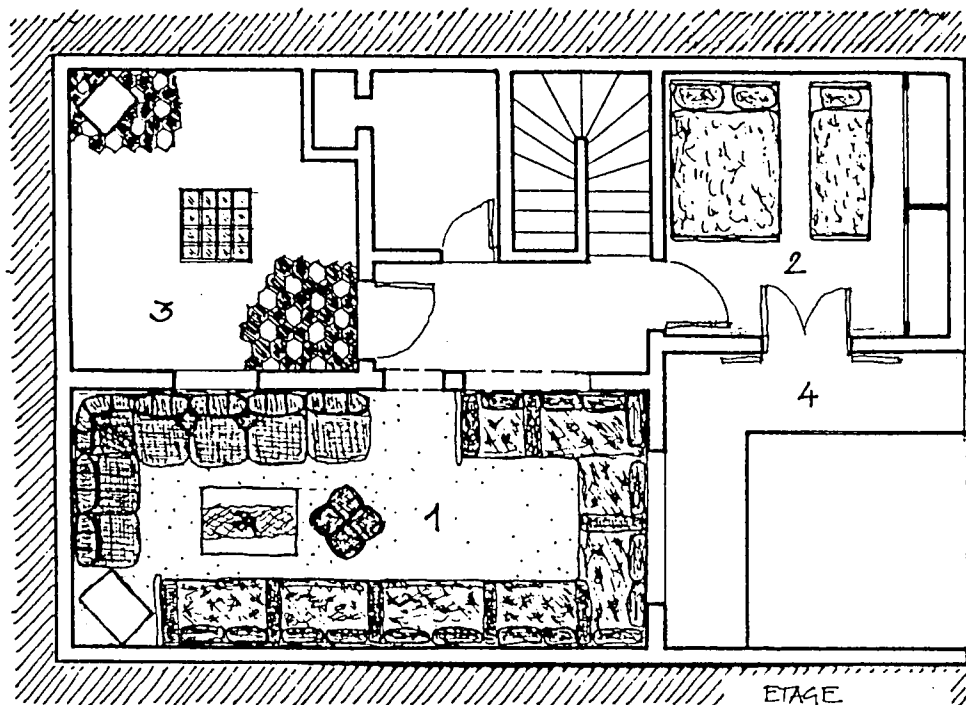
- 1- Chambres
- 2- Cuisine

COMPOSITION DE LA FAMILLE

- 1- Le père 45 ans, chauffeur
- 2- La mère 39 ans, sans profession
- 5 garçons
  - 23 ans
  - 21 ans
  - 18 ans
  - 16 ans
  - 4 ans
- 1 fille 19 ans
- 1 fille adoptive 6 ans

RELEVÉ EFFECTUÉ A MARRAKECH  
dans le lotissement Daoudiat créé  
vers 1970

Plan type refusé



REZ DE CHAUSSEE

1- Cour d'entrée  
 2- Hall - M'ron  
 3- Séjour familial  
 4- Espace repas  
 5- Cuisine  
 6- Chambre des filles

ETAGE

1- Pièce de réception  
 2- Chambre des parents  
 3- Cour  
 4- Balcon

COMPOSITION DE LA FAMILLE.

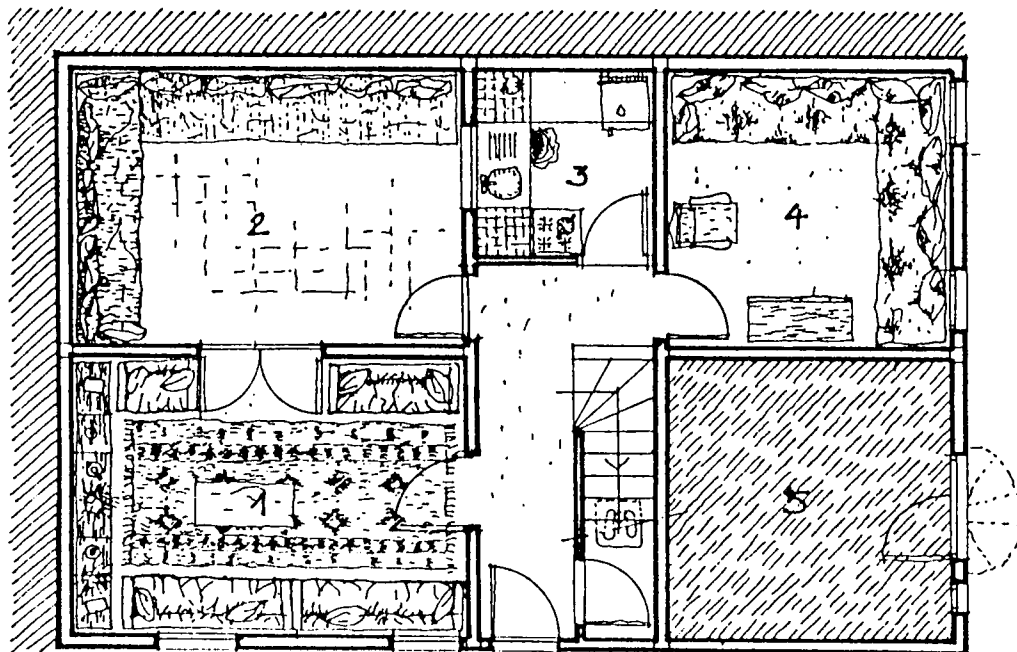
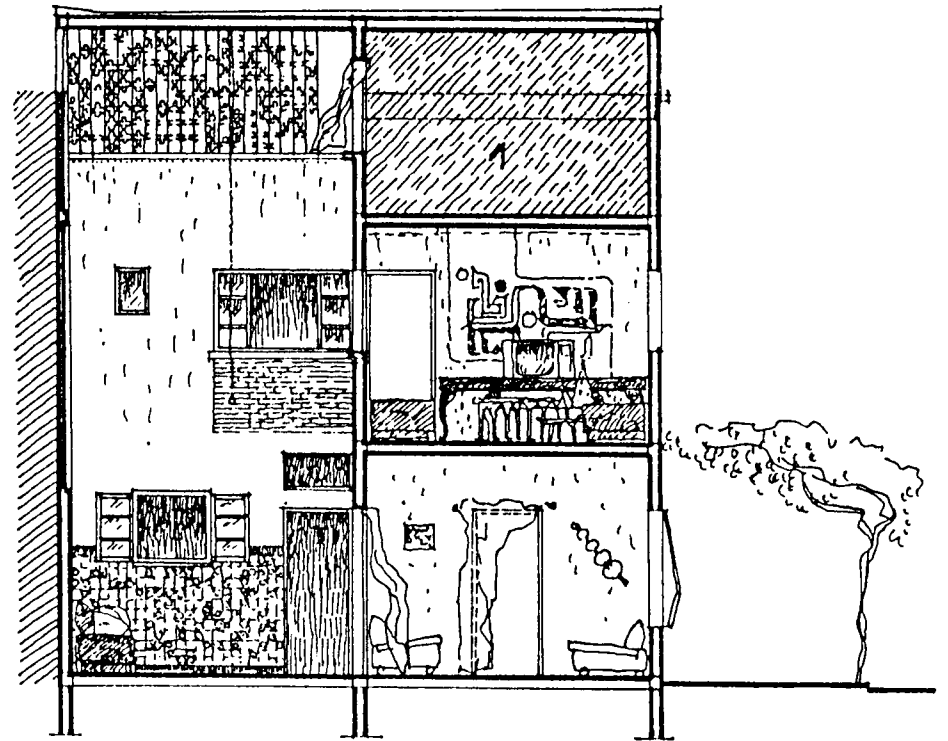
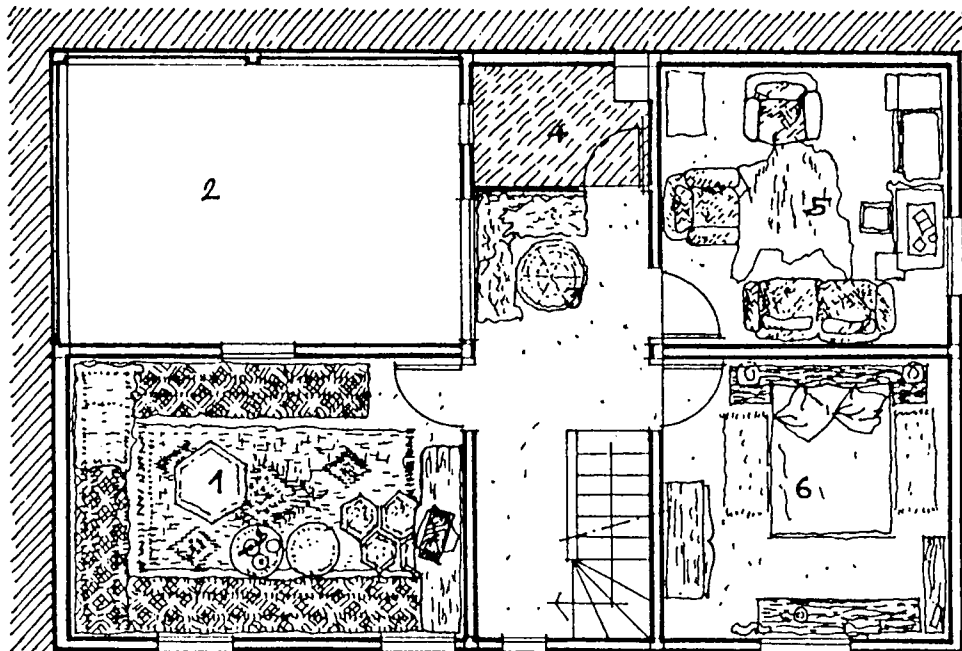
- Le père, 47ans (fonctionnaire)  
 - La mère, 45ans (fonctionnaire)  
 2 filles - 19ans étudiante  
 - 10ans  
 1 garçon - 9ans

(la famille habitait auparavant une maison traditionnelle dans la médina partagée par le groupe familial)

RELEVÉ EFFECTUÉ A MARRAKECH dans le lotissement Daoudiat créé en 1973

Modification du plan-type :

- couverture patio Rdc
- création espace central Rdc
- réunion de deux pièces pour bit ed dix.



<p>REZ DE CHAUSSEE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Pièce familiale</li> <li>2- Patio (couvert, voir coupe)</li> <li>3- cuisine</li> <li>4- chambre des filles et de la femme "adoptée"</li> <li>5- Magasin loué</li> </ul>	<p>COMPOSITION DE LA FAMILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le père, 45 ans, fonctionnaire</li> <li>- la mère, 35 ans, coiffeuse</li> <li>4 filles - 12 ans</li> <li style="padding-left: 20px;">- 10 ans</li> <li style="padding-left: 20px;">- 8 ans</li> <li style="padding-left: 20px;">- 4 ans</li> </ul> <p>Une femme "adoptée" vit avec cette famille</p>
<p>ETAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Pièce de réception</li> <li>2- vide du patio</li> <li>3- hall avec seddari et Meida.</li> <li>4- salle de bain</li> <li>5- bureau</li> <li>6- chambre à coucher des parents.</li> </ul>	<p>RELEVÉ EFFECTUÉ A MARRAKECH dans le lotissement Daboudiat créé en 1975</p> <p>Le plan type n'a pas été respecté</p>

TERRASSE (COUPE)  
1- chambre d'été

## PREMIERES INTERPRETATIONS

### 1 - Les grandes divisions dans l'organisation spatiale

L'immeuble d'habitat économique présente presque toujours plusieurs niveaux dont le nombre est souvent fonction du degré d'urbanisation de la ville de référence. Dans la plupart des villes, petites et moyennes, l'étagement dépasse rarement R + 3.

#### 1.1 - De la maison à l'immeuble urbain : la fréquence des parties locatives

Dans la majorité des habitations relevées, les niveaux inférieurs, en totalité ou en partie, sont destinés par les propriétaires à la location. Celle-ci est tantôt à usage commercial, tantôt à usage de logement. Ces destinations sont généralement déterminées par la nature du lotissement, son cahier des charges, sa situation dans la ville, son importance et, à l'intérieur même du lotissement, la position de la parcelle. C'est sur les voies principales que se développent les rez-de-chaussée commerciaux et particulièrement aux angles des rues les plus importantes, ce qui introduit une forte hiérarchie dans la valeur des parcelles. Ces affectations sont d'ailleurs changeantes. On peut citer le cas de cet immeuble d'angle à KHOURIBGA (lotissement Nahda) dont le rez-de-chaussée loué en logement a été transformé rapidement en local commercial (relevé KH2). Dans plusieurs cas, la fonction commerciale du rez-de-chaussée n'est pas forcément inspirée par une démarche de rentabilité immobilière. C'est le propriétaire lui-même qui ouvre son commerce, activité annexe à celle qu'il exerce principalement et qui permet l'emploi d'un membre de la famille. C'est le cas de l'habitation B1 relevée à BERKANE, où l'oncle maternel tient le local de vente des poulets situé au rez-de-chaussée de la maison de son beau-frère immigré en Hollande.

Malgré la réputation mauvaise qu'à la location d'appartement auprès des propriétaires d'immeubles de lotissement - il n'existe pas de législation sur les loyers - la quantité d'appartements loués est loin d'être négligeable. Ce sont systématiquement les rez-de-chaussée ou les premiers étages qui font l'objet de la transaction locative, et les occupants sont choisis par les propriétaires cohabitants. A EL JADIDA, le propriétaire de la maison (EJ1) construite dans le lotissement Es Saada a choisi comme voisin un collègue de son administration et à KENITRA (K1), la famille modeste qui vit de la pension du chef de famille décédé, ancien militaire, loue son R.D.C. à un couple d'instituteurs. Dans tous les cas de figures, la famille propriétaire occupe l'étage supérieur, celui qui donne accès à la terrasse accessible et dont elle a l'usage exclusif.

## 1.2 - L'omniprésence de la terrasse

La terrasse est un dispositif quasi général des immeubles d'habitat dit économique (PL1). Sa réalisation est autorisée par la réglementation de 1964, alors qu'elle est proscrite pour les lotissements de villas, sensées offrir suffisamment d'espace non construit pour permettre les mêmes utilisations domestiques. Parmi les habitations relevées, seulement deux sur la quinzaine relevée sont privées de terrasse. Elles correspondent à des plans-types élaborés par l'administration ou des architectes : l'une d'entre elles est située à MARRAKECH (M2) et l'autre à EL JADIDA (EJ2). Cette dernière a été conçue par un architecte qui a estimé que le caractère unifamilial de son projet et la proposition d'une cour en fond de parcelle rendait superflue l'existence de la terrasse (PL2). Ce choix paraît inspiré par une certaine dépréciation de la terrasse dans les milieux professionnels, qui la suspectent d'offrir aux habitants le support de surélévations parasites et de pratiques non urbaines (élevage de poules.. souvent visibles depuis le domaine public).

Généralement, cette proscription est détournée par les habitants. C'est ce qui s'est produit pour les autres habitations relevées à MARRAKECH dans le même lotissement (Daoudiat, M1 et M3). A EL JADIDA, l'opération réalisée par la CGI, avant l'accession des acquéreurs, est trop récente pour laisser entrevoir d'éventuelles subversions de la construction d'origine. Quant à la maison de MARRAKECH, le respect initial du plan-type a rendu l'accessibilité de la terrasse difficile : cette transformation entraînait des modifications trop importantes : elles sont apparues secondaires en regard d'autres effectuées par le couple de fonctionnaires qui occupe la maison, manifestement attiré par un certain nombre de valeurs occidentales : le balcon qu'ils ont réalisé sur le jardin de devant (PL2 - relevé M2) en constitue par exemple l'illustration.

Pourtant à MARRAKECH, et cela plus qu'en aucune autre ville où ont été effectués les relevés, la terrasse jouit d'un avantage supplémentaire qui ne se réduit pas à l'extension des espaces d'autoproduction familiale et principalement féminine. Les occupants (M1 et M3) soulignent nettement l'utilisation estivale et nocturne des pièces qui donnent sur la terrasse. Une chambre répond à cet usage dans M3 et deux chambres (une pour les parents, une pour les enfants) dans l'habitation M1. Cette persistance d'un nomadisme saisonnier n'est pourtant pas exclusif de MARRAKECH, puisqu'il est mentionné par un habitant de BERKANE, petite ville située du Nord du Maroc (B1).



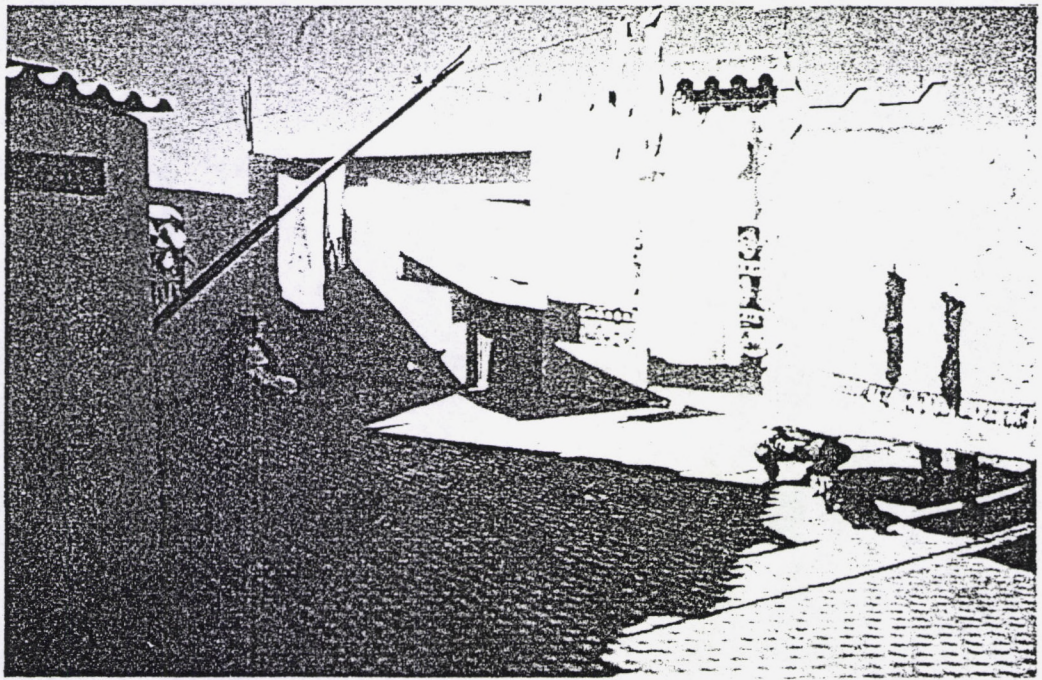
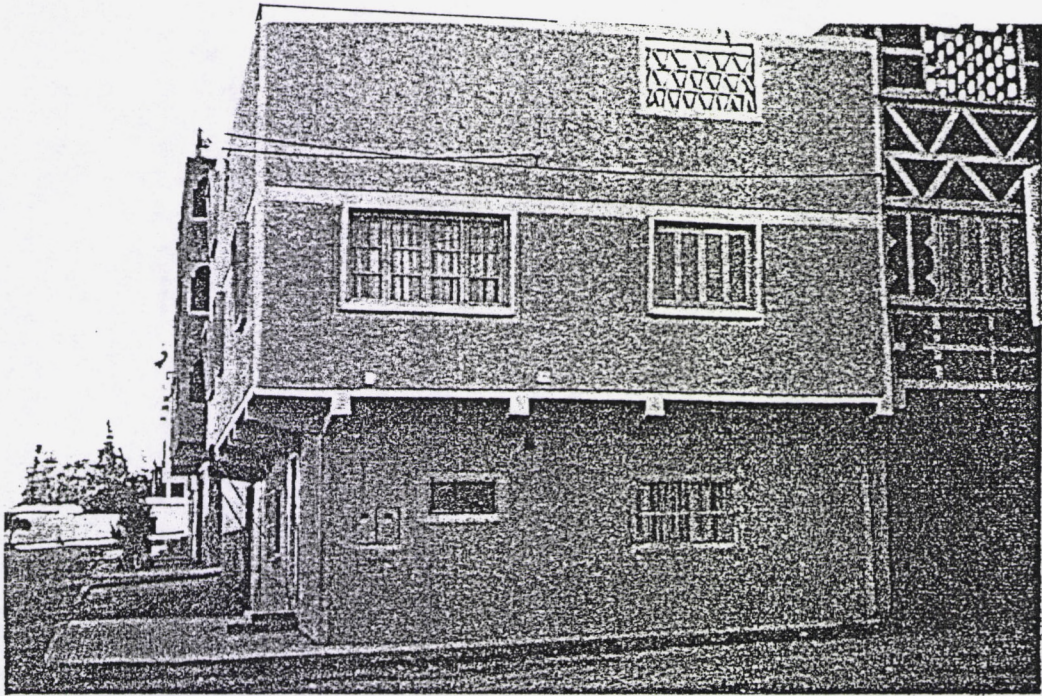


Planche 1 : Une maison d'habitation économique et sa terrasse (BERKANE)



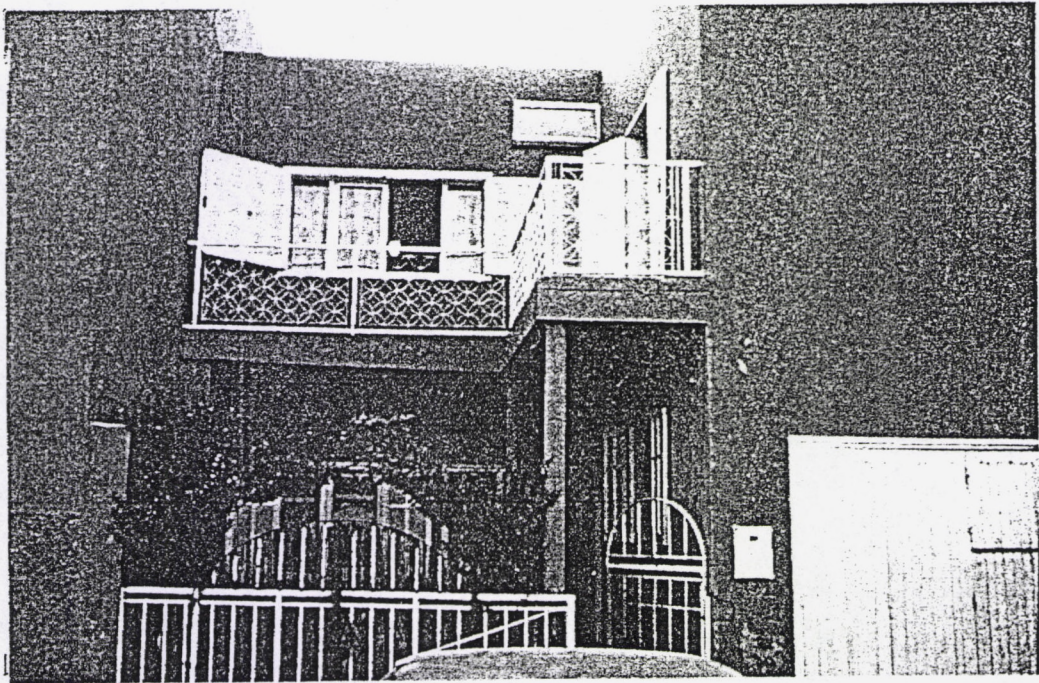


Planche 2 : Deux maisons sans terrasse (EL JADIDA et MARRAKECH)

Enfin, nous avons signalé dans un article (CRA n° 20/21)(1) les qualités d'indépendance que donnait, pour certains fils de famille majeurs, la pièce de la terrasse (KH 1) et naturellement l'espace de développement que donne cet ultime étage découvert pour le déroulement des fêtes familiales.

### 1.3 - Une étanchéité conservée : Réception/famille

Les écarts sociaux qui caractérisent les familles résidant en lotissement d'habitat économique se traduit dans la variété des solutions architecturales offertes par ce type d'habitat. C'est à la fois un avantage et un inconvénient ; inconvénient car les écarts invitent à la prudence quant aux comparaisons, avantage car les plus grandes habitations permettent plus facilement aux modèles culturels de s'exprimer dans le plan.

Du point de vue spatial, un aspect permissif de l'habitat économique réside, pour le propriétaire, dans la possibilité de développer sur plusieurs niveaux son espace de vie. Ce découpage par étage crée d'ailleurs de lui-même des limites d'étanchéité entre grandes catégories d'espace (public et privé) parfaitement exploitées par les habitants. Mais attachons-nous d'abord à l'analyse des appartements établis sur un seul niveau.

Parmi les habitations relevées, la première enquêtée à KENITRA (K1) représente sans aucun doute l'espace minimal produit en lotissement économique. L'appartement est situé à l'étage d'un immeuble dont le rez-de-chaussée, identique, est loué. La construction est établie sur la plus petite parcelle produite en lotissement d'habitat économique : 65 m<sup>2</sup> (9 m x 7,3 m). Construit vers 1960, ce type de lot n'est guère conçu désormais que pour le "recasement" des bidonvilles, dans les lotissements économiques créés par l'Etat. On peut penser, par ailleurs, qu'il correspond, dans la configuration de son plan, à la normalisation de la typologie produite dans les nouvelles médina, en milieu urbain, dans les années 1930, aujourd'hui encore perpétuée dans les lotissements clandestins.(2)

Dans le cas présent, la famille est nombreuse, vit de la pension du père décédé et des revenus de la location du rez-de-chaussée. Sept personnes vivent dans ce logement de 60 m<sup>2</sup>. Trois pièces, quatre avec la cuisine, sont

---

(1) cet article est présenté en annexe

(2) faire le rapprochement, en particulier, avec les relevés présentés par Serge SANTELLI et Bernard TOURNET dans les CRA n° 20/21 p. 53



distribuées par un M'rah central éclairé par une Douaïa centrale (voir relevé K1).

La mère occupe la plus petite chambre, 9 m<sup>2</sup>, tandis que le reste de la famille se partage une pièce familiale et une pièce de réception d'égale superficie (3 x 5 m). Le rapport à la rue et le nombre de fenêtres distinguent seulement la configuration spatiale de ces deux pièces (3 fenêtres contre 1). Du point de vue de l'usage, la pièce de réception constitue toutefois un espace réservé, prêt à l'accueil impromptu d'invités étrangers, seulement utilisé pour le sommeil des jeunes gens.

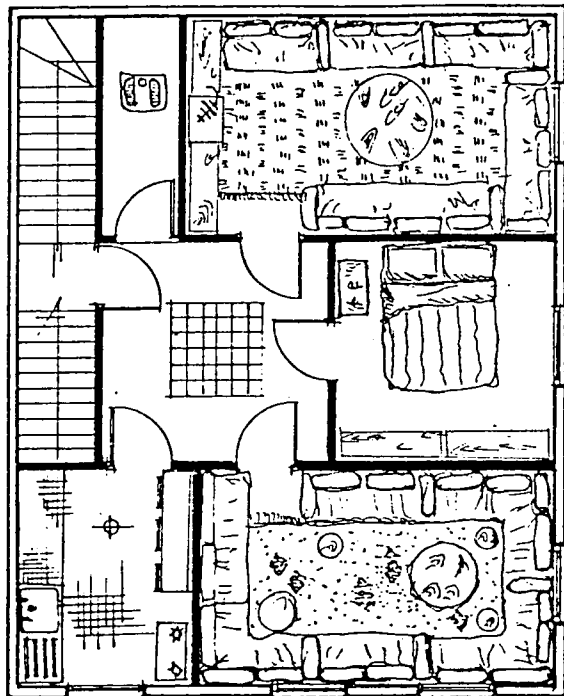
On a, dans ce cas, l'organisation la plus frustrée donnée par les relevés et enquêtes.

Parmi les autres immeubles, tous habités par leur propriétaire, en totalité ou en partie, trois autres maisons ont un seul niveau occupé par la famille propriétaire (alors que les onze restantes présentent un développement de l'habitation de ces familles sur deux, voire trois niveaux). A la différence du petit appartement de KENITRA décrit plus haut, les trois logements ne disposant que d'un seul niveau bénéficient d'une plus grande superficie, car la taille de la parcelle oscille entre 100 et 120 m<sup>2</sup>, ce qui constitue la dimension moyenne des lots dans ce type d'opération aujourd'hui (voir fig. 3).

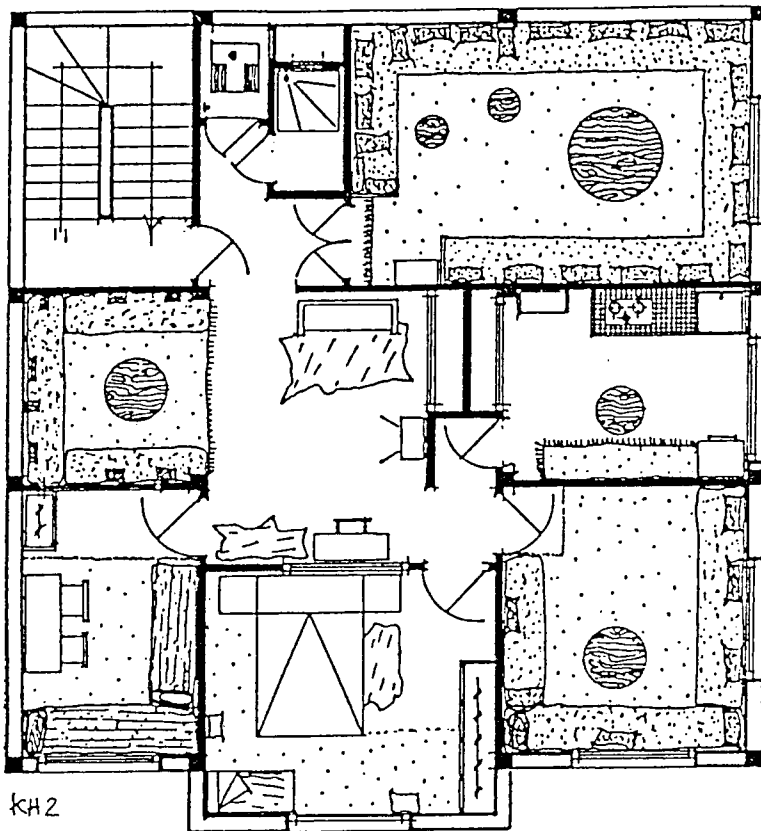
L'une des habitations relevées à EL JADIDA (EJ1) manifeste peu d'écart par rapport au plan-type, du moins en ce qui concerne le plan. Cette habitation occupée récemment (1983) par un jeune ménage n'a pas fait l'objet de transformation internes. Les quatre pièces (cinq avec la cuisine) sont distribuées par un hall-M'rah assez grand. Les pièces de réception et de séjour familial sont les plus exposées au domaine public. Toutefois, cette organisation ne présente pas la recherche d'une nette séparation entre pièces de réception et pièces familiales (Bit Diaf/Biout Harem), comme cela est le cas pour la maison de KHOURIBGA (KH2) déjà commentée dans les CRA 20/21 (maison N). Dans cette dernière, le hall d'origine a été restructuré en deux espaces successifs dont le premier commande l'accès à Bit ed Diaf et le second, nettement agrandi en superficie, devient espace familial et distributeur des chambres.

La troisième habitation (KH4) présente également pour sa part une profonde restructuration. Dans ce cas, la partition principale se fait entre, d'une part, la cuisine et la chambre attribuée à la grand-mère et aux enfants (qui sert de séjour familial) et, d'autre part, la pièce de réception flanquée de deux chambres conjugales.

Dans ces trois exemples, les compositions familiales agissent fortement sur l'organisation spatiale. Les deux



K1  
Parcelle 7,5M x 9M



KH2  
10M x 10M

EJ1  
12M x 10M

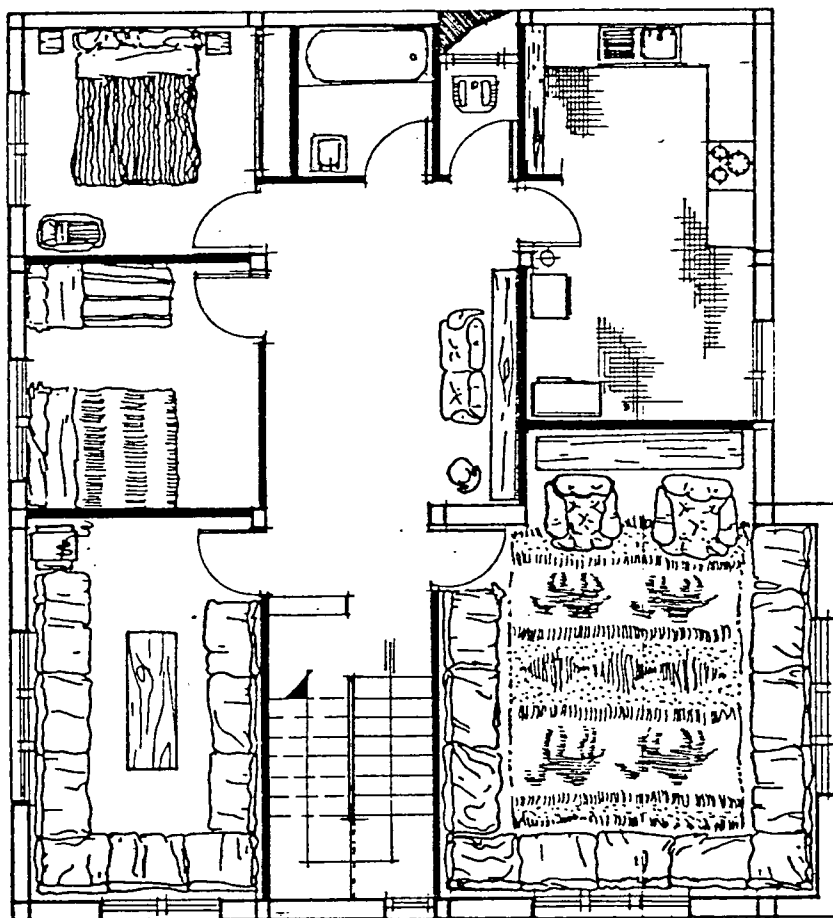


fig. 3 : Trois appartements d'un seul niveau

logement de KHOURIBGA traduisent une nette division entre réception et vie familiale. Elle correspond au terme de transformations effectuées par de grandes familles qui ont pu expérimenter sur une longue période de temps, l'espace d'origine. L'une de ces maisons (KH4) est en effet le lieu de vie d'une famille élargie : la grand-mère paternelle règne sur un espace confiée par ses deux fils mariés, immigrés huit mois sur douze en Italie, et dans lequel vivent en permanence 9 personnes (la grand-mère, ses deux brus et les sept enfants en bas âge des deux couples). La seconde (KH2) est partagée par une famille restreinte de 9 personnes, qui a procédé aux transformations quatre ans après son entrée dans les lieux.

Pour sa part, la maison construite à EL JADIDA abrite, depuis seulement quatre ans, un couple relativement jeune (35 et 24 ans) parent d'une unique fillette de 2 ans. En son état actuel, la structure familiale, indépendamment du modèle culturel de référence, n'impose pas le type d'étanchéité recherchée dans les maisons précédentes. Auparavant, dans l'une d'entre elles (KH2), "on avait des problèmes pour recevoir les invités ... toutes les portes donnaient sur le M'rah, la porte de Bit ed Diaf était en face de tout". Dans la grande famille qui habite cette maison, les personnes du sexe féminin sont au nombre de quatre en dehors de la mère (une fille de 18 ans et trois autres de 9 et 16 ans). Une adhésion aux valeurs traditionnelles exprimée par le concept d'"ehtiram" (respect), mis en avant par le père, justifie socialement l'étanchéité créée entre réception et lieux de la vie familiale.

Au contraire, dans la maison d'EL JADIDA (EJ1), la présence de la jeune femme, lors de l'accueil de l'enquêteur, sa tenue vestimentaire européenne, traduisent l'adhésion à des valeurs nouvelles, malgré son retrait immédiat après les salutations. La différence des plans se trouvent à l'intersection de ces différences d'idéologie et de structure familiale.

La division des pièces sur deux niveaux fait alors apparaître avec plus de netteté les tendances qui opèrent, dans l'habitation contemporaine des classes moyennes et populaires supérieures, les grandes divisions et les regroupements des pièces. Cette répartition sur deux niveaux, nous l'avons dit, concerne onze des quatorze maisons actuellement relevées.

Le développement de l'habitation sur deux niveaux réalise en effet opportunément l'étanchéité entre les pièces de réception et les pièces de la vie familiale. C'est la première grande remarque que l'on peut faire et qui confirme la recherche d'une bipartition très marquée dans le cas plus défavorable d'un unique niveau.

#### 1.4 - La réception : l'étranger et le masculin

Deux tendances sont par ailleurs à noter : la première concerne le niveau où est établi l'espace destiné à la réception - ce n'est jamais le rez-de-chaussée (une exception confirme cette règle dont nous reparlerons plus loin). Une seconde tendance concerne les pièces associées à l'espace principal de réception : on peut affirmer qu'elles sont systématiquement masculines. Elles comprennent en effet les chambres des éléments mâles de la famille et, dans la presque totalité des cas, la chambre à coucher du maître de maison, apparentée en la circonstance aux pièces masculines de l'habitation.

Regardons successivement comment s'expriment dans les habitations relevées ces deux tendances, et dans un premier temps la première.

Examinons tout d'abord les habitations disposées sur deux niveaux dont l'un est situé au rez-de-chaussée. Ce cas de figure concerne les trois habitations relevées à MARRAKECH (lotissement Daoudiat: M1, M2, M3) et une maison à BERKANE (B1). Deux d'entre ces habitations (M1 et M3) présentent une variation régionale dans l'existence d'un patio central (M1) ou latéral (M3) couvert, mais montant de fond sur deux niveaux. Cette disposition n'est pas sans conséquence puisqu'elle permet l'usage d'une plus grande surface en rez-de-chaussée.

Indépendamment de cette différence, dont nous verrons plus loin une possible incidence, chacune de ces quatre maisons présente le trait commun d'un développement de l'espace de réception à l'étage. Ce niveau réception concerne les invités étrangers à la lignée familiale. Dans tous les cas, la chambre conjugale est située à ce même niveau et dans l'une de ces habitations (M1) s'y ajoute une chambre destinée aux deux fils aînés (23 et 21 ans). Les invités étrangers étant essentiellement masculins, tout l'étage prend une connotation masculine, ce qui vaut également pour la chambre conjugale, dont l'ameublement est dans la quasi totalité des cas, de type moderne occidental et matrimonial. Cette remarque nous conduit à l'analyser comme faisant partie d'un espace de représentation dont le lieu majeur serait le Bit ed Diaf. Lors de chacune des visites effectuées, les enquêteurs ont noté le caractère très ordonné de cet espace, en même temps que sa disposition d'attente et d'utilisation sporadique : tables et tablettes regroupées dans un coin, coussins empilés (M3). La chambre à coucher pourrait participer du même esprit et l'absence de gêne manifestée par certains maîtres de maison pour la montrer (M1, B1) peut laisser penser qu'à défaut d'avoir un usage conforme aux pratiques, la chambre à coucher joue un rôle important dans l'idée que le chef de ménage compte donner de lui-même. (PL 3)



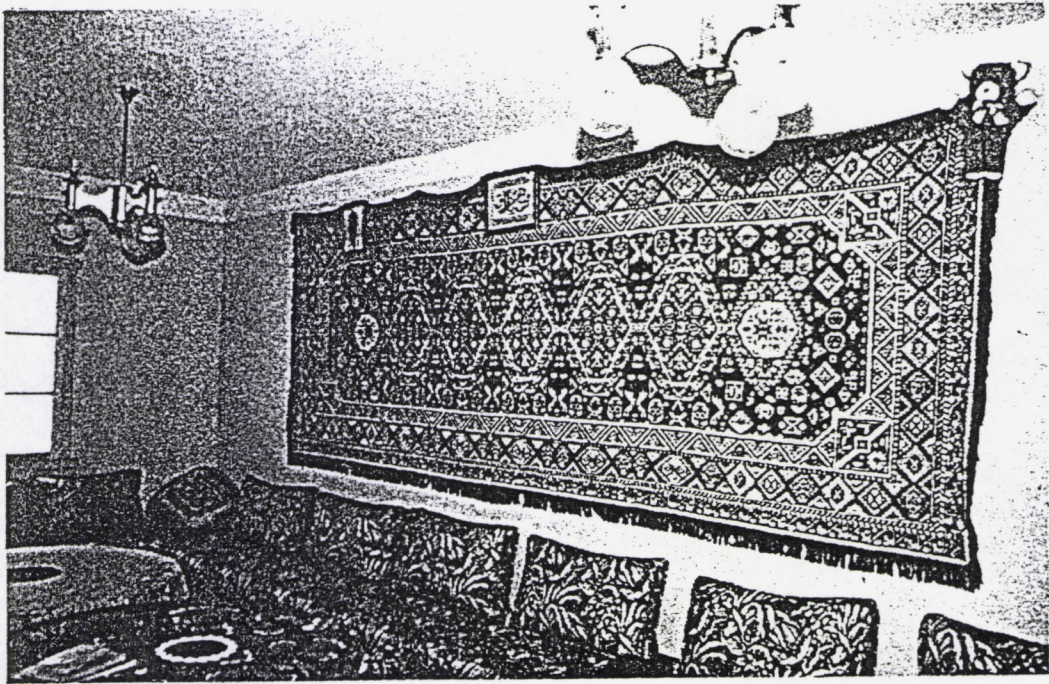
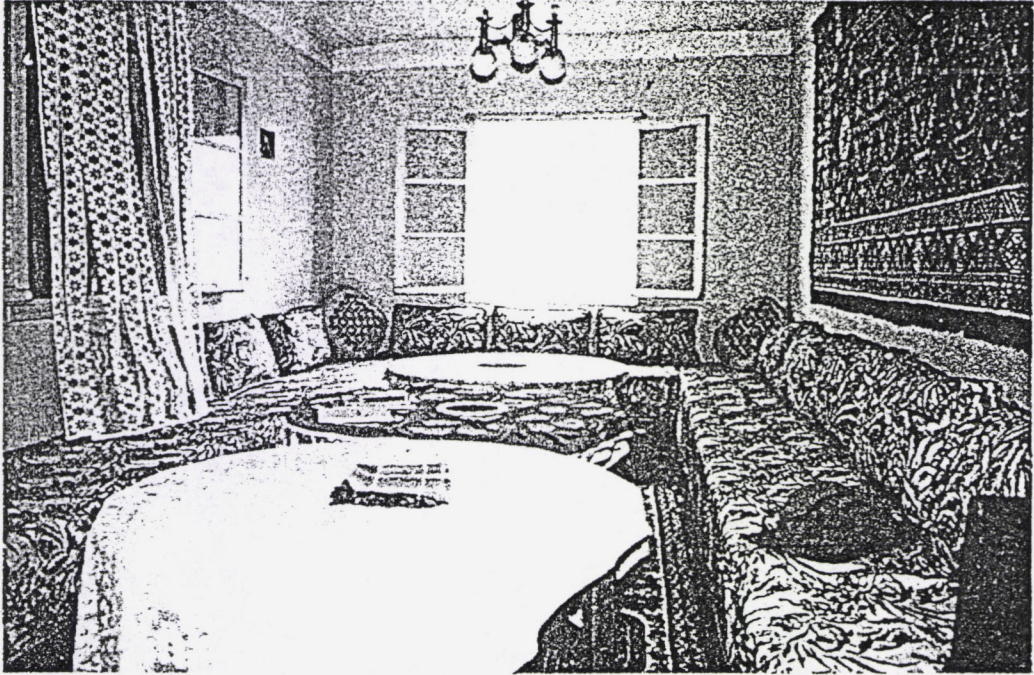


Planche 3 : Le salon des invités (BERKANE)



Quant à la position étagée de cette partie réception, elle paraît correspondre au statut de cet espace : faire monter les invités étrangers à l'étage correspond à un rituel de dignité en concordance avec le statut social de la réception (1). Lorsque l'habitation est établie au-dessus d'un autre appartement loué, ou d'un commerce, la montée d'un niveau réalise cette condition nécessaire et suffisante. Cela permet alors de faire succéder l'espace domestique familial à l'étage de réception (K2, KH1, KH3) sur l'axe d'ascension verticale. Par contre, dans les habitations ne disposant que de deux niveaux destinés à l'habitation, celui de la réception est systématiquement disposé au-dessus de l'espace familial. L'indépendance de son accès n'est d'ailleurs pas toujours bien maîtrisée : le cas est flagrant lorsque les changements du plan-type n'ont pas été possibles (M2 et M3). Par contre, le rejet total du plan-type négocie en même temps l'indépendance d'accès au niveau réception (M1 et B1).

#### 1.5 - L'espace familial : intériorité et féminité

Quant à l'espace proprement familial situé au rez-de-chaussée (dans cette position subordonnée du bas par rapport au haut qu'on peut rapprocher du masculin dans sa relation au féminin), il se déploie sur la totalité de ce niveau en annexant l'équivalent du patio ou de la cour. Cet espace n'exclut pas l'invitation, mais il s'agit de l'accueil de la famille large et dans ce cas le concept invitation est impropre car la présence de la famille large est, même en son absence physique, inscrite dans le plan de l'habitation : son irruption est imprévue, non annoncée, massive, même si elle a généralement lieu l'été. Dans certaines habitations (M1 et M3), les *seddari*(2) se développent bien au-delà de la pièce de séjour familial, dans le patio central (M1) ou la cour couverte d'angle (M3). Dans le cas exceptionnel de fêtes non moins exceptionnelles souhaitées, prestigieuses et voyantes (le voisinage est concerné), l'ensemble de la communauté invitée occupe, en séquences temporelles et division sexuelle différenciées la totalité de l'espace, pièce de réception comprise, cette dernière étant le lieu de réunion des hommes.

D'une manière générale, l'espace familial du rez-de-chaussée est donc marqué du sceau féminin. La grand-mère (B1) et les filles (B1, M1, M3) ont leur chambre à l'intérieur de cet espace familial. Souvent le séjour qui est intégré à ce niveau familial est en même temps l'espace du sommeil de la grand-mère et des plus jeunes enfants. C'est le cas de la maison B1 relevée à BERKANE. Le fils aîné interrogé mentionne la "concurrence" que se font la grand-mère et la télévision en ce lieu: "qui va distraire le plus la

---

(1) cette hiérarchie n'est peut-être pas sans rapport avec l'habitat du Sud Marocain qui place successivement, de bas en haut, le niveau des bêtes (le "plancher des vaches"), celui des invités et enfin celui de la famille.

(2) banquettes composées d'un socle continu en bois et de matelas (M'Tarba)

famille" précise-t-il malicieusement ? Dans tous les cas, la polyvalence de ce séjour familial conduit à la persistance d'un aménagement de type traditionnel avec seddari et meïda (B1, M3, B2, EJ2, K1, K2, KH3, KH4), configuration également fréquente dans les chambres des filles; nous y reviendrons ultérieurement.(PL4)

- Exception

Nous y avons fait allusion plus avant, une maison fait exception vis-à-vis de ce schéma mettant prioritairement l'espace de réception en étage. Il s'agit d'une des maisons relevées à EL JADIDA (EJ2) dans un lotissement réalisé par la CGI. Il n'est pas impossible que la présence de l'espace de réception en rez-de-chaussée soit liée à l'inachèvement de la construction; une possibilité d'extension existe à l'étage. Mais cette explication semble fragile : l'unique pièce de l'étage pouvait être aménagée en salon de réception à la place de la pièce du rez-de-chaussée de taille équivalente. Il semble que, dans ce cas, les éléments d'une culture européenne, acquis par le maître de maison au cours de son émigration en France, aient joué un rôle essentiel dans le choix retenu. Il y a effectivement, dans les positions de la pièce de réception, au rez-de-chaussée et de la chambre à coucher à l'étage, la reproduction d'un mode d'organisation propre à l'habitat occidental. Une telle disposition ne paraît pas étrangère au séjour prolongé (1960-1975) et à l'expérience d'un premier ménage en France (1). Un ensemble d'autres indications sur les centres d'intérêt de cet ancien émigré confirme une telle interprétation : sa chambre est en même temps bureau et pièce de musique : il y joue de l'orgue électronique. Cette dimension occidentale de son mode de vie se concilie d'ailleurs curieusement avec les traits fortement traditionnels de la famille de sa seconde femme. La grand-mère et les deux jeunes frères de celle-ci (26 et 22 ans) vivent en effet avec le couple.

- Variations

Enfin, les habitations où l'appartement familial se développe sur deux niveaux (et au-dessus du rez-de-chaussée ou d'étages destinés au commerce ou à la location (B2, K2, KH1 et KH3)) présentent indifféremment le niveau réception au-dessous ou au-dessus du niveau destiné à la vie familiale. A KHOURIBGA, deux habitations (KH1 et KH3) font précéder la réception, tandis qu'à KENITRA (K2) et à BERKANE (B2), l'espace familial précède l'espace de réception. Il faut préciser qu'à BERKANE cette organisation n'est que tendancielle en attente d'achèvement de l'étage réception. Mais dans tous les cas, les associations remarquées antérieurement fonctionnent impeccablement : la réception est marquée du sceau masculin. A KHOURIBGA, c'est

---

(1) de ce premier mariage, cette personne a eu 3 enfants dont l'un, un garçon de 9 ans, vit avec la nouvelle famille fondée par son père.



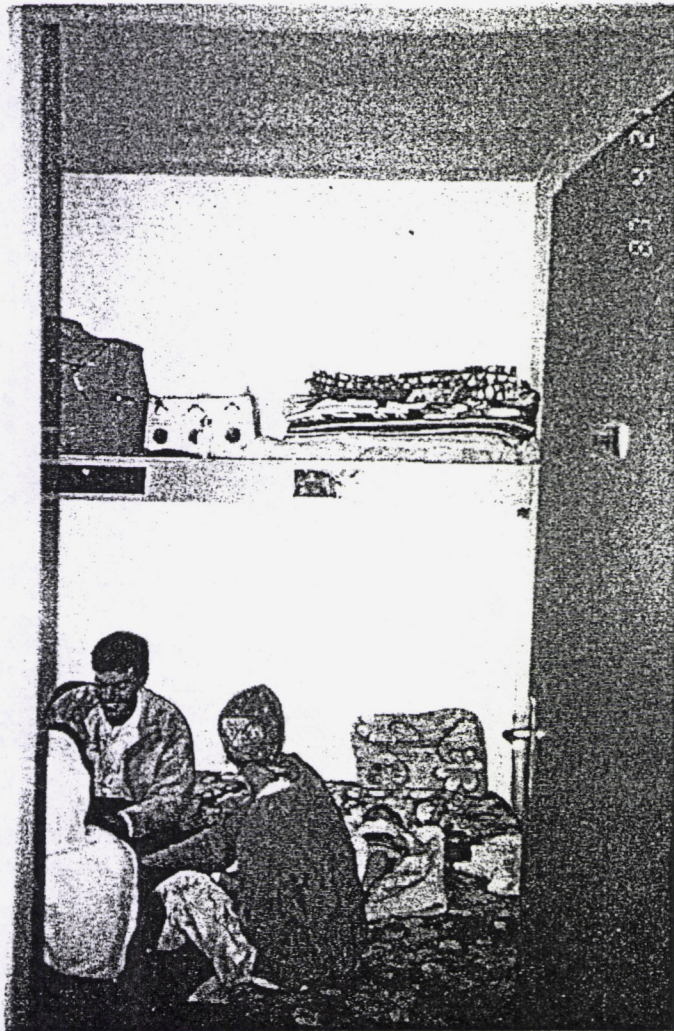
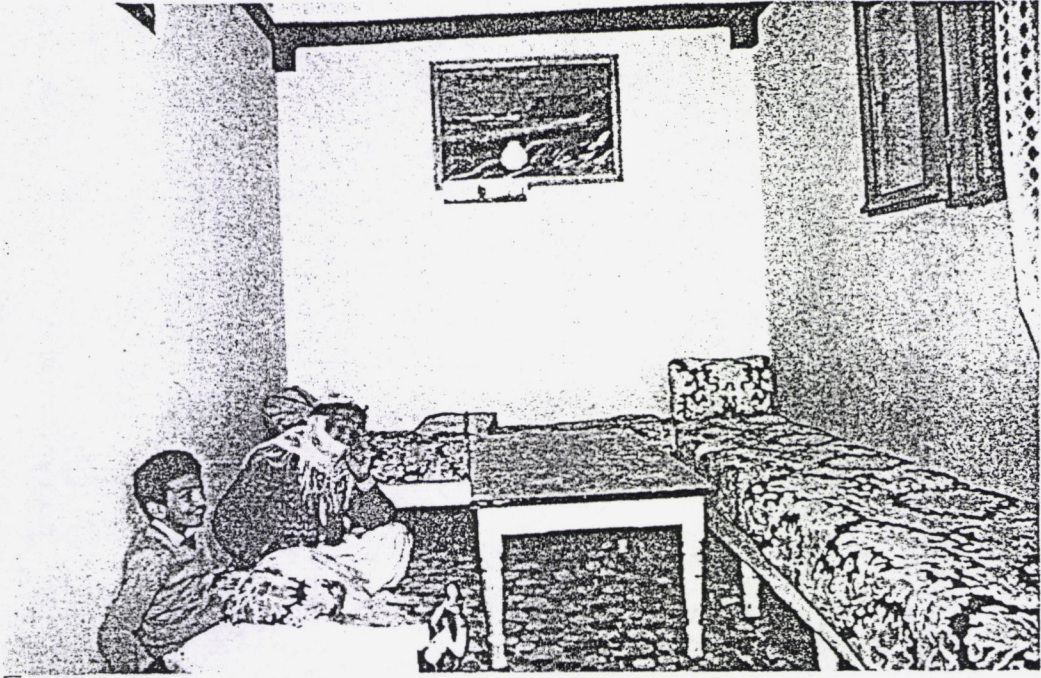


Planche 4 : Séjours familiaux : chambre de la grand-mère et pièce familiale (BERKANE, EL JADIDA)



l'appartement du fils aîné qui jouxte Dar ed Diaf (KH1) ou les chambres des deux fils aînés qui sont associées à Bit ed Diaf (KH3). Dans une habitation de KHOURIBGA, occupée par un commerçant polygame chef d'une famille de seize membres (dont sa mère et ses deux femmes) une transition est introduite dans les trois niveaux d'habitation, entre Dar ed Diaf situé au premier et Dar Harem situé au troisième, par le second étage réservé au maître de maison et à la chambre de chacune de ses épouses (voir relevé KH3).

## 2 - L'espace central : le souvenir d'Oust ed Dar

Avant de revenir sur les espaces de réception et de vie familiale pour traiter de leur configuration, de leur ameublement et de leur taille, il faut faire un passage obligé par l'espace central hall, M'rah ou Salaâ. En analysant deux habitations de KHOURIBGA, intérieurement transformées pour permettre la reconstitution de cet espace central (1), nous avons insisté sur les étranges rapports de ce lieu avec l'Oust ed Dar de la maison traditionnelle, d'une part, et le patio imposé par la réglementation des immeubles d'habitat économique, d'autre part. Nous soulignons par ailleurs, au-delà de la réminiscence de l'Oust ed Dar et du patio, le processus d'intégration à l'intérieur de l'habitation que réalise l'espace central en même temps qu'il favorise le passage de la maison unifamiliale à l'immeuble urbain pluri-familial.

A partir de la lecture des nouveaux relevés effectués, nous pouvons affiner, préciser et confirmer notre analyse antérieure. On peut en effet considérer que la présence de cet espace central, sous des formes et pour des usages variables, constitue une régularité de l'habitat dit économique. Sur les quatorze relevés aujourd'hui réalisés, seules trois habitations excluent l'existence d'un espace central (EJ2, KH4 et M3) (2). Dans chacun de ces trois cas, des difficultés de composition (KH4) ou la prégnance trop forte du plan-type (M3 et EJ2) semblent être à l'origine de la difficulté à créer un espace central. (voir fig. 4)

### 2.1 - Un rôle distributeur constant

Quelle que soit sa forme, sa taille et les pièces qu'il distribue, l'espace central accomplit avant tout une fonction de distribution. Il est le lieu d'où l'on accède aux autres pièces, organisées circulairement par rapport à lui. Il y a là une disposition sans doute fondamentale de la maison arabe, profondément enracinée dans l'inconscient arabo-musulman, une circularité exprimée par la racine même du concept de dar (dara, tourner autour) et profondément intériorisée par l'habitant marocain.

---

(1) voir l'article du CRA n° 20/21 présenté en annexe

(2) encore que l'ambiguïté reste entière pour les deux derniers cas, car le dispositif de ces deux plans inclut des formes de reconstitution circulaire du plan dans le mode de distribution des pièces de la partie destinée à la vie familiale.

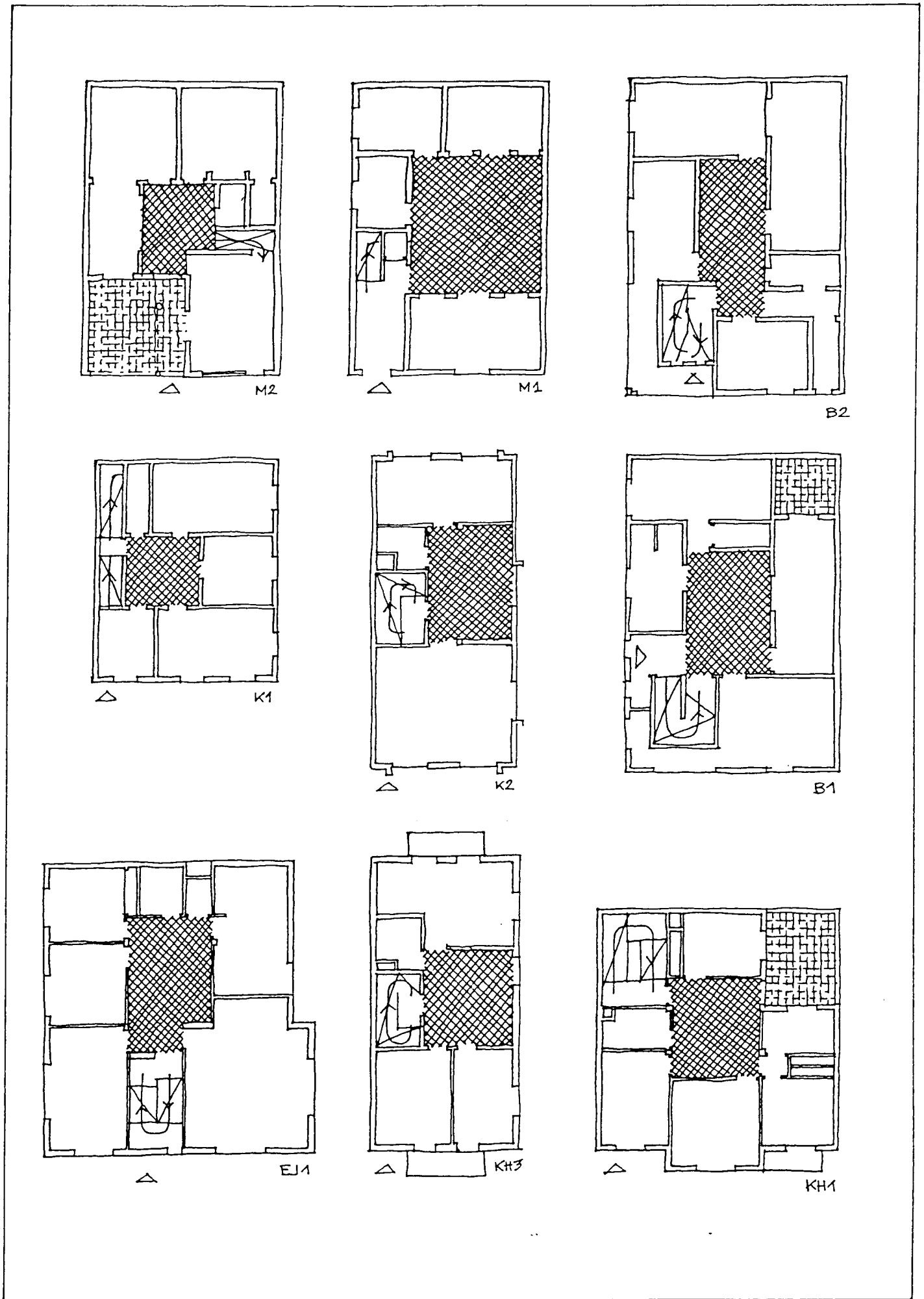


fig. 4 : L'espace central

Nous avons déjà dit dans le rapport précédent, l'écart qui séparait cette manière de concevoir la maison de celle qui prévaut en occident et qui tend à une organisation linéaire de l'espace. On pourrait sans doute faire des extrapolations et des rapprochements avec d'autres aspects de la culture arabo-musulmane, en particulier littéraire ou musicale. La répétition, le recommencement, le retour au point de départ semblent des formes qui organisent le conte arabe (les mille et une nuits) et la musique arabe, à la différence de l'organisation du discours occidental fortement marqué par la scolastique et la démarche cartésienne, assurant à la pensée une direction, un départ et un aboutissement. Mais c'est là un débat qui dépasse sans doute largement notre propos, tout en étant d'un intérêt fondamental pour son éclairage.

Dans toutes les habitations relevées, de la plus petite (K1) jusqu'à la plus importante (KH3), ce rôle distributeur est régulièrement assuré par l'espace central, dont la forme va du carré le plus parfait (K1, M1, KH1) à la figure géométrique la plus déformée (M2). Malgré l'imperfection géométrique de son espace central, une maison de MARRAKECH (M2) fait apparaître assez clairement le rôle polaire donné au hall transformé du plan-type : les deux pièces de séjour familial s'y ouvrent largement, l'intégrant quasiment en elles-mêmes.(fig.5). Dans un autre cas marrakchi (M1), l'espace central, développé sous la forme presque parfaite du carré perdure la forme traditionnelle d'Oust ed Dar. L'espace monte de fond sur deux niveaux, distribue les pièces de l'étage par un balcon en encorbellement (voir fig.5). Il est couvert d'une dalle de béton au niveau de la terrasse, laissant toutefois pénétrer une lumière zénithale par le moyen d'un petit lanterneau carré. De tous les exemples relevés, il s'agit là de la disposition la plus proche de l'Oust ed Dar traditionnel et elle reproduit finalement, en totale contradiction avec le plan-type préconisé à Daoudiat, la typologie que le propriétaire des lieux actuels vivait antérieurement dans la médina de MARRAKECH. Cette typologie paraît de fait extrêmement vivante dans cette ville puisqu'elle est également reprise par certains architectes dans la conception de maisons dans les lotissements d'habitat économique récents (1) (PL5)

L'exemple précédent est aussi celui qui présente l'espace central le plus vaste (28 m<sup>2</sup>), alors qu'une moyenne tend à s'établir autour de 15 m<sup>2</sup>, avec des minima de 9 m<sup>2</sup> (M2 et K1).

---

(1) voir notre précédent rapport, p. 30 et suivantes.

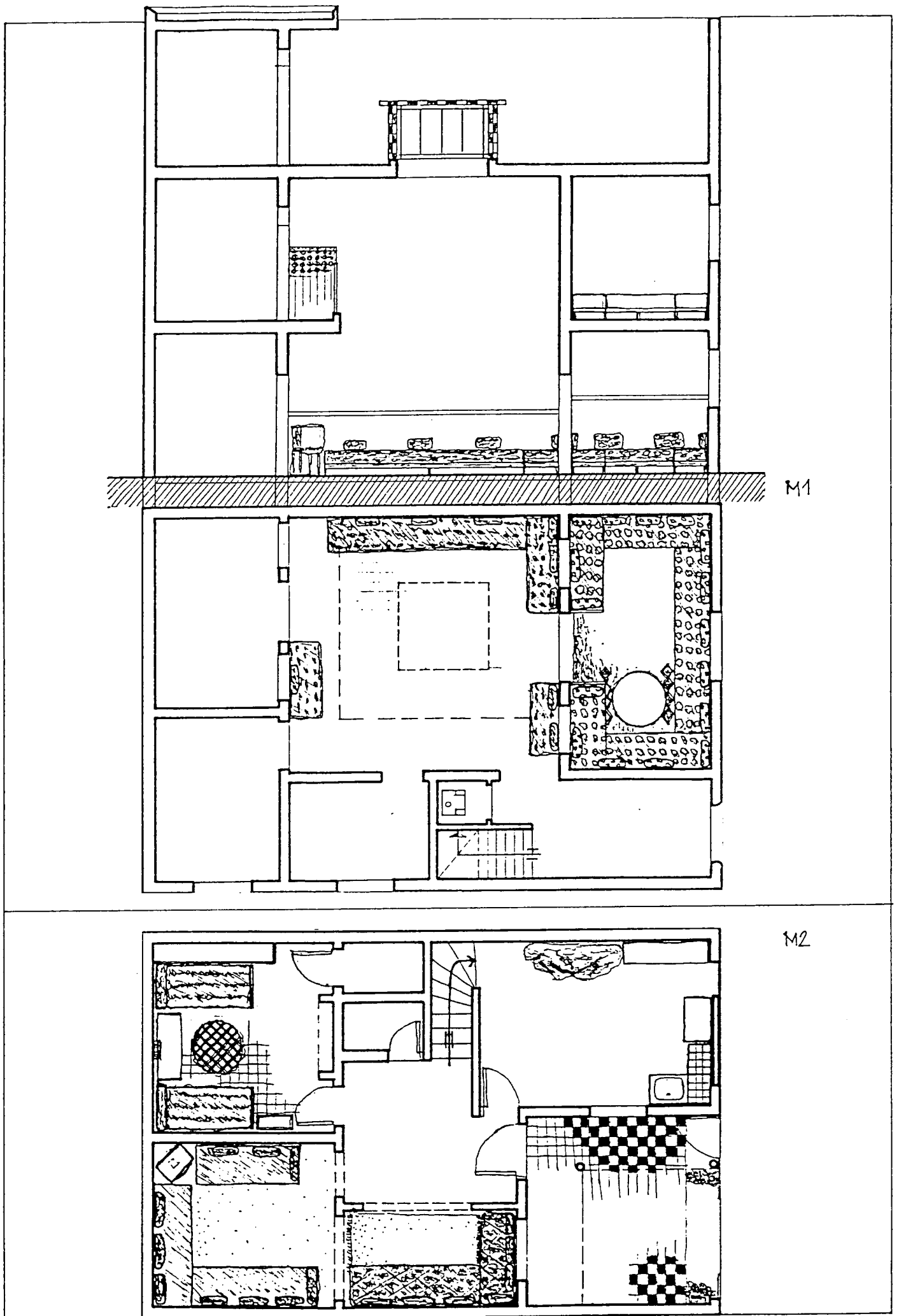


fig. 5 : du souvenir de l'oust ed dar à l'expression ambigüe de la centralité

## - Autres usages de l'espace central

La taille n'est naturellement pas sans incidence sur les usages autres que celui de la distribution. Mais au facteur de la taille, il faut également ajouter celui de la nature des pièces distribuées par l'espace central. Celle-ci va en effet qualifier profondément les activités qui vont se dérouler et différencier son caractère. Parmi toutes les habitations relevées, on peut noter une gradation dans les usages de l'espace central. En certaines, pour cause de taille principalement, il ne sert qu'à la distribution (K1). Dans d'autres (EJ1), il ne sert qu'occasionnellement, en été pour rechercher au coeur de l'habitation une plus grande fraîcheur. Dans tous les autres cas, c'est la nature des pièces qu'il distribue qui va déterminer son caractère et son usage.

### 2.2 - L'espace central/hall (réception)

Deux types d'utilisation apparaissent étroitement liés à la partition verticale espaces de réception/espaces de vie familiale dont nous avons parlé plus haut. Ainsi, lorsque l'espace central est associé aux premiers, il deviendra souvent à la fois le hall et le salon européen précédant le salon marocain. C'est le cas des immeubles relevés à KENITRA (K2), à KHOURIBGA (KH3) et potentiellement à BERKANE (B1), où l'assez vaste espace central de l'étage (17,5 m<sup>2</sup>) attend selon les dires de la mère, des fauteuils de style occidental. Dans le cas un peu particulier d'une habitation relevée à KHOURIBGA, où l'étage de réception est aussi celui de l'appartement du fils aîné marié (KH1), le M'rah lui sert d'entrée et de bureau, alors que les deux salons, européen et marocain, sont précédés d'un hall appelé N'bah. En réalité, cet appartement n'est pas utilisé autrement que pour les vies intime du couple et professionnelle du mari. Toute la vie familiale se déroule à l'étage supérieur (Dar Harem), où la jeune bru partage l'essentiel de son temps et de sa contribution domestique avec sa belle-mère. L'appartement du jeune couple conserve un caractère principalement masculin. Dans l'ensemble, par conséquent, l'espace central participe de l'effet de représentation, d'image de soi, que tendent à donner les espaces de réception, effet encore souligné par la nature européenne du mobilier garnissant souvent cet espace.

### 2.3 - L'espace central/séjour (espace familial)

A la différence, lorsque l'espace central est associé aux pièces de vie familiale, son utilisation rappelle la

polyvalence d'usages qu'accueillait traditionnellement l'Oust ed Dar. Une différence est toutefois introduite par une tendance à la fixation de l'ameublement dans certaines habitations, rendue possible par la couverture de l'espace central. C'est le cas de trois habitations relevées à KHOURIBGA (KH1, KH2 et KH3), des deux maisons relevées à BERKANE (B2) et d'une autre relevée à KENITRA (K2). A l'exception d'une habitation de BERKANE, où elle est placée dans la chambre-séjour contiguë de la grand-mère, la télévision est, dans les autres cas, située en position centrale ou privilégiée dans le M'rah, face aux seddari. Ces derniers sont accompagnés de meïda qui permettent la prise de repas ou l'exécution de différentes tâches de préparation culinaire. Les meïda sont quelquefois rangées, après usage, dans la cuisine, sur le plan de travail de l'évier. Dans plusieurs cas (K2, KH3), cet espace de prise des repas est redoublé par le même type de disposition mobilière (seddari ou m'Tarba, et meïda) dans la cuisine pour permettre la prise des repas séparée des hommes d'un côté et des femmes et des enfants de l'autre. Cette séparation est aussi quelquefois réalisée en utilisant la chambre des filles ou de la grand-mère (B1, B2, K2, KH3). Dans l'une des habitations de KHOURIBGA (KH1), les hommes prennent fréquemment leurs repas dans "bit el k'bir", qui est en même temps la chambre des filles, alors que les femmes prennent leur repas dans le M'rah. On le voit, l'affectation des pièces reste encore très imprécise, polyvalente, et cette mobilité des usages dans l'espace, réduit la fixité des aménagements mobiliers et plus particulièrement le recours à des meubles de type européen. Ceux-ci restent le privilège principal des pièces occupées par les hommes ou marqué par la position dominante de l'homme (chambre conjugale du maître de maison, chambres des garçons les plus âgés).

Pour cette raison, l'espace central est souvent une pièce faiblement encombrée, souvent vide lorsqu'on la visite ou qu'on en fait le relevé, mais contradictoirement très appropriée par les femmes. Dans la première habitation relevée à BERKANE (B2), l'espace central est le lieu où la fille cadette (24 ans) fait de la broderie et de la couture. Mais après usage, la machine à coudre est rangée dans la chambre contiguë qu'elle partage avec ses deux benjamines. Toujours à BERKANE, dans la seconde habitation (B1), l'espace central est important; il fait en même temps office de cuisine, (22 m<sup>2</sup>); la grand-mère qui dort dans une pièce voisine avec le plus jeune garçon, l'utilise d'une manière intensive. Outre la préparation des repas, elle y fait l'invitation des voisins du quartier. Elle leur donne des peaux de moutons et des nattes en tissu sur lesquelles elles s'assoient. La discussion est presque systématiquement accompagnée d'un travail domestique : ecossage des haricots ou des petits pois.

Nous donnerons, pour terminer ce passage sur l'espace central, l'indication d'un détail qui nous paraît significatif de l'importance que revêt cet espace nodal de la maison d'habitat économique, sorte de souvenir altéré du patio central. Dans beaucoup d'habitations visitées, nous avons en effet noté son marquage géométrique et symbolique, réalisé dans le sol avec différents matériaux et exprimé sous la forme d'un carré ou d'un polygone étoilé. Nous en produisons, hors texte, quelques illustrations significatives (PL5).

Enfin, on peut mentionner les variations langagières qui désignent cet espace. Lié à l'espace de réception, l'espace central est plutôt appelé hall ou N'bah (antichambre), tandis qu'associé aux pièces familiales, stricto sensu, il reçoit le nom de M'rah (espace où l'on se tient). Enfin, nous avons noté une variation régionale : au nord du Maroc, il a comme appellation Salaâ. Cette curieuse analogie avec la Salaâ de l'immeuble moderne égyptien (1) a sans doute une racine commune latine, l'Egypte empruntant à l'italien, le Maroc à l'Espagne dont BERKANE faisait partie de la zone de contrôle avant le protectorat.

### 3 - La forme des pièces : une préférence pour la longueur

#### 3.1 - La réception

La pièce de réception, malgré son occupation très exceptionnelle, est l'espace qui, dans la maison, a généralement les dimensions les plus généreuses. Souvent, les propriétaires cherchent à sortir du cadre que fixe les plans-types, qui donnent, à leur goût, une surface trop petite à cette pièce. Si certaines habitations parmi celles relevées, ont gardé la taille du plan d'origine (M3, EJ1, EJ2, K1, KH2, KH4), beaucoup d'autres présentent un agrandissement conséquent (M1, M2, KH1, KH3, B1 et potentiellement B2 qui prépare le niveau de réception à l'étage supérieur). Les deux habitations de MARRAKECH qui transgressent le plan-type (M1 et M2) le font d'une manière sensiblement différente. L'une (M1) bouleverse totalement le plan préconisé en reconstituant le plan de la maison médinale, tandis que l'autre (M2) réajuste les dimensions de la pièce de réception en associant simplement deux pièces voisines. Une autre manière de parvenir à l'agrandissement consiste à associer le salon européen au salon marocain (KH1 et K2) par le moyen d'une large ouverture (KH1), la séparation étant simplement exprimée par un mur bas (K2) laissant le regard se déployer ainsi sur la vastitude de l'espace et le décor de plâtre sculpté qui

---

(1) voir CRA n° 20/21, Panerai, Noweir et Blin



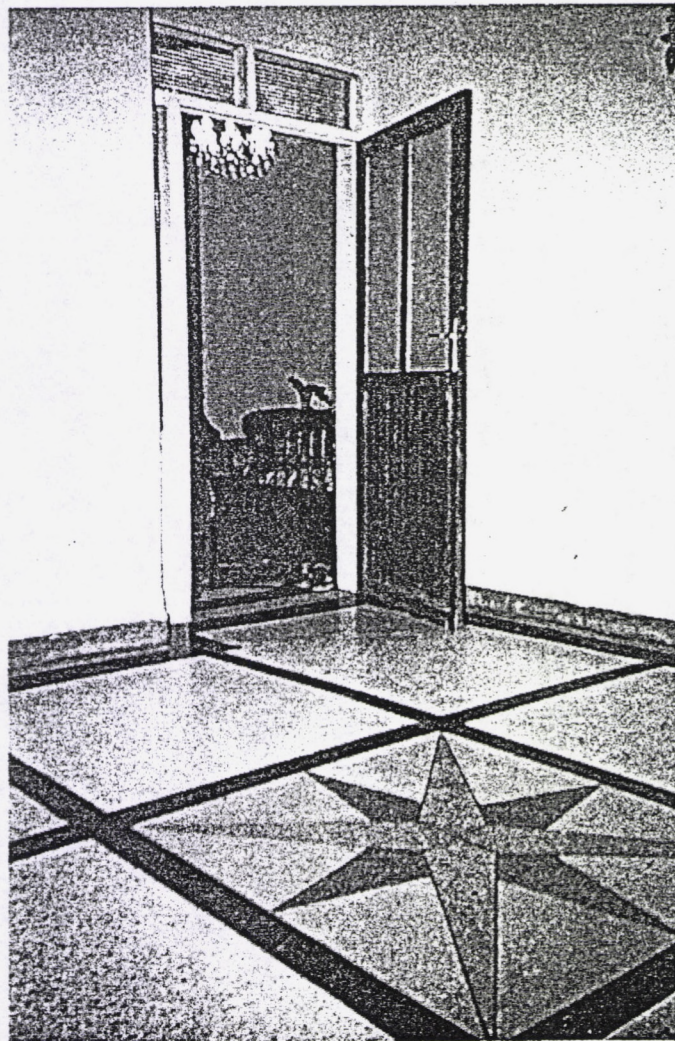
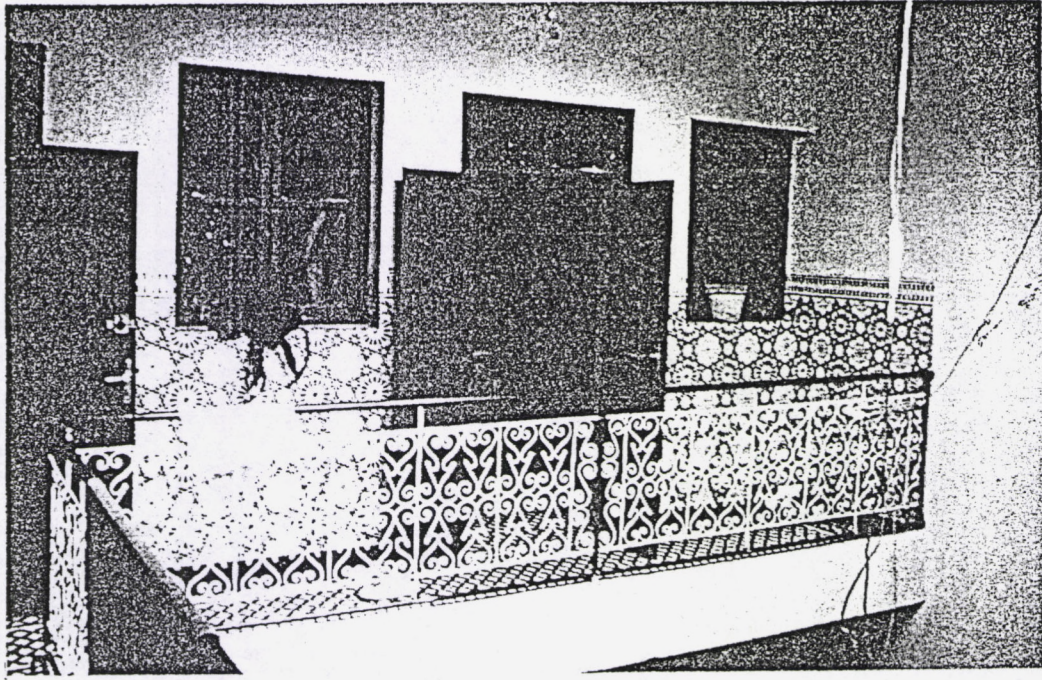


Planche 5 : Espace central: Oust ed dar néo-traditionnel (MARRAKECH) et M'rah (KHOURIBGA)



orne fréquemment le plafond du salon d'apparat (1). Par ces différentes extensions, l'espace de réception atteint la trentaine de mètres carrés pour les plus grands salons, alors que dans les cas les plus défavorables, elle dépasse rarement 15 m<sup>2</sup> (K1 et EJ1).

La forme de cet espace est pour sa part largement déterminée par la configuration du plan. Les propositions développées sur les plans-types tendent à élargir les pièces au détriment de leur longueur. Ce rapport est bien exprimé sur le plan de l'habitation réalisée par la CGI à EL JADIDA (3,5 m x 4,3 m) ou sur le plan-type structurant les habitations de Daoudiat à MARRAKECH (5 m x 3,7 m). Il se manifeste également dans ces proportions, même avec une superficie plus importante, dans les parcelles étroites et longues (6 m x 12 m) découpées dans certains lotissements (voir KH3 et K2).

L'agrandissement est largement contraint par les configurations parcellaires et la structure constructive. Il ne peut s'effectuer dans ces circonstances que dans le sens de la largeur (c'est le cas des parcelles étroites, voir KH3) et exceptionnellement dans le sens de la longueur (M2). Il semble toutefois que la nette prépondérance de la longueur sur la largeur, qui permet d'augmenter la profondeur de la pièce de réception, ait la prédilection des habitants. En tout cas, le rejet du plan-type et la reformulation du plan à partir d'un espace central conduit par une nécessité géométrique presque implacable à ce dimensionnement. Le résultat de l'opération est particulièrement lisible dans le plan d'une habitation (B1) relevée à BERKANE : les espaces destinés aux invités étrangers y ont une faible largeur (3,5 m x 7 m pour le premier; 2,4 m x 6,20 m pour le second). Dans chacun de ces deux cas, on voit la fragilité de l'explication qui est généralement faite de la faible largeur des pièces dans l'habitat traditionnel. Celle-ci est en effet interprétée techniquement, par la dimension des solives qui supportent plancher ou terrasse. Jean HENSENS a déjà critiqué le caractère unilatéral et tendancieux de ce type d'explication, démontrant la valeur anthropologique de la faible largeur. Celle-ci permet en effet des vis-à-vis qui facilitent la conversation en créant une proxémie appropriée à l'échange admis dans ce type d'espace. A ce facteur essentiel, on peut aussi ajouter celui de la géométrie et des dimensionnements engendrés sur les parcelles de petites tailles par la création d'un espace central.

L'une des habitations précisément mentionnées plus haut tendrait à confirmer cette prédilection pour les pièces oblongues, indépendamment des contraintes de géométrie

---

(1) Cette disposition est également très fréquente à FES dans les appartements, y compris dans les lotissements d'habitat économique; voir notre précédent rapport p. 39

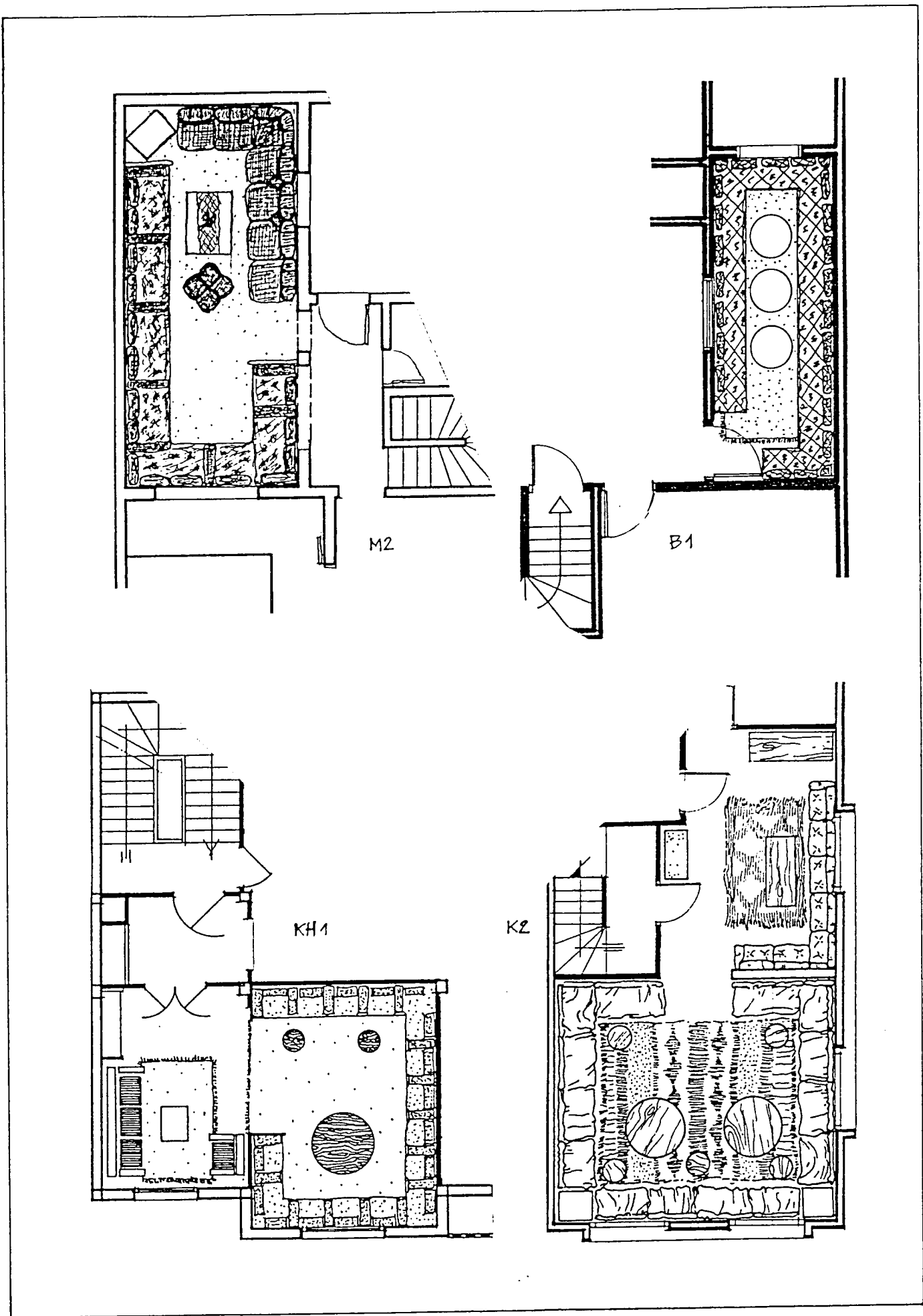


fig. 6 : forme des salons de réception

et de structure : il s'agit d'une des maisons relevées à BERKANE (B1). l'étage de cette habitation présente deux pièces destinées à la réception. Elles ont une superficie quasiment équivalente, mais un rapport longueur/largeur très différent. Curieusement l'enquêteur a appelé "grande pièce" et a mentionné comme pièce des invités étrangers (suivant en cela les explications et la valeur décorative et représentative données par le maître des lieux) la pièce qui a la plus grande longueur. Or le calcul de la superficie ne va pas à l'avantage de cette pièce, dépassée par celle qui lui est contiguë (16 M 56 contre 15 M 36). Cette dernière est en fait une pièce d'extension du salon précédent et sert à recevoir les invités membres de la famille pendant la période d'été. On voit donc, très paradoxalement désignée grande pièce, non celle qui a la plus vaste surface, mais celle qui a la plus grande longueur. Nous envisageons d'approfondir cette interprétation en recueillant des informations complémentaires : ce n'est qu'à la lecture attentive des plans que notre hypothèse est ici formulée ; il faudrait en vérifier le bien fondé en interrogeant le propriétaire sur les raisons de son choix et voir en quoi d'autres facteurs auraient pu jouer : la position de ces pièces par rapport à la salaā, à la courette intérieure ou à l'espace public, ont pu influencer sur son emplacement. Il faut également envisager la valeur polysémique du mot "grand" qui peut désormais s'appliquer à la dignité conquise par cette pièce grâce à sa décoration et son ameublement (voir fig. 6 et PL 3).

### 3.2 - Les pièces familiales

La pièce dont nous venons de décrire les traits principaux concerne la réception des invités étrangers à la famille. Elle s'intègre dans cette grande partie, la plupart du temps nettement séparée du reste de la maison, dont nous avons précisé antérieurement le caractère masculin. La partie familiale de l'habitation, pour sa part, n'est pas étrangère à la réception, mais, nous l'avons évoqué plus haut, l'accueil concerne, dans cet espace, la famille élargie. A cette occasion la totalité de la partie familiale est investie et cette irruption nombreuse est prise en compte dans l'espace par l'habitant. L'expression de cette réalité est particulièrement vive dans les habitations de MARRAKECH où les patios ou cours couverts (M1 et M3) sont aménagés comme des extensions de Bit el Kbir (la pièce familiale principale). Les cérémonies à caractère exceptionnel conduisent même à une utilisation totale de la maison, Bit ed Diaf et terrasse compris, la pièce des invités confirmant son caractère masculin en accueillant les hommes de la famille élargie. Pour ces circonstances, la cuisine est quelquefois doublée, présente au niveau familial et niveau réception ou au niveau terrasse (M1, B1). Elle constitue avec les chambres destinées à la grand-mère et aux filles pubères non mariées,

l'espace où se donne à voir la coprésence des installations les plus modernes et des plus traditionnelles (la peau de mouton et la meïda avec le réfrigérateur d'un côté, la télévision et les M'tarba posés à même le sol, dans l'autre cas). Une fluidité très grande règne au niveau fonctionnel entre toutes ces pièces et le M'rah ou la Salaâ qui les articule dans l'espace familial. La préparation culinaire est assurée de manière indifférenciée dans chacune de ces pièces (à l'exception de la cuisson); elles permettent par ailleurs, la séparation sexuelle de la prise des repas, même au sein de la famille résidente. Cette polyvalence et cette mobilité fonctionnelle s'expriment de façon très nette sur de nombreux plans relevés. Nous reviendrons ultérieurement sur ces aspects en analysant plus en détail le rapport des évolutions familiales avec les transformations de l'espace.

La taille de ces pièces est assez variable d'une maison à l'autre, et à l'intérieur même de l'habitation, selon la polyvalence de fonctions qu'elles assurent. Les plans-typés tendent à produire des chambres qui oscillent entre 9 et 11 m<sup>2</sup>, et les ajustements des propriétaires visent à dimensionner les pièces en fonction des utilisations qui leur sont données. Les chambres occupées par les enfants les plus âgés tendent à être occupées individuellement et voient souvent leur surface se réduire ainsi à 7 ou 8 m<sup>2</sup> (KH1, KH3). Celles qui, comme la chambre des filles (K2, KH1) ou de la grand-mère (B1, B2, EJ2, KH4) jouent aussi le rôle d'espace familial (Bil el K'bir) ont une superficie avoisinant les 15 m<sup>2</sup> et tendent à prendre la configuration longiforme déjà mentionnée pour l'espace de réception (KH4, B1, B2).

#### 4 - Rapport de l'habitation à l'extérieur

Pour cette partie consacrée au rapport de l'habitation à l'extérieur, nous n'aborderons pas d'une manière exhaustive la question de la façade; nous nous attacherons principalement à la position des pièces dans le plan et dans leur relation à l'espace public et au passage de l'extérieur à l'intérieur.

##### 4.1.- L'entrée : latéralisation et individuation

On sait l'importance qui est traditionnellement accordée dans la culture arabo-berbère aux rites de passages de l'extérieur à l'intérieur, symbolisés par un ensemble d'actes sacrificiels et protecteurs, matérialisés souvent dans la construction par des signes emblématiques (main de Fatima sur le linteau, poisson sur le seuil, sexe en érection servant de heurtoir...). Elle nous livre l'arrière plan expliquant des dispositifs encore présents, sous des formes atténuées, dans la position, la définition et le traitement de la porte d'entrée de la maison d'habitat économique.

Concernant la position de l'entrée, on doit noter la tendance qui existe nettement, dans les immeubles intégrant plusieurs logements (celui du propriétaire et celui du locataire ou des locataires), à dissocier les entrées des uns et des autres. Ce dédoublement a été observé aussi bien à CASABLANCA que dans d'autres villes. Les habitations relevées n'y échappent pas (PL6). C'est le cas de la plupart des maisons de KHOURIBGA (KH1, KH4), de l'une des habitations relevées à EL JADIDA (EJ1) et à KENITRA (K2). A KHOURIBGA, l'un des immeubles construit sur trois niveaux et comprenant un logement distinct à chaque étage s'offre le luxe de 3 entrées, deux sur un côté, une sur l'autre (KH4). Toujours à KHOURIBGA, dans une autre habitation, le propriétaire précise les raisons culturelles de cette importance accordée à la porte et des mesures de distinction qui poussent les habitants marocains à individualiser leur porte d'entrée : il nomme sa propre porte "Bab el Khir" ("la porte du bien") et ajoute "Nous, on a notre porte d'entrée pour "Dar na" (notre maison), le locataire a son entrée... chacun se sent chez lui... il y a un grand respect entre nos familles...". Il y a, bien entendu, derrière ces propos beaucoup d'implicite : tout l'arrière plan des rites de passage est encore présent, sinon encore pratiqué (poulet égorgé devant le seuil de la maison au moment des grands événements familiaux et des fêtes religieuses). L'individualisation de la porte d'entrée signifie bien le lieu protecteur de la famille que constitue la maison et le danger qu'il y aurait à confondre sa propre porte avec celle du voisin. C'est pourquoi l'on rencontre encore tellement ce luxe de décoration exprimée sur la porte, symbole d'accès au monde protégé de la maison : marquage en mosaïque des piedsroits et du linteau, arabesque de fer forgé sur la porte, etc...(PL6)

Un autre trait caractérise aussi la position de cette porte d'entrée, il s'agit de sa position dans la façade. Elle est généralement placée latéralement, ce qui tend à reproduire l'emplacement qu'elle tient dans la maison médinale traditionnelle. Cette position facilite le développement de l'espace central, à l'exemple d'Oust ed Dar et permet de bloquer l'escalier dans les parties les plus mitoyennes et les moins éclairées de la construction, réservant ainsi les façades aux pièces d'habitations (voir fig. 7). C'est cette position que prennent les espaces d'accès et de distribution verticale dans de nombreuses maisons relevées (KH1, KH2, KH3, KH4, K1, K2, M1, EJ2).

Une tendance opposée et nouvelle, inspirée la plupart du temps par les plans-types conseillés ou imposés par l'administration, paraît pourtant se développer. Elle diffuse un positionnement central de la porte et de l'escalier. Cette disposition est très frappante dans le plan d'une maison d'EL JADIDA (EJ1) qui dispose pourtant d'une seconde entrée pour l'appartement loué du rez-de-chaussée. Dans cet exemple,



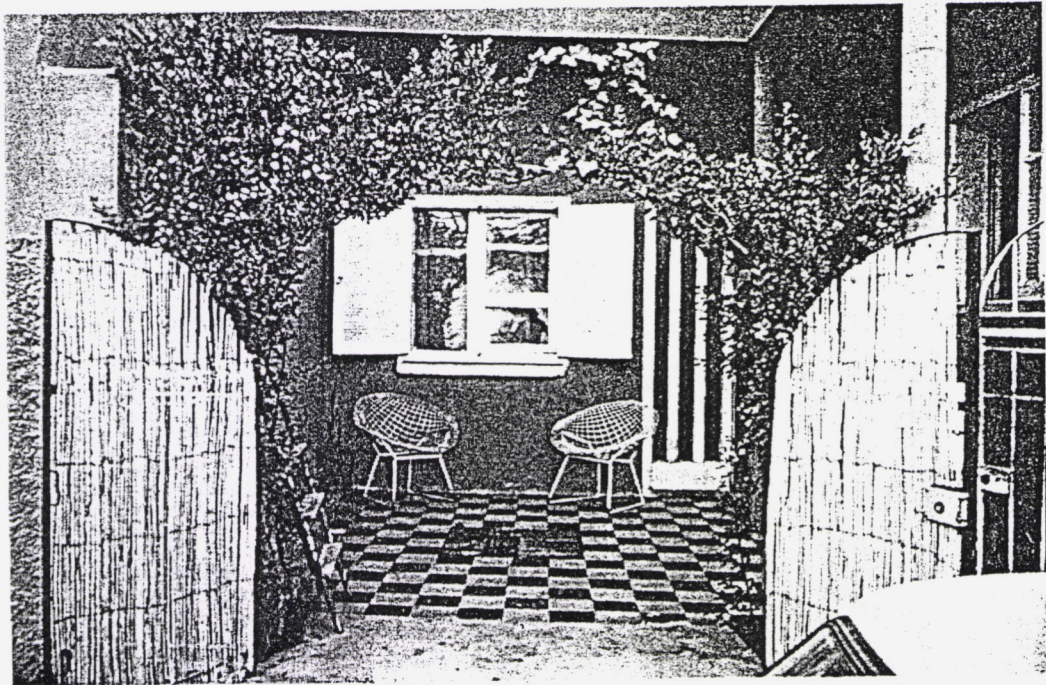
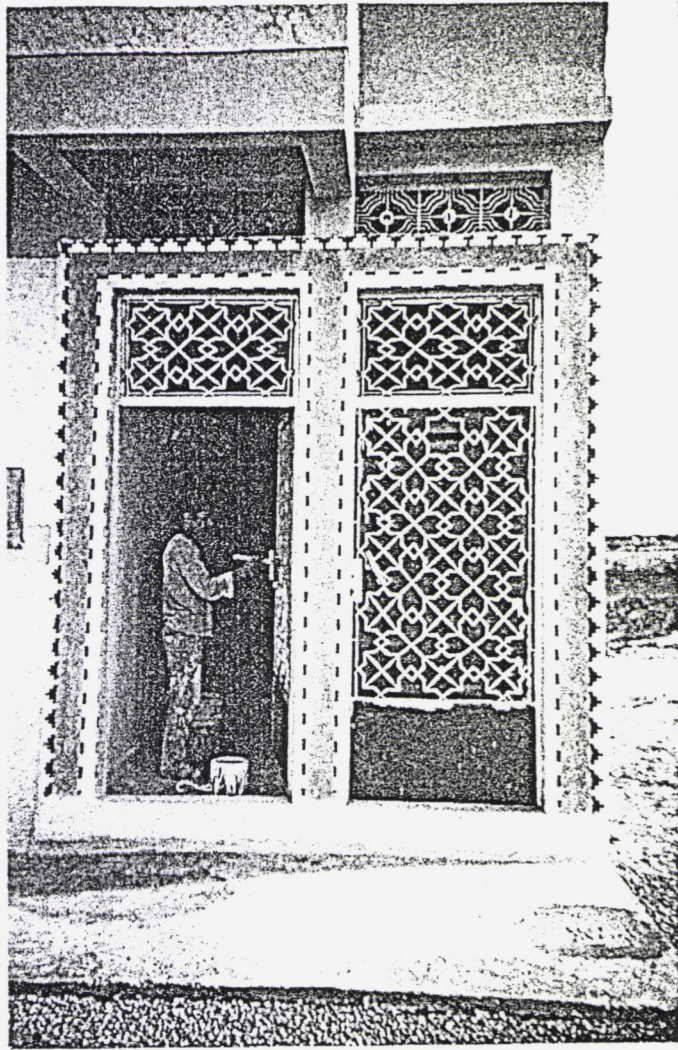


Planche 6 : Latéralisation, individuation et ornementation des portes (KENITRA) - axiabilité de l'entrée et jardin de devant (MARRAKECH)

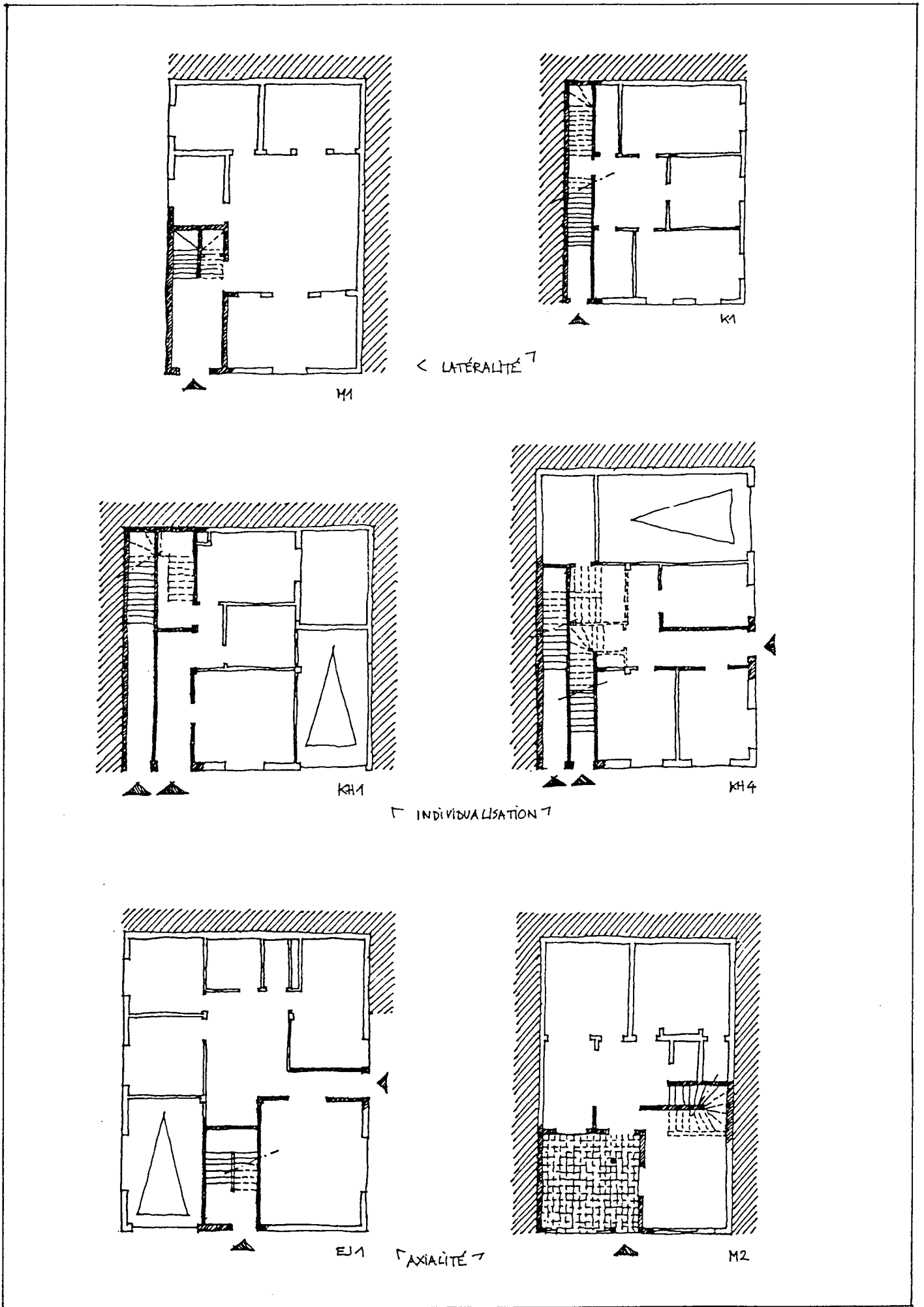


fig. 7 : position de l'entrée

l'escalier n'est plus le simple espace de distribution qu'il est souvent, presque toujours mal éclairé, mais un élément non négligeable du plan, articulé à l'espace central dont il fournit l'essentiel de l'éclairage naturel. On peut sans doute voir ici une composition qui concède beaucoup à des dispositifs admis de l'architecture occidentale, valorisant le hall, l'escalier d'accès à l'étage et à la galerie de distribution des pièces.

Un autre exemple significatif d'une telle évolution nous est donné par le plan d'une maison de MARRAKECH (M2) dont les transformations du plan-type de l'administration sont parfaitement ambivalentes. A côté du développement tendanciel vers un espace central au rez-de-chaussée, ouvert sur les pièces de séjour familial, s'associe, en façade, un effet de représentation d'inspiration occidentale. L'entrée de la maison est précédée d'un jardin (appelé patio sur le plan-type) Alors que la plupart des autres habitants l'ont clos d'un mur relativement haut, ce propriétaire l'a simplement fermé d'un portail en fer forgé protégé visuellement par un cannage. A l'étage, il a ajouté un balcon qui contourne le jardin de devant, ouvre sur le salon des invités et la chambre du couple et reçoit une décoration ajourée de claustra en brique. L'effet représentatif de cet espace de devant, formant en même temps espace d'entrée, est totalement manifeste (PL6).

Deux mots doivent être dits sur l'étrange position d'angle des escaliers à BERKANE. Celle-ci semble due, dans les deux habitations relevées (B1 et B2) à la structure préexistante aux transformations. Le modèle Ecochard d'origine présentait à l'emplacement actuel de l'escalier une courette dont le vide a facilité la construction des volées. La répétition de ce choix sur les deux maisons relevées semble également avoir pour origine le recours au même dessinateur pour l'élaboration des plans. Le témoignage en est d'ailleurs donné par le fils d'un des propriétaires (B2) chargé, par son père émigré, de contacter le dessinateur. Ce témoignage est par ailleurs très intéressant dans l'éclairage qu'il donne sur la position de la porte par rapport aux voies urbaines. La discussion avec le dessinateur a lieu sur la base d'un schéma présenté par le client : "Au début, je suis parti du principe qu'il faut garder la porte d'entrée à sa place d'origine (sur la petite rue) parce qu'elle nous plaisait beaucoup dans cette situation. J'ai pris une feuille, une règle et un crayon et j'ai commencé à faire le plan moi-même. J'ai écarté la douche et les WC des chambres et j'ai fait la distribution (voir fig.8). Le dessinateur n'a pas voulu me faire ce plan, sous prétexte qu'il s'est mis d'accord avec mon père pour changer la situation de la porte (sur la grande rue) et par conséquent changer le plan. Quand je me suis renseigné auprès de mon père, j'ai découvert que c'était des mensonges et qu'il voulait, tout simplement, me coller un plan qu'il avait déjà fait pour une autre maison."

Nous terminerons cette partie consacrée à l'entrée en évoquant la place dévolue au principe de la chicane dans le



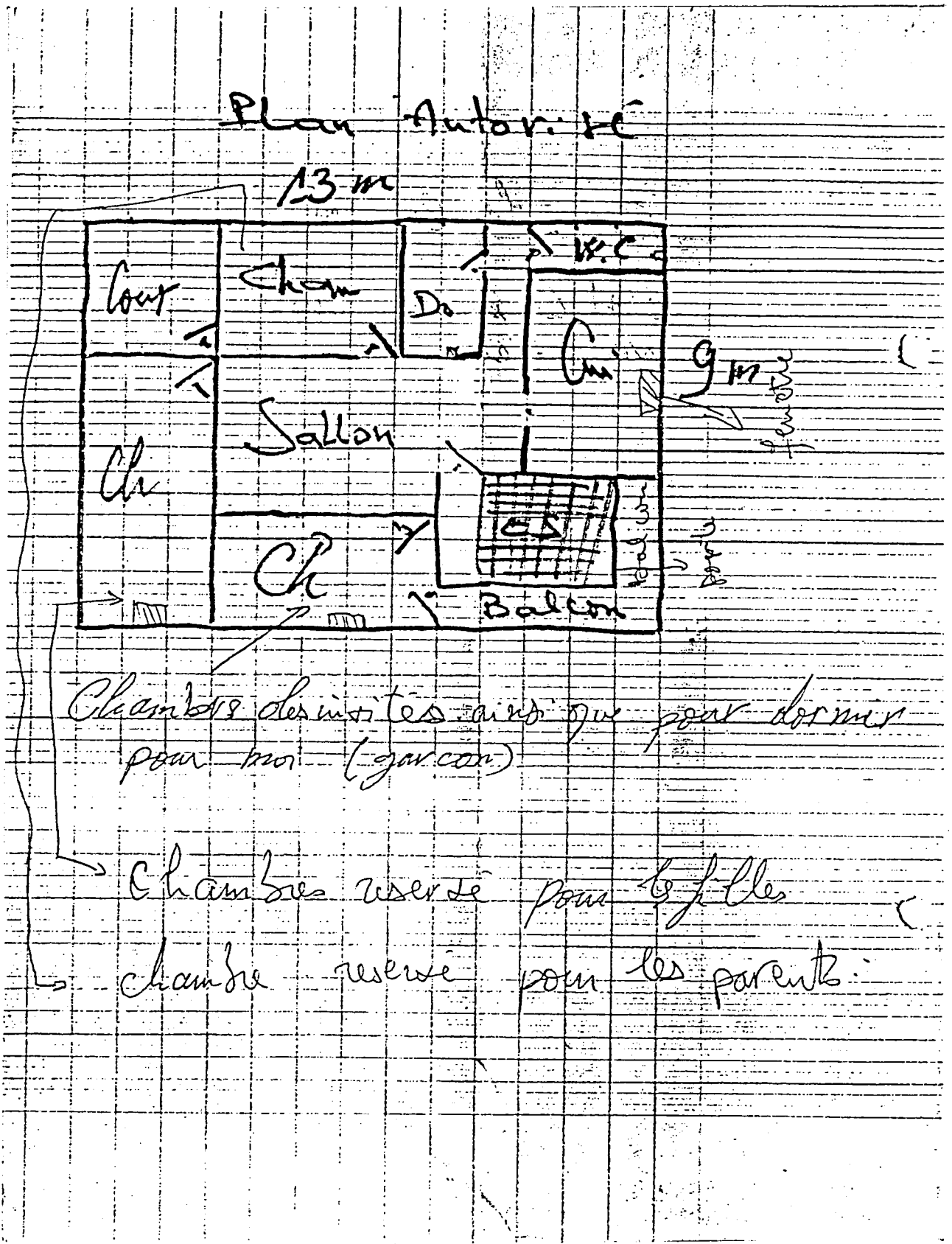


fig. 8 : le plan élaboré par un habitant de Berkane

dispositif d'entrée. En fait, cette modalité d'accès paraît se perdre : elle ne figure que d'une manière dégradée sur certains plans (M1 et B1 où elle s'exprime plus nettement). Souvent l'étagement des parties destinées à l'habitation crée des systèmes d'écran qui jouent le même rôle fonctionnel que la chicane : la coupure espace familial, espace des invités dans les appartements situés sur deux niveaux, est efficace dans ce sens. (KH1, KH3, K2, B1). Par contre, les plans restés trop contraints par le plan-type (M2, M3, EJ1, K1) ou totalement respectueux du plan-type (EJ2) réalisent difficilement ce système d'écran. Le cas le plus flagrant est donné par le plan-type réalisé à EL JADIDA (EJ2) où la porte de la cuisine se trouve dans l'axe du couloir d'entrée, traduisant l'indifférence du concepteur pour un modèle culturel qui tend à faire de la cuisine, dans la culture de l'habitat marocain, l'un des espaces les plus secrets de l'habitation. C'est l'inverse d'une hiérarchie de valeur qui donne en Occident la préférence de l'intimité à la chambre à coucher. Or, nous avons dit l'appartenance plutôt masculine de cet espace dans la qualification sexuelle qu'on peut aujourd'hui donner aux espaces habités marocains.

#### 4.2 - Le rapport des pièces à l'entrée et à l'extérieur : gérer l'ouverture et la protection

La réflexion précédente nous conduit à l'analyse des pièces dans leur relation spatiale à l'entrée et à l'espace public. Le constat effectué par Serge SANTELLI et Bernard TOURNET sur l'habitat non réglementaire à RABAT ne s'applique guère en lotissement : ces deux chercheurs mentionnaient le rôle d'épaisseur isolante de l'intimité domestique que jouait la pièce des invités située sur la façade donnant sur la rue. Dans ce cas, les habitations étaient mitoyennes sur trois côtés; or, l'urbanisme du lotissement inspiré par la Charte d'Athènes tend vers un relâchement du tissu qui fait de l'immeuble mitoyen sur trois faces un type minoritaire. Parmi les relevés que nous avons effectués, quatre maisons présentent cette disposition (M1, M2, EJ2 et KH1). Cette réalité et sa nouveauté rend le jeu sur le contact avec l'espace public plus difficile et plus subtil, d'autant qu'en quelques circonstances le problème est encore empoisonné par la résistance de la structure du plan-type (M2).

Les règles de ce jeu peuvent se résumer néanmoins de la façon suivante : contiguïté préférentielle de l'espace des invités avec l'espace public, éloignement des chambres des filles et de la cuisine de l'espace public, éloignement des pièces de l'entrée de l'appartement. La résolution spatiale de cet éloignement ne se limite pas sur le plan horizontal, elle s'effectue aussi sur le plan vertical, ce qui permet également de réduire le contact avec l'espace public lorsqu'une contiguïté avec celui-ci est inévitable, compte tenu du nombre de façades ouvertes sur l'extérieur.

Cette dernière solution est parfaitement illustrée par différentes habitations où l'espace familial est situé au dernier étage de l'appartement, immédiatement sous la terrasse. C'est le cas de l'appartement à trois niveaux relevé à KHOURIBGA (KH3) qui dispose de trois façades en contact avec l'extérieur. C'est le cas également, d'une autre maison disposant de deux façades sur la rue (KH2) : l'appartement familial du propriétaire est intégralement établi au deuxième niveau et la chambre des filles, qui est également "Bit el Kbir" (la pièce principale de la partie familiale) est située en angle avec deux façades sur l'espace public. La hauteur compense cette position critiquable, mais qui est, par rapport à l'entrée de l'appartement, la plus éloignée, et par rapport à la cuisine, la plus proche. Autre disposition comparable, celle de la chambre des filles d'une autre habitation (KH1) qui sert également de pièce principale du niveau familial. Par contre, la chambre de la fille aînée est, pour ce qui la concerne, rejetée sur l'espace cour et n'a donc aucun contact avec l'espace public, comme la cuisine.

Cet éloignement de l'espace public extérieur et de l'entrée est également une disposition constatable sur l'une des maisons de BERKANE, dont le niveau familial est établi au rez-de-chaussée (B1). La chambre des filles ouvre sur la cour et se situe à côté de la chambre-séjour occupée par la grand-mère, dont l'ouverture est en contact avec la rue. Dans l'autre habitation relevée à BERKANE (B2), la chambre des filles est éloignée de l'entrée, mais donne sur la rue tout en étant à l'étage. Dans ce cas, la pièce la plus reculée de l'espace public est la chambre occupée par la mère dont l'apport de lumière est uniquement réalisé par le second jour qu'elle prend sur la même chambre des filles. Une situation identique est lisible dans le plan d'une des maisons relevées à MARRAKECH (M2). La chambre des filles a été réalisée dans le patio situé à l'origine en fond de parcelle et reçoit son éclairage par une Douaïa ouverte dans le plafond-plancher de la petite terrasse dallée du niveau supérieur. Dans ce cas, la porte de la chambre est dans l'axe de la porte d'entrée, inconvenient, sans doute mineur, pour cette famille acquise à un mode de vie plus occidentalisé.

Quant à l'espace des invités, il présente le plus souvent possible une contiguïté avec l'espace public, position qu'il partage souvent avec le séjour familial. C'est le cas des habitations marrakchies, en particulier M1 où la superposition de ces deux espaces fait écran à l'intimité des chambres rejetées en fond de parcelle, au-delà de la cour couverte. C'est également le cas des habitations relevées à EL JADIDA (EJ1 et EJ2), à KENITRA (K1) et à KHOURIBGA (KH4) où les pièces de réception ont souvent deux parois perpendiculaires ouvertes sur l'espace public. Il faut noter, toutefois, que ces ouvertures font largement appel en un second temps, à la mise en place de systèmes protecteurs dont l'intention n'est pas seulement sécuritaire. Sans porter

atteinte à l'apport lumineux, la plupart des habitations se garnissent en effet de claustras en fer forgé, parfois doublés de verre imprimé protégeant de la pénétration du regard étranger.

x  
x x

Après cette partie consacrée aux grandes divisions spatiales, au dimensionnement des pièces, à leurs relations à l'extérieur, au cours de laquelle les caractéristiques sociales des habitants n'ont été mentionnées que lorsqu'elles étaient indispensables, nous nous proposons de partir de la composition des familles et des modèles culturels présents dans leurs discours ou dans leurs pratiques pour en mesurer l'incidence sur la transformation des espaces.

#### 5 - Evolution familiale et transformation de l'espace

Les transformations de la société : les modes de production, la consommation, l'urbanisation, l'information, le rôle de l'Etat agissent brutalement sur la famille, sa structure, les rapports de ses membres, de sexe à sexe et de génération à génération (1). Notre hypothèse est, en effet, que l'évolution des modes de vie et son effet sur les modes d'habiter est largement liée à la perméabilité de la famille, dans la variété de ses éléments constitutifs, à ces transformations techniques, économiques et sociales. C'est donc dans les modifications internes de la famille, et de ses rapports à l'ensemble du corps social, tant sur le plan structurel que culturel, que nous tenterons d'évaluer les tendances au changement du mode de vie et leurs effets sur les configurations architecturales de l'habitation. Lorsque nous parlons de tendance, nous avons en tête l'existence de rapports de force, d'équilibres provisoires entre les générations et les sexes qui préparent de nouvelles transformations dans le mode d'habiter et l'organisation des espaces. Toutefois, une certaine vision occidentaliste, empruntée ou non, a toujours eu tendance à anticiper sur l'ampleur des changements, les référant au modèle culturel occidental, conçu comme la perspective unique de l'avenir des sociétés en développement. Notre attention s'est au contraire attachée à identifier les forces de résistance aux évolutions un peu préfabriquées par les perspectives occidentalistes; et l'analyse relativement fine réalisée au travers de nos enquêtes nous a permis d'avancer quelque peu dans ce sens.

Dans le développement de cette partie, nous voudrions donc traiter successivement la structure de la famille et sa relation à la maison d'habitat économique, la variation des

---

(1) voir Philippe FARGUES : "Le monde arabe : la citadelle domestique" Histoire de la Famille, tome 2, ouvrage collectif sous la direction de André BERGUIERE, Christiane KLAPISCH-ZUBER, Martine SEGALIN, Françoise ZONABEND; Ed. Armand COLIN, Paris 1986, p. 339

modèles culturels selon les catégories sociales, les générations et le sexe et, en dernier lieu, évaluer les effets sur l'aménagement des espaces les plus démonstratifs de ces évolutions.

#### 5.1 - De la grande famille à la famille restreinte

Les familles dont nous avons relevé les habitations sont plutôt des familles nombreuses que des grandes familles. Si la "grande famille" a toujours une place importante dans la société marocaine et même en pointillé dans l'espace de la maison, nous en reparlerons, elle semble, dans l'habitation urbaine du lotissement économique, une forme en passe de disparition. Notre propos n'a pas de prétention statistique; en conséquence, nous mentionnerons la rencontre de deux grandes familles, dans la population atteinte par nos filières, comme une simple indication de la présence encore réelle de ces grandes familles. C'est essentiellement à KHOURIBGA que l'enquête a touché une maison cohabitée par le père de famille et son fils marié (KH1) et une autre cohabitée par les ménages de deux frères commerçants, émigrés en Italie huit mois sur douze, confiant la maisonnée à leur mère durant leur absence. On peut adjoindre à ces deux familles, une troisième dont le chef de famille est marié à deux femmes. Ces exemples persistants de "grande famille", certes petites par rapport à un passé même récent, totalisent une population importante qui dépasse de loin celle des familles restreintes nombreuses (16, 12 et 12 personnes contre 9 pour les quatre plus grandes familles restreintes). Ces grandes familles survivantes sont en même temps, à la fois celles qui véhiculent l'idéologie la plus traditionnelle, et celles qui inscrivent avec le plus de force dans leur habitation, les étanchéités entre les espaces des hommes et ceux des femmes. Les mots-mêmes qui servent à désigner les espaces sont connotés par cette séparation sexuelle : l'espace familial est dénommé "Dar Harem", ce qu'il faut malgré tout distinguer de la caricature occidentale de cette notion. C'est ainsi que les propriétaires de deux maisons Khouribgaise (KH1 et KH3) appellent la partie où vit quotidiennement la famille. Celle-ci est d'ailleurs appelée par l'un d'entre eux (celui qui cohabite avec son fils aîné marié) "Aila", mot désignant les personnes à sa charge, y compris les enfants de ses enfants.(1). Dans les propos de ces chefs de familles, maison et famille se confondent : la taille de la famille comme celle de la maison sont des critères de respect de la famille : grande famille et grande maison sont l'aune du respect que s'attire la famille. On comprend par là-même, la résistance qui oppose le chef de famille au départ du fils aîné marié. La décohabitation relative réalisée dans la maison (KH1) illustre le compromis réalisé entre le désir d'indépendance du fils (professeur

---

(1) voir Maurice BORRMANS, op cit. p. 614, note 3

de lycée) et la volonté du père de conserver intacte l'unité de sa famille. "Il est chez lui et avec nous" dit ce dernier, tandis que son fils affirme de son côté : "Ils tiennent à ce que je reste avec eux, pour que la famille reste unie..."

Chez l'habitant polygame, cette nostalgie de la grande famille est non moins vivace : "vous savez, il y a une grande différence entre notre génération et la vôtre... "Dar", pour nous, c'est la famille... avant, tout le monde aimait avoir une grande famille... c'était la puissance et la célébrité..." Le moyen présent de témoigner cette nostalgie de puissance passe par la narration de la fête qui mobilise la surface totale de la maison, éventuellement celle des voisins : "La semaine dernière on avait l'"arsa" (la fête) à l'occasion du départ de ma mère à la Mecque... avant [la surélévation] on devait demander la maison des voisins pour faire l'"arsa"... on a eu 60 personnes sur la terrasse... bit ef diaf était plein de femmes aussi ...". (KH3)

Le troisième exemple (KH4) qui réunit dans la même habitation les ménages des deux frères émigrés sous la protection de leur mère, traduit pour sa part, l'expression d'une solidarité construite à la fois par le lien du sang et du travail, et rendue nécessaire par l'éloignement prolongé des deux chefs de famille. Cette famille constitue l'illustration d'une structure rencontrée fréquemment, qui met en avant le rôle important dans les familles maghrébines de la grand-mère-belle-mère.

Ces familles à grand-mère ou à "belle-mère" comme les caractérise Camille LACOSTE-DUJARDIN, présentent le type transitoire entre la "grande famille" et la famille restreinte, la "petite famille". Mais dans les familles enquêtées, les grand-mères, dans la lignée maternelle, ne sont pas moins nombreuses que celles de la lignée paternelle (EJ2, B1 pour les premières, KH3 et KH4 pour les secondes). Dans deux cas (B2 et EJ2), des oncles célibataires dans la lignée maternelle cohabitent même avec la famille.

Dans tous les cas, la chambre de la grand-mère occupe une position stratégique : c'est le "Bit el kbir" (la pièce principale) de la partie familiale, un espace à partir duquel la grand-mère assure la gestion domestique et assume son autorité.

Le reste des ménages enquêtés, une majorité, sont constitués de familles restreintes, mais toutefois nombreuses. Là encore nous ne donnerons pas d'importance à cet échantillonnage constitué selon les opportunités de l'enquête, sinon pour mentionner chez les fonctionnaires, une tendance à limiter la taille de la famille.

Au demeurant, quelle que soit la taille de la famille résidente, la famille élargie reste toujours un peu présente dans



la maison : nous l'avons déjà mentionné précédemment. Son accueil doit faire face à l'imprévu et bien des habitations sont organisées et pensées pour faire face à cette éventualité. Les maisons à cour couverte de MARRAKECH (M1 et M3) et l'une des maisons de BERKANE (B1) font apparaître le plus clairement cette capacité hôtelière-hospitalière de la maison marocaine.

## 5.2 - Variations sociales et culturelles

L'organisation interne de l'habitation est très sensible aux modèles culturels qui traversent les différentes familles. Les chefs de famille, mais également les femmes qui ont acquis leur autorité comme génitrice de descendants masculins (mères et grand-mères de fils) vont influencer de manière décisive dans l'esprit de cet aménagement. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer un aspect de cette dimension en parlant des grandes familles figurant parmi la population enquêtée. L'origine sociale, la région ou la tribu d'origine jouent un rôle essentiel dans le capital culturel, mais aussi l'histoire de vie et les trajectoires géographiques personnelles. Bien des familles habitant les lotissements d'habitat économique ont une extraction rurale. Seules les habitations visitées à MARRAKECH abritent une population issue de la médina même : le lotissement Daoudiat a contribué à la décohabitation des grandes familles vivant il y a encore 20 ans dans la ville ancienne.

Mais souvent l'extraction rurale s'accompagne d'un grand périple en Occident, pour les uns achevé (B1, EJ2, R1) tandis que pour d'autres, l'exode même provisoire se poursuit (B2, KH4). Pour ces derniers, on perçoit parfaitement la délégation de pouvoir confiée à la mère ou à la grand-mère, et la faible incidence des valeurs culturelles de l'Occident sur l'aménagement de la maison. L'ancrage rural est encore très fort et, en l'absence du chef de famille, mère ou grand-mère fixent leur empreinte sur la tenue de l'habitation.

Dans la maison habitée à KHOURIBGA par les deux frères émigrés en Italie (KH4), on lit très bien sur le plan, à la fois la coupure entre, d'une part, l'espace des invités, flanqué de part et d'autre des chambres conjugales, et d'autre part, l'espace familial associant la chambre de la grand-mère paternelle et la cuisine, une "circonvolution" s'effectuant par le balcon claustré et le hall. On notera par ailleurs, dans l'habitation de BERKANE (B2) construite par un propriétaire émigré en Hollande, la conception néotraditionnelle du plan, prédessinée par le fils du chef de famille, conjugée à la manière de dormir très traditionnelle de la mère, qui déploie ses couvertures à même le sol sur une natte de jonc. (PL7)

Les effets d'une influence occidentale sont, par contre, assez lisibles dans le comportement de l'ancien émigré de retour qui habite l'une des maisons relevées à EL JADIDA (EJ2).

Il faut dire, tout d'abord, l'ouverture spontanée et totale qu'il fit de sa maison à la curiosité de l'enquêteur. Il faut mentionner en second lieu la dimension de son expérience occidentale : originaire de la région agricole des Doukkala, sa famille s'installe à CASABLANCA. Electricien, il gagne la France où il effectue un séjour de près de 23 ans, d'abord comme employé, puis à son propre compte. Il a par ailleurs fondé là-bas un ménage dont il a eu 3 enfants; son divorce en 1983 précipite son retour au Maroc. Aujourd'hui il est remarié à une marocaine : 2 enfants sont nés de cette union. La maison reflète tout à fait les deux cultures que vit cet ancien émigré. L'étage, celui de sa chambre-bureau est le sanctuaire du monde occidental quitté : l'orgue électronique en paraît l'objet symbolique. A proximité, la douche de la salle d'eau a été remplacée par une baignoire. C'est un espace qu'il se réserve manifestement, tandis qu'il laisse le rez-de-chaussée à sa femme et à la grand-mère maternelle, nettement animés par des façons de vivre traditionnelles (PL7).

Sans doute plus que les émigrés qui ont laissé au pays leur famille et nourrissent dans la maison de lotissement le projet de toute une vie d'exode, les fonctionnaires relativement nombreux en lotissement d'habitat économique (et sans doute surreprésentés dans nos enquêtes), paraissent les vecteurs actifs d'une adhésion à des modèles culturels occidentaux. Il apparaît toutefois qu'au Maroc, cette adhésion se fasse en ménageant d'autres modèles considérés comme irréductibles ou nécessaires pour le maintien des bonnes relations avec les ascendants et plus largement, la famille et le reste de la société. Ainsi pourrait-on analyser les habitations d'un couple de fonctionnaires de MARRAKECH (M2) et d'un ménage où le mari est fonctionnaire à EL JADIDA (EJ1). Dans les deux cas, nous avons affaire à des familles restreintes et peu nombreuses (5 et 4 personnes). Aucune division qui tende à la claustration n'apparaît dans le plan de l'habitation, le mobilier des chambres est constitué de lits, l'équipement des pièces d'eau comprend WC à l'anglaise et baignoire. En contrepartie, le salon marocain tient bonne place dans la même pièce que le salon européen et la taille de cette pièce a été ajustée, voire agrandie pour qu'il corresponde aux normes de grande surface qui le caractérise dans toute maison marocaine digne de ce nom. Cette amélioration est particulièrement lisible dans le plan de la maison marrakchie (M2), où deux pièces du plan-type ont été réunies pour parvenir à ce résultat. Autre signe d'un respect des conventions admises, la volonté du jeune fonctionnaire d'EL JADIDA d'accéder au désir de ses beaux-parents



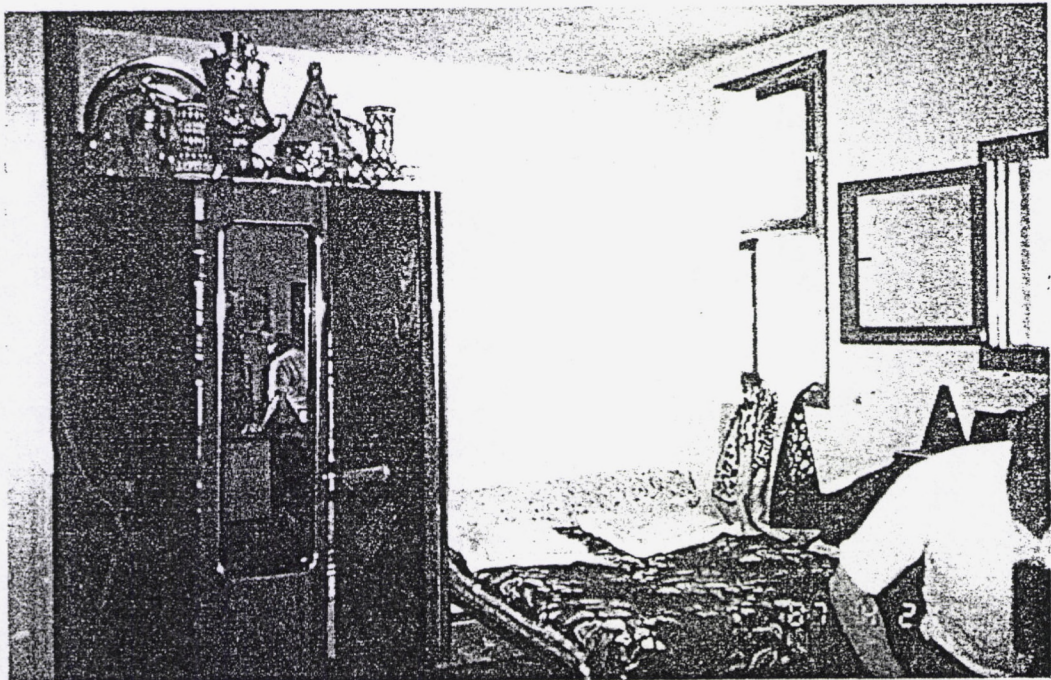
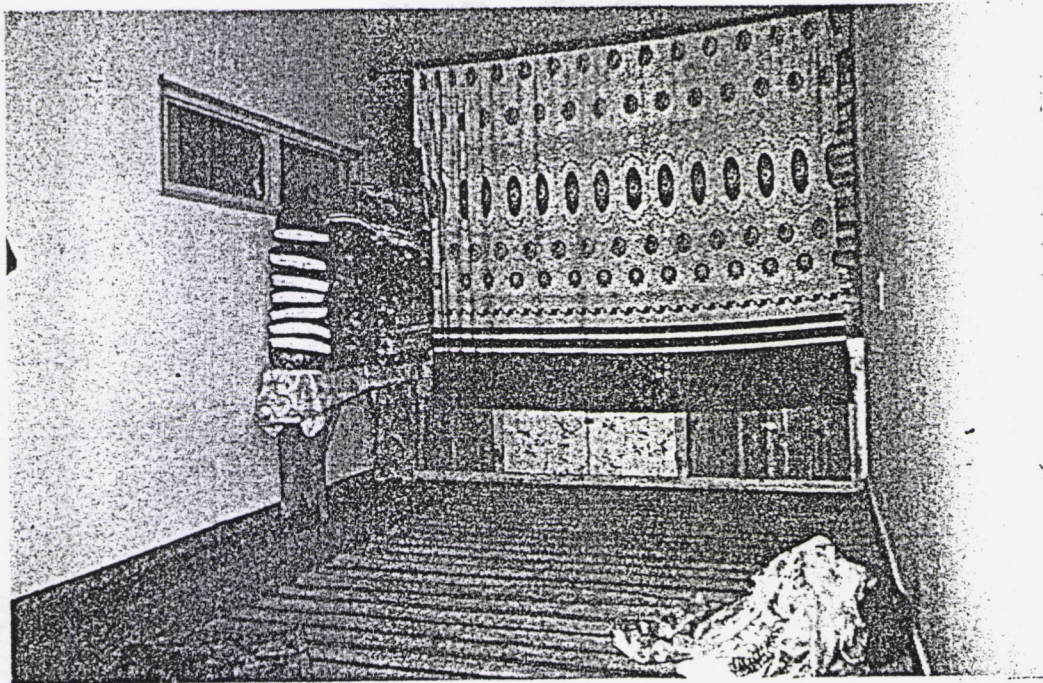


Planche 7 : Deux chambres, deux manières de coucher  
(BERKANE, EL JADIDA)

souvent accueillis, de pouvoir disposer de WC à la turque sur la terrasse, distincts de ceux du jeune couple et différents dans leur conception des WC à l'anglaise de l'appartement. La façade est, par ailleurs, le lieu d'une amplification des ouvertures sur l'extérieur : nous avons déjà parlé du jardin de devant et du balcon qui affirment la valeur représentative et occidentale de la façade de la maison de MARRAKECH (M2) et l'axiomaticité de la porte et de l'escalier d'accès à la maison d'EL JADIDA(EJ1).

### 5.3 - Assignation sexuelle des espaces, discriminations

Dans l'ensemble, la subordination de la femme s'exprime d'une manière assez évidente dans la définition du plan et l'aménagement intérieur des pièces qui lui sont destinées. La claustration des femmes et des espaces féminins (cuisine, chambre des filles) se traduit par la grande division dont nous avons parlé plus haut. Cette division maintenue peut aussi être interprétée comme une protection de l'intimité familiale plutôt qu'un enfermement accentué des filles. Le débat reste entier : les mères et les grand-mères sont imprégnées des comportements sociaux appris de génération en génération et semblent actives, jusque dans la conception du plan de l'habitation, pour faire perdurer les écrans entre monde des hommes et des femmes. Ainsi, cette femme de KHOURIBGA commente-t-elle les transformations effectuées dans sa maison (KH1) : "Avant, la porte du Bit ed diaf était en face de celle de la cuisine; il fallait fermer telle ou telle porte chaque fois qu'il y avait quelqu'un dans le Bit ed diaf". De leur côté, certains hommes, même parmi les plus jeunes, affirment encore la supériorité des valeurs masculines et l'indispensable recours (selon eux) à la ségrégation jusqu'à l'intérieur de la partie familiale de l'habitation. Le jeune lycéen de 21 ans qui fait fonction de chef de famille en l'absence de son père émigré en Hollande affirme ainsi son refus de manger avec les femmes (il mange avec son oncle maternel dans Bit ed diaf) : il estime que les femmes ont leurs sujets de discussion et les hommes les leurs. Il ajoute, en parlant de son petit frère de 5 ans qui mange avec les femmes : "En plus, je ne vais pas manger avec les gosses, non !".

Pour toutes ces raisons, en plus d'être caché, reculé et retranché, l'espace destiné au sommeil des filles est souvent banalisé : il assume d'autres fonctions, pour le repas familial, même en certaines circonstances, le repas des hommes lorsqu'il se confond avec la Bit el kbir (la pièce principale de la partie familiale). Les M'tarba (les matelas) posés à même le sol constituent souvent l'ordinaire de ces pièces, occupées à 3, 4 filles. En proportion, même si l'individualisation n'est jamais totale, les garçons disposent



de chambres où tendent à dominer les lits à l'occidentale, et où vient s'ajouter un petit bureau pour le travail scolaire. Cette différence, plus exactement cette discrimination est parfaitement lisible sur le plan d'une habitation relevée à KENITRA (K2). Pourtant, les enfants les plus âgés, les garçons comme les filles, mais sans doute les jeunes gens avant les jeunes filles, disposent en certaines occasions d'une chambre individuelle dans les maisons les plus spacieuses. Alors que ces chambres sont souvent intégrées à l'espace de réception pour les chambres de garçons (KH3, KH1, M1), elles sont systématiquement intégrées à l'espace familial pour ce qui concerne les chambres des filles (KH1, KH3, M1). Dans ces chambres, dont l'individualisation apparaît largement engendrée par le besoin d'isolement que réclame la vie étudiante et lycéenne, le lit a remplacé le matelas et le bureau a une présence quasi systématique.

#### 5.4 - Différences entre générations

En mentionnant l'individualisation de certaines chambres, nous abordons déjà les différences entre les générations. L'accès des fils et des filles aînés à une chambre individuelle traduit un type d'aspiration partagé par beaucoup de jeunes filles et de jeunes gens. Dans le milieu urbain, qui permet l'accès à l'institution scolaire et dans lequel est inséré le lotissement d'habitat économique, il y a un fort contraste, souvent, entre le niveau de formation des parents et celui des enfants. La descendance des tâcherons (K2), des ouvriers (KH1, KH2) des employés (M1, K1) des émigrés (B1, B2) des commerçants (KH3) (qui sont pour la plupart issus du milieu rural et dont les épouses sont en général analphabètes) est, pour ce qui la concerne, scolarisée dans le cycle secondaire court et souvent au-delà. Cet accès à l'enseignement est d'ailleurs autant le fait des garçons que des filles bien que l'accès aux études touche principalement les jeunes gens, les jeunes filles ne semblant guère dépasser le collège. Ces dernières paraissent en effet, rapidement pour quelques unes d'entre elles, accéder à une formation professionnelle, mais rester dans la famille avec leur métier et leur célibat, et pour d'autres, quitter le foyer dès qu'elles trouvent mari. A KHOURIBGA, le fils aîné d'une famille (26 ans, KH1) est professeur, marié tout en vivant avec la famille paternelle, tandis que la fille, infirmière, est célibataire et, à 23 ans, vit toujours dans la maison parentale. Dans cette autre famille de BERKANE (B1), le fils de 26 ans est étudiant en pharmacie à Paris (son père a travaillé chez SIMCA pendant 15 ans), tandis que sa soeur de 23 ans est mariée, sans profession, et ne vit plus au domicile parental. Tous les autres enfants (2 garçons et 2 filles) sont à l'école, au collège ou au lycée). D'autres cas pourraient être cités, montrant, en même temps que cet accès à l'ensei-

gnement, le prolongement des études pour les garçons et leur arrêt pour les filles. La seule fille étudiante sur les 14 familles enquêtées appartient à une famille marrakchie dans laquelle le père et la mère sont fonctionnaires. Comme nous l'avons déjà précisé, ces indications n'ont aucune ambition statistique, mais elles corroborent les chiffres et les tendances, par ailleurs mises à jour par Fatima MERNISSI(1) comme par le recensement de 1982 (2).

Mais indépendamment de cette différence sexiste à l'intérieur des jeunes générations, leur niveau culturel contraste fortement avec celui des générations précédentes, et particulièrement dans les couches moyennes nouvellement urbanisées que constitue l'essentiel de la population des lotissements d'habitat économique. Cette réalité n'est pas sans incidence sur l'aménagement de la maison : elle engendre un processus tendant à l'appropriation individuelle des chambres, améliorant la condition des études. Sans cette possibilité d'isolement, l'étude se déroule dans les pièces occupées par d'autres personnes ou encore dans les jardins et parcs publics en ayant recours à ce mécanisme d'assimilation qui consiste à apprendre par coeur les leçons, à la manière dont on récite les sourates du Coran.

Les aspirations à cette dédensification de l'habitat, à l'individualisation des chambres sont nettement exprimées par plusieurs adolescents qui critiquent, par là-même, très explicitement, les choix des parents dans l'aménagement de la maison. Écoutons ainsi le cadet de cette famille KHOURIBGAISE (KH2) : "Pour mon père, Dar est bien... moi, je pense pas parce qu'on est sept enfants et on a que trois chambres avec celle du stah... moi, j'aimerais bien avoir une chambre à moi seul pour que je puisse travailler tranquillement... écouter de la musique... pour mon père, il y a que "Bit ed diaf" qui compte... pour mama, c'est le stah (la terrasse)... mais ils ne pensent pas à nous...". Le conflit entre modèles culturels, mais aussi générationnels différents apparaît ici avec suffisamment d'évidence, mettant à un pôle le souci de convenance et de représentation du père, originaire de la campagne, désormais installé dans l'aristocratie ouvrière à laquelle le rattache son travail à l'OCP (Offiche Chérifien des Phosphates) et à un autre pôle, la recherche d'isolement que requiert le travail scolaire et qu'engendre, en même temps, la référence à des valeurs qui privilégient la réalisation personnelle plutôt que la dépendance ou la subordination vis-à-vis de la famille.

L'expression de ces différences de mentalité et de comportement se retrouve, bien entendu, à des tas d'autres niveaux, entre père et fils comme entre mères et filles. L'accès à la formation scolaire d'un côté, l'intériorisation puissante d'habitus sans cesse implicitement répétés de l'autre, creuse

---

(1) Fatima MERNISSI, op. cit. p. 182

(2) voir article de 'LAMALIF' annexé



un écart dont l'existence, contrastée à un tel point, ne restera peut-être que très conjoncturelle, cela reste à voir. Dans bien des domaines, la maison reste en tout cas le lieu d'expression des résistances les plus vives, en particulier celles que manifestent les mères et les grand-mères à l'adresse des "arts ménagers". De ce point de vue, la machine à laver a sans doute moins de succès que le téléviseur-magnétoscope. La terrasse, avec sa buanderie, ses fils à linge et son robinet de puisage, constitue la grande machine à laver de l'habitat économique. Mais, par ailleurs, bien des appareils ménagers sont à l'inverse utilisés, y compris ce fer à repasser dont la mère de Driss CHRAIBI prenait le cordon de raccordement pour une ficelle de sus-pente (1).

Mais la solution la plus adéquate, pour mesurer cette coexistence du passé et du présent, de la résistance et de la séduction, de la coutume et de l'emprunt, est de passer les pièces en revue les unes après les autres.

#### 5.5 - Pièce après pièce : une coprésence plutôt que des mélanges.

##### La cuisine

La cuisine apparaît l'un des espaces les plus partagés par les pratiques modernes et les usages les plus traditionnels. Cette hybridité est exprimée par la présence simultanée, dans beaucoup de maisons d'habitat économique visitées, du plan de travail avec évier et paillasse d'une part, et de la meïda et de la peau de mouton ou des M'tarba d'autre part (KH1, KH2, KH4, B2). Quelquefois, la cuisine est suffisamment grande pour que l'espace de préparation constitué par les peaux de mouton et la meïda devienne un véritable coin repas à la marocaine, à l'intérieur de la cuisine, où se fait alors la consommation féminine (KH3, K2). Bien que cette division générationnelle ne soit pas automatique, la présence de la meïda et des peaux de mouton est nécessitée par les gestiques des mères et des grand-mères, dont le corps est habitué à travailler à croupeton ou en tailleur, quelquefois sur un petit banc (PL8).

La préparation de la pâte du pain et de la pâtisserie rend cette position plus efficace : la pression des bras est plus importante et les jeunes femmes font encore perdurer dans ce type de préparation les façons de faire de leurs mères et grand-mères. Le four à pain (farran) est d'ailleurs un appareil ménager individuel, de forte taille, qui tend à se généraliser dans beaucoup d'habitations et concurrence désormais le four du quartier qui jouxte souvent, y compris dans les

---

(1) Driss CHRAIBI : La civilisation, ma mère ! ...; Ed. Denoël, Paris 1972, p. 50 : "Tu vois, mon fils ? Les Européens sont malins, ma foi oui. Ils ont prévu deux trous, deux clous et un fil pour le suspendre après usage. Mais sans doute ne connaissent-ils pas les maisons de chez nous. Sans cela, ils auraient fabriqué un fil plus court."



Planche 8 : Corps et travaux domestiques



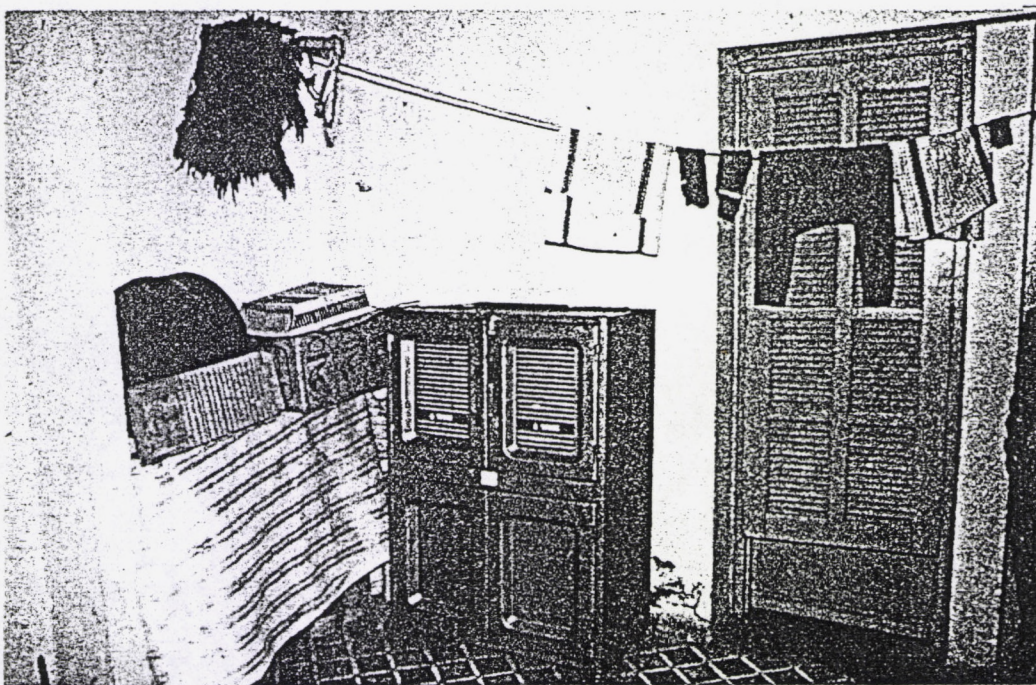
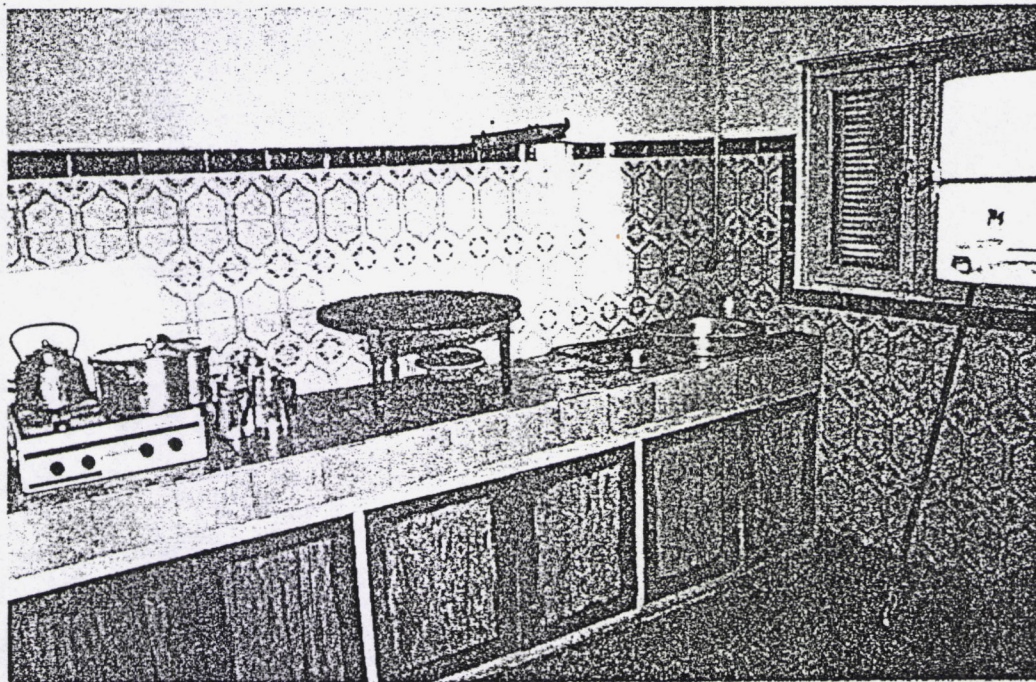


Planche 9 : Meida sur la paillasse et farran (four)



quartiers d'habitat économique récents, le hammam. Un tel type de four, spécifiquement marocain, a été rencontré dans plusieurs cuisines qu'il nous a été donné de visiter: à EL JADIDA) (EJ1), chez ce fonctionnaire dont les modèles culturels ne sont pas sans emprunter largement à l'Occident, et à BERKANE dans chacune des deux habitations relevées (B1 et B2). Mais, alors que dans l'une d'entre elle, il est placé dans la cuisine, dans l'autre il se trouve installé dans la courette de service (PL9).

Cette indécision de l'emplacement témoigne aussi de la mobilité des travaux domestiques liés à l'alimentation, et consécutivement appelle une polyvalence de la part d'autres espaces intérieurs et extérieurs. Parmi les premiers, figurent l'espace central (M'rah ou Salaâ), la pièce familiale, la chambre de la grand-mère et celle des filles ; parmi les seconds, la courette de service, la terrasse et le balcon protégé des regards par un claustra. Ce sont surtout la préparation des légumes, très abondants dans les tajines de l'alimentation marocaine, qui s'effectue dans les premiers et la cuisson sur le kanoun et la vaisselle qui occasionnent l'utilisation des seconds.

#### La terrasse

La terrasse est un espace privilégié pour la femme, non seulement celui du travail, mais aussi de la réunion avec d'autres femmes, du repos, de l'observation du quartier, du contact avec le ciel et le soleil. Mères et femmes disent cette attirance pour la terrasse : l'une d'entre elles (KH1) la considère comme la "moitié de la maison". De sa grand-mère qui vit dans la maison avec lui, le fils du propriétaire d'une maison relevée à BERKANE (B1) dit : "ses sorties se limitent aux visites à sa famille, à l'occasion des fêtes, et son lieu préféré, dans la maison, est la terrasse; elle s'y assoit au ras du sol sur une peau de mouton et y prend l'air ou le soleil selon la saison." (PL10). Sans doute ce plaisir n'est-il en réalité que la contrepartie d'un enfermement domestique imposé par les règles sociales de la société traditionnelle, transformées en résignation et en habitudes. Le discours que tient curieusement le même adolescent sur la conduite de la femme montre à quel point la société des hommes, même la future, résiste à l'effritement de son pouvoir : "Je ne crois pas à l'évolution actuelle de la femme au Maroc. Je suis même contre. La liberté de la femme doit être limitée. Elle ne doit pas décider d'elle-même de ses sorties chez ses amies, elle doit demander la permission... elle peut travailler à l'extérieur, mais à condition qu'elle sache se faire respecter au travail et dans la rue". On comprend mieux, à travers ces propos, en quoi la fréquentation répétée de la terrasse, devenue plutôt habitude compensatoire à l'interdiction de sortie que véritable plaisir, soit alors perçue par le petit-fils comme un modèle de comportement connoté positivement.





Planche 10 : Terrasse (BERKANE, RABAT)



Une telle analyse de l'espace terrasse, comme lieu compensatoire de la claustration, nous interroge sur son avenir : est-elle l'espace irréductible d'une culture de l'habitat maghrébin, oriental voire méditerranéen : dense, serré et fortement agrégé dans la constitution de son tissu, répondant ainsi à des contraintes climatiques particulières et les exploitant de manière optimale dans le traitement d'un certain confort domestique (patio, terrasse...), ou alors l'exutoire féminin d'une ségrégation sexiste qui donne la rue à l'homme et la maison à la femme ? Dans ce sens, on peut comprendre l'enjeu que constitue, pour les architectes, l'espace-terrasse comme élément de programme. Une tendance existe chez eux à vouloir la rejeter : deux des plans-types qui ont servi de base aux constructions relevées vont dans ce sens, à MARRAKECH (M2) et à EL JADIDA (EJ2). Le premier a été conçu par des architectes occidentaux et s'est vu contredit par la majorité des acquéreurs de lots. L'habitant d'une des maisons relevées (M2) fait exception et cela n'est qu'à moitié étonnant de la part d'un couple de fonctionnaires au sein duquel la femme travaille. Quant au second plan, il est l'oeuvre d'architectes travaillant pour la CGI (Compagnie Générale Immobilière) qui met en vente parcelle et construction. L'inaccessibilité de la terrasse, compensée ici comme dans le cas précédent par une cour intérieure, traduit le statut négatif, aux yeux des promoteurs et des architectes modernistes, de la terrasse. Mais, sans doute, ce jugement est-il plus inspiré par la hantise des débordements domestiques que par la critique d'un espace résultant de la ségrégation féminine.

Car de fait, et nous l'avons déjà indiqué précédemment, la terrasse semble surtout remplir, dans les lotissements d'habitat économique, les fonctions domestiques nombreuses qui ne trouveraient pas leur place à l'intérieur de l'habitation, d'autant que la cour se fait de plus en plus absente. Or, ces fonctions domestiques sont d'autant plus nombreuses, qu'elles justifient en partie la présence permanente des femmes à la maison et que la plupart des familles résidant dans les lotissements économiques sont d'origine rurale très proche. Beaucoup de femmes, vivant dans les habitations relevées, font du tissage (KH1, KH2, R1), nombreuses sont les familles qui reçoivent du grain (que l'on fait sécher sur la terrasse) et des légumes de leurs parents restés à la campagne (EJ1, EJ2, KH1, KH3, MA, K1), tandis que quelques unes élèvent épisodiquement des poules sur la terrasse (KH1, KH3, R1). Enfin, la grande lessive et le grand nettoyage hebdomadaire qui nécessite l'aération des M'tarba, mobilisent intensément la terrasse balayée par l'air et arrosée par le soleil.

Mais à ces fonctions qui accréditent encore la dimension féminine de l'espace terrasse, démontrent que l'intensité de son usage n'a peut-être cette importance qu'en fonction du



temps passé par la femme maghrébine dans la maison, et à l'exécution des tâches domestiques de l'entretien et de l'autoproduction familiale, ne faut-il pas opposer d'autres usages sans rapport à la condition féminine : celui de la fête par laquelle la terrasse devient comme une place publique privée, et celui du nomadisme saisonnier par lequel la terrasse devient chambre au plafond étoilé ? Ces deux aspects rappellent la valeur écologique et culturelle peut-être irréductible de la terrasse. De toute façon, la société n'avance pas à coup d'idées imposées. La situation de la femme est ce qu'elle est, avec ses formes de résistance, d'autorésistance-même, et ses évolutions dont les moteurs sont autant internes qu'externes.

#### Autres lieux d'eau

Après la cuisine, et la terrasse qui nous est apparue comme son vaste prolongement, l'analyse des autres lieux d'eau (salle de bain, douches et WC) paraît une suite logique. Espaces pas toujours montrés lors des visites, frappés d'interdit comme la cuisine, non plus féminin mais plus scatologique voire sexuel. Lieu de l'ablution, de l'évacuation de l'impureté, cet espace porte les mêmes aspects contradictoires du hammam dont ils reprennent souvent le nom : on y accède porteur d'impureté, on en ressort purifié. Si l'eau est le vecteur de cette transformation, la conception arabo-musulmane lui donne une utilisation distincte de celle qui domine en Occident. Ne purifie que l'eau courante, non celle qui stagne. Cette manière de voir tend à condamner, dans la pratique, le recours à la baignoire et affirme la préférence de la douche. Malgré tout, la baignoire conserve le prestige qui est accordé à la modernité de l'équipement sanitaire utilisé en Occident. Dans les habitations relevées qui disposent de deux niveaux, celui de la réception et celui de la vie familiale, la baignoire tient bonne place dans la salle de bain qui côtoie les salons européen et marocain et souvent la chambre à coucher moderne. Ce choix est parfaitement lisible sur les plans d'habitations relevées à KHOURIBGA (KH1, KH4) et à KENITRA (K2). A l'inverse, la douche est nettement plus fréquente dans la partie réservée à la famille, quelquefois dissociée des toilettes à la turc (KH2, KH4, B1, B2), mais aussi, souvent installée dans la même pièce (KH1, KH3, K2).

Ces pièces, WC comme douches, sont souvent disposées à proximité de l'escalier, éloignées le plus possible des pièces principales comme le dit, nous l'avons déjà cité, un jeune marocain ayant esquissé son plan (voir fig.8) ("J'ai écarté la douche et les WC des chambres" (B2); il est d'ailleurs frappant que ce soit la première opération effectuée dans le dessin). A cet emplacement, elles se trouvent dans le dos de la personne qui arrive, franchit l'entrée ou la dernière marche de l'accès à l'appartement. Cette mise à l'écart des toilettes est important pour la conception des plans, et les

axialités trop évidentes des portes des WC (comme des cuisines) avec les entrées sont des dispositions unanimement critiquées, lorsqu'elles figurent dans les plans-types.

Néanmoins, chez les familles plus perméables à des modèles culturels occidentaux, toilettes et salle de bains n'ont pas le caractère d'espace repoussoir qu'elles semblent conserver dans les familles plus traditionnelles : l'ancien émigré d'EL JADIDA (EJ2) a remplacé la douche située à l'étage de son logement par une baignoire, et conservé les WC à l'anglaise livrés avec la construction. Le jeune ménage d'EL JADIDA (EJ1) a fait installer une salle de bain avec baignoire et ne regrette ses WC à l'anglaise que pour le désagrément qu'il occasionne à ses beaux-parents. Le remède a consisté à en construire d'autres, à la turque, sur la terrasse, reproduisant ainsi un type d'installation fréquent : beaucoup des maisons relevées disposent au niveau de la terrasse, de toilettes de ce type.

#### Les autres pièces

Le tour des pièces d'eau étant fait, nous ne reviendrons que très rapidement sur les autres pièces, car l'occasion nous a été donnée d'en parler amplement plus avant. Nous avons ainsi mentionné la coprésence constatée dans les habitations les plus vastes, du salon européen et du salon marocain. Il faut insister ici sur l'antériorité, dans le processus d'accès aux pièces de réception, du salon européen par rapport au salon marocain. Cet ordre dit bien la fonction représentative que remplit, la plupart du temps, l'espace du salon européen, d'ailleurs souvent confondu avec le hall (K2, KH3). En réalité, le salon européen figure malgré tout de façon minoritaire dans les appartements visités; seulement cinq habitations sur les quatorze enquêtées présentent cet espace dans une pièce indépendante (KH1, KH3, M3) ou dans la présence de meubles (fauteuils et canapés) complétant les seddaris (EJ1, M2). Dans la plupart des autres maisons, seul existe le salon marocain.

Quant à la chambre à coucher parentale, nous avons dit son caractère masculin, souvent dévoilé par son intégration dans l'espace destiné à la réception des invités. La tendance majoritaire de cet espace est à l'adoption du lit matrimonial accompagné de l'armoire, réalisé dans le même style mobilier (une imitation locale du style Régence semble avoir la faveur de quelques familles). Une seule habitation déroge à cette évolution. en l'occurrence la chambre occupée par la femme d'un émigré résidant à BERKANE (B2). Cette personne occupe, en effet, une pièce éclairée en second jour (la cour ayant été supprimée), dans laquelle s'étale une natte de jonc. Elle lui sert de couchage, ainsi qu'un ensemble de couvertures rangées sur une étagère haute fixée au fond de la pièce.

La construction de cette habitation étant inachevée, une enquête complémentaire apportera d'utiles renseignements sur l'aménagement de l'étage supérieur. Il est vraisemblable qu'il sera destiné à une grande pièce de réception à laquelle pourrait se joindre une chambre conjugale comparable à celles qui ont été remarquées dans les autres habitations.

Nous ne reviendrons pas plus sur les chambres destinées aux garçons et aux filles des différentes familles. dont nous avons déjà parlé plus haut. La modernité occidentale est plutôt l'apanage des chambres de garçon et la tradition, l'ordinaire des chambres des filles, on l'a vu.

Enfin, parmi l'apparition d'espaces annexes tout à fait nouveaux liée à l'accès à l'automobile, il faut mentionner l'intégration de quelques garages au rez-de-chaussée des immeubles d'habitat économique, garages mordant souvent sur l'espace de location, appartement ou commerce. C'est le cas de l'une des habitations relevées à EL JADIDA, de trois des quatre habitations relevées à KHOURIBGA. Au contraire, l'insuffisante superficie d'une des habitations de MARRAKECH a conduit le couple de fonctionnaire qui l'habite à récupérer le garage initialement prévu au plan-type, pour en faire une cuisine en remplacement de l'ancienne transformée en coin repas du séjour familial (M2).

x  
x x

Telles nous paraissent être. dans leurs grandes lignes. les principaux effets des évolutions familiales sur l'organisation interne de l'espace d'habitation et sur son aménagement mobilier. Nous nous sommes, ici, limités aux effets concernant les dispositions du plan. nous réservant, pour une phase ultérieure, l'analyse des incidences sur d'autres aspects de la configuration architecturale, façades et expression décorative notamment. Les grandes idées dégagées de ce travail d'analyse sont données dans le cinquième point du résumé-conclusion qui suit.

RESUME - CONCLUSION - POURSUITE

---

Le programme 1987 et le phasage prévu (voir rapport final 1986) ont pu être respectés dans leurs grandes lignes.

- 1 - La poursuite de la réflexion problématique posant intuitivement les questions familiale et féminine comme la clef essentielle d'un certain nombre de transformations dans la typologie de l'habitat apporte, au travail d'analyse et de comparaison, un éclairage utile. Plus qu'à des données statistiques, nous nous sommes intéressés à une littérature fondamentale concernant l'évolution familiale et féminine au Maghreb. Ont été particulièrement sollicités, entre autres ouvrages, au-delà des auteurs connus TILLION et BOUDHIBA et de la contribution générale récente sur le monde arabe de Philippe FARGUES, les écrits de Maurice BORRMANS (Statut personnel et famille du Maghreb de 1940 à nos jours, Mouton, 1977), de Camille LACOSTE-DUJARDIN (Des mères contre les femmes, MASPERO, 1986) et Fatima MERNISSI (Sexe, Idéologie, Islam, Tierce, 1983). Chacun de ces ouvrages permet d'éclairer des aspects ayant une incidence notable sur la conception de l'habitat et son rapport à l'urbain. Le concept de "déségrégation" avancé par F. MERNISSI, associé à celui "d'anomie" qualifiant les règles actuelles régissant les relations hommes/femmes, permet de comprendre les tensions qui apparaissent dans le processus ouverture/fermeture de la maison arabe. La typologie de M. BORRMANS sériant les familles (au-delà des catégories socio-professionnelles) en "traditionnelles", "évoluées", et "transitionnelles", mérite d'être rapportée à des structurations d'espaces internes à la maison (par exemple la coupure Bit ed Diaf/Biout Harem). Enfin, le modèle familial intermédiaire dégagé par Camille LACOSTE-DUJARDIN, la "nouvelle famille à belle-mère", située entre la famille élargie et la famille restreinte, donne la mesure des résistances à l'évolution vers la "petite famille" et participe à l'explication de la permanence de certains dispositifs spatiaux comme celui de l'espace centré. L'apport de cette réflexion théorique sur la famille nous semble pouvoir être fructueusement injecté dans la compréhension des évolutions spatiales internes et externes de l'habitation.
  
- 2 - Un important travail de terrain était prévu au Maroc. Il s'agissait d'effectuer des enquêtes ethno-architecturales approfondies sur différents exemples d'habitations réalisés dans le cadre de lotissements dits d'habitat économique sélectionnés de manière raisonnée.

Deux campagnes ont été organisées en différentes villes du Maroc (EL JADIDA. FES, KHOURIBGA. MARRAKECH. KENITRA. RABAT et BERKANE). l'une au printemps 1987. l'autre à l'automne 1987. A l'articulation entre ces deux campagnes, une mission a été effectuée au Maroc pour discuter avec les correspondants marocains chargés des enquêtes ethno-architecturales des différentes difficultés rencontrées et leur trouver une solution.

Une quinzaine d'enquêtes ont été menées à terme : les deux livrets servant d'outils unificateurs de l'enquête (cahier d'entretien et carnet d'observation) ont été remplis avec une somme d'informations satisfaisantes. nécessairement variable selon le degré d'ouverture des familles à la procédure d'enquête.

- 3 - Conformément au programme envisagé, la mise au net des relevés ethno-architecturaux, exécutés à partir des carnets d'observation, des documents administratifs, et des prises de vues lorsqu'elles ont été possibles, a été engagée à l'automne 1987. Elle fait l'objet d'une présentation normalisée quoique provisoire.
- 4 - La mise au net des relevés ethno-architecturaux a servi au travail d'analyse cas par cas effectué en rapprochant les données de l'entretien avec les dispositions relevées de l'espace, conformément à une démarche illustrée par l'article paru dans les Cahiers de la Recherche Architecturale sur "l'Espace centré", n° 20/21, présenté sous la signature conjointe D. PINSON, Md ZAKRANI.

En introduisant une relation entre les configurations géométriques et la structure de la famille, l'expression de ses pratiques, traduite aussi bien dans le discours que dans le lieu relevé, (assignations, occupations, usages et transformations de l'espace) on parvient à mieux faire apparaître les relations qui articulent l'organisation interne de l'espace du logement avec l'expression des modes de vie familiaux, elle-même inscrite dans un parallélogramme de forces animées par la résistance au changement aussi bien que la fuite en avant vers des modèles exogènes.

Après l'analyse, cas par cas, a commencé le travail comparatif. Diverses interrogations parcourent ce travail comparatif. Comment intervient la variable régionale, la variable féminine (femme salariée, femme assignée à la maison) la variable concernant la structure de la famille (élargie, restreinte) la variable idéologique (respect de la tradition) et quelles sont leurs incidences dans l'organisation spatiale de l'habitation et ses adaptations ? Au-delà des différenciations, majeures ou mineures,



est-il possible de dégager des régularités spatiales liées à des constantes socio-culturelles, autorisant l'identification d'un type spatial nouveau lié à un modèle culturel nouveau ? Quelle est l'exacte réalité de ce nouveau, comment se positionne-t-il dans la relation endogène/exogène ?

- 5 - Concernant les premières interprétations, l'analyse cas après cas, puis comparative des différentes habitations relevées confirment, affinent et développent les hypothèses de départ.

L'évolution de la maison d'habitat économique en immeuble d'habitat urbain plurifonctionnel constitue une tendance régulière, mais inégale selon la taille ou la tradition des villes. Dans beaucoup des habitations relevées, les rez-de-chaussée ou les premiers étages sont à usage locatif de commerce ou d'habitation. Les petites villes (BERKANE) ou celles dont la tradition constructive est peu marquée par une densification en hauteur (MARRAKECH) semblent encore échapper à cette tendance. Il faudrait, pour le vérifier d'une manière précise travailler sur un nombre d'exemples plus nombreux.

En ce qui concerne la partie habitée par la famille propriétaire proprement dite, un certain nombre de dispositions remarquables concernant l'organisation spatiale interne sont à relever.

Une tendance existe à la bipartition de la maison entre une partie relativement publique destinée à la réception des invités étrangers à laquelle s'associe des espaces marqués du sceau de la masculinité, en particulier la chambre conjugale ou la chambre des garçons, et une partie familiale composée des autres pièces, en particulier la cuisine et les chambres des filles.

Cette bipartition semble essentielle pour les familles chez lesquelles le maître de maison reste attaché aux traditions de la "grande famille" et à la séparation entre la société des femmes et celle des hommes. Même lorsque ce modèle culturel est remis en cause dans son respect absolu, une tendance existe néanmoins à mettre les pièces de réception à l'étage avec la chambre conjugale. Le plan-type produit par l'administration est pour sa part indifférent à cette division et ne subit pas de transformation lorsque la famille a pris une certaine distance avec ce schème ségrégateur.

La fréquence de l'espace central est frappante dans la plupart des maisons relevées. Sa reconstitution est nettement lisible chaque fois qu'il y a rejet, par le propriétaire, de l'organisation du plan-type. Dans un certain nombre d'autres cas, sa reformulation est plus ambiguë,

contrainte par la structure constructive. Les fonctions de cet espace central varient toutefois en fonction de la partie qu'il dessert : associé à la partie réception, il fait fonction d'antichambre au salon marocain, souvent sous la forme de salon européen; intégré à la partie familiale, il joue le rôle d'espace domestique polyvalent comparable à l'Oust ed Dar. Toutefois, sa couverture devient systématique, ce qui conduit à la fixation d'un mobilier (seddari et meïda) et de certaines fonctions comme le spectacle télévisuel familial. Il supplante alors la pièce principale de la partie familiale (Bit el Kbir), ou permet de ménager jusqu'à l'intérieur de la partie familiale, la division des sexes, notamment au moment de la prise des repas qui se font simultanément dans l'espace central (M'rah) et la pièce principale (Bit el Kbir).

La reconstitution de l'espace central agit sur les géométries internes des pièces, notamment sur leur allongement. Les proportions entraînées apparaissent conformes à la notion de grandeur donnée aux pièces; ce qualificatif concerne plutôt leur profondeur que leur surface et paraît adéquat aux proxémies engendrées par l'acte de la réception.

Enfin, la place de l'entrée, son individualisation, reconduisent souvent un mode de distribution comparable à la maison médinale : éloignement ou isolement des pièces familiales du monde public, le choix d'un niveau élevé pouvant permettre le même résultat, rendu indispensable avec le développement plus grand de façades, caractéristique des lotissements d'habitat économique.

Les incidences du passage de la grande famille à la famille restreinte se traduisent, dans la maison, par deux phénomènes contradictoires. Si la grande famille régresse comme type de famille résidant de manière permanente dans les maisons, sa présence passagère est intégrée de manière permanente dans l'organisation de la maison : des pièces sont prêtes à les accueillir à tout moment et présentent l'aménagement mobilier marocain qui permet cet accueil au pied levé. Mais, d'un autre côté, la valeur d'individuation portée par les jeunes gens et confortée par le besoin d'isolement nécessaire à l'étude, conduit à l'augmentation du nombre de chambres (en même temps qu'à leur diminution en surface). Les garçons ont ce privilège, avant les filles, dont la chambre sert souvent de pièce principale et conserve un aménagement mobilier constitué de seddari, à moins que ne vive avec la famille une grand-mère dont la pièce est alors le pôle de la vie familiale.

Si l'on examine pièce après pièce, l'ameublement, l'équipement, les objets supports des pratiques domestiques, on est frappé par leur coprésence; les traces d'une fusion ne semble guère exister, sinon au niveau de l'architecture

elle-même. Dans la cuisine, la paillasse et l'évier co-existent avec la peau de mouton et la meïda. Dans l'appartement, la salle de bain occidentale est à l'espace de réception ce que la douche et les WC à la turque sont à l'espace familial. Dans la partie réception, le salon européen est à côté du salon marocain. La nouvelle habitation marocaine serait donc un contenu de coprésences; coprésences de mobilier, d'équipement, d'objets ayant chacun une identité à peu près claire, dite marocaine ou moderne, coprésence parallèle à la cohabitation de générations différentes, porteur d'habitus et de valeurs de références différents. Comme réceptacle de ces coprésences et de ces générations différentes, la maison d'habitat marocain semblerait être l'expression syncrétique de ces contenus. Ce serait là peut-être une réflexion à approfondir pour vérifier, en marge de ces coprésences, l'apparition d'équipement ou de mobilier hybrides (comme l'est le "farran", ce four à pain individuel) à l'intérieur de l'espace domestique et repérer de manière exhaustive sur la totalité architecturale de l'immeuble d'habitat économique, les éléments d'une fusion de modèles.

#### Programme de recherche 1988

Le travail de 1988 consistera donc en l'exploitation de la totalité des données rassemblées, une fois la quinzaine d'enquêtes totalement achevées. L'analyse cas par cas, comme le travail comparatif déjà engagé font apparaître des défauts d'homogénéité dans le matériau recueilli, en dépit de l'utilisation des outils d'enquêtes unificateurs que constituent le cahier d'entretien et le carnet d'observation. Un recollement de données complémentaires va donc s'avérer utile. Le concours d'une collaboratrice devrait permettre notamment de compenser une approche, difficilement réalisée jusqu'à présent, des femmes dans les habitations enquêtées. Par ailleurs un certain nombre de prises de vue s'avèrent ici indispensables pour parfaire l'établissement du relevé des espaces habités.

L'exploitation, dans sa première phase, a été axée sur la compréhension du rapport entre un état de la famille et un état de la maison. Cette direction de la recherche permet de faire apparaître la relation entre structure et modèle familiaux, d'une part, et configuration spatiale de l'habitation, d'autre part. Nous ne prétendons pas dresser une typologie, qui n'aurait de sens que sur un corpus plus étendu. Notre but est plutôt de faire émerger, dans les variations familiales et spatiales finement constatées, l'expression des évolutions et des résistances culturelles, traduites spatialement dans la bipolarisation culturelle (le "moderne" à côté du "traditionnel") ou dans l'hybridité culturelle (le mélange du moderne et du traditionnel, pour faire rapide). Sur la base des données recueillies et complétées, nous poursuivrons ce travail en 1988.

Toujours en 1988. mais dans un deuxième temps, nous voudrions examiner les dynamiques qui conduisent à cet état constaté, en interrogeant l'origine des familles résidentes, leur habitat d'extraction, les filières d'accès au lotissement d'habitat économique et les processus d'engendrement de la construction dans leur dimension sociale et économique, comme dans leur dimension technique. Les questions relatives à cet axe de recherche sont déjà incluses dans le cahier d'entretien et le carnet d'observation mais devront faire l'objet d'une deuxième série d'enquêtes complémentaires.

Nous réservons pour l'année 1989, un troisième volet : il consistera à évaluer la qualité urbaine de cette forme d'urbanisation hybride que constitue le lotissement d'habitat économique. Ce travail sera effectué à partir du constat de permmissivité, effectué sur les habitations relevées, que donne ce système urbanistique en regard des pratiques familiales dans leur dimension domestique, mais aussi urbaine.

Une mise en parallèle des différents types de lotissement et de leur évolution sera effectuée, ainsi qu'un rapprochement avec d'autres formes d'aménagement officielles ou clandestines, étudiées par ailleurs et par d'autres. Cette ultime étape pourrait donner lieu à une rencontre inter-chercheurs à Nantes.

Pour l'heure, le phasage 1988 se présenterait de la manière suivante :

- Poursuite de l'exploitation cas par cas et comparative des résultats d'enquête (1ère direction : mise en relation : structure et modèle familiaux/configurations spatiales dans leur état) janvier 1988/Mai 1988.
- Missions au Maroc pour compléments d'enquêtes - (Mai 1988 et/ou Septembre 1988).
- Poursuite de l'exploitation des données d'enquêtes (2e direction : itinéraires d'habitat, filières d'accès et dynamique sociale, économique et technique de réalisation et de transformation). (Septembre 1988 - Décembre 1988).
- Rédaction du rapport 1988 (Décembre-Février 1989)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles de portée générale :

- BALANDIER (Georges) - Le détour, pouvoir et modernité, ed. Fayard, Paris, 1985, 268 pages
- BOURDIEU (Pierre) - Le sens pratique, éd. de Minuit, Paris, 1980, 477 pages
- ELEB-VIDAL (Monique), DEBARRE-BLANCHARD (Anne) - Architecture domestique et mentalités, Les traités et les pratiques, T. 1 : XVIIe-XIXe siècles, T. 2 : XIXe siècle, Ed. In Extenso (Ecole d'Architecture de Paris-Villemin), Paris, 229 et 213 pages, illustrations, plans.
- FLANDRIN (Jean-Louis) - Familles, Ed. du Seuil, Paris, 1984, 288 pages
- GODELIER (Maurice) - L'idéal et le matériel, Ed. Fayard, Paris, 1984, 349 pages
- LAWRENCE (Roderick) - L'espace domestique : typologie et vécu in Cahiers Internationaux de sociologie, LXXII, 1982, pp. 55, 75
- LEFEBVRE (Henri) - Le manifeste différentialiste, Ed. Gallimard, Paris, 1970, 187 pages
- LEVI-STRAUSS (Claude) - Le regard éloigné, Ed. Plon, Paris, 1983, 398 pages
- PAUL-LEVY (Françoise), SEGAUD (Marion) - Anthropologie de l'espace, Ed. du C.C.I., Paris, 1983, 348 pages, illustrations, plans
- RAYMOND (Henri) - L'architecture, les aventures spatiales de la raison, ed. du C.C.I., Paris, 1984, 193 pages, illustrations, plans
- SEGALEN (Martine) - Sociologie de la famille, Ed. A. Colin, Paris, 1981, 288 pages
- SHORTER (Edward) - Naissance de la famille moderne - XVIIIe-XXe siècles, Ed. du Seuil, Paris, 1977, 379 pages.

Ouvrages, revues et articles concernant le monde arabe

- BERQUE (Jacques) - l'Islam au défi, Ed. Gallimard, Paris, 311 pages
- BOUHDIBA (Abdelwahab) - La sexualité en Islam, Ed. P.U.F., Paris, 320 pages
- CAHIERS de la RECHERCHE ARCHITECTURALE (Les) - Espaces et formes de l'Orient Arabe, n° 10-11, Ed. L'Equerre, Paris avril 1982
- CAHIERS de la RECHERCHE ARCHITECTURALE (Les) - Figures de l'architecture domestique dans l'Orient méditerranéen, n° 20/21, Ed. Parenthèses, Marseille, 1987
- CHEVALLIER (Dominique) (sous la direction de...) - L'espace social de la ville arabe, Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 1979, 369 pages, illustrations, photos, plans
- DEPAULE (Jean-Charles) (avec la collaboration de J.L. ARNAUD) - A travers le mur, Ed. du C.C.I., Paris, 314 pages, illustrations, plans, coupes, détails, photographies
- EL SAADAoui (Naoual) - La face cachée d'Eve, les femmes dans le monde arabe, Ed. des Femmes, Paris, 1982, 411 pages
- FARGUES (Philippe) - Le monde arabe : la citadelle domestique, in Histoire de la Famille, Tome II, ouvrage collectif sous la direction de André BURGIÈRE, Christiane CLAPISCH-ZUBER, Martine SEGALÈN et Françoise ZONABEND, Armand Colin, Paris, 1986, p.339 à 371
- FATHY (Hassan) - Construire avec le peuple, Ed. Sindbad, Paris, 1979, (édition en Langue anglaise, Le Caire, 1969), 310 pages, Planches : photos, plans, coupes et annexes.
- GARDET (Louis) - La cité musulmane, vie sociale et politique, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1954, 437 pages.
- BIANQUIS (Thierry) - La famille en Islam arabe, in Histoire de la Famille, Tome I, ouvrage collectif sous la direction de André BURGIÈRE, Christiane CLAPISCH-ZUBER, Martine SEGALÈN et Françoise ZONABEND, Armand Colin, Paris, 1986, p. 339 à 371
- TILLON (Germaine) - Le harem et les cousins, Ed. du Seuil, Paris, 1986, 218 pages
- ZANNAD (Traki) - Symboliques corporelles et espaces musulmans, Ed. Cérés Production, Tunis, 1984, 153 pages, illustrations, schémas et tableaux.



Ouvrages, revues et articles concernant le Maghreb

- AMIN (Samir) - Le Maghreb moderne, Ed. de Minuit, Paris, 1970, 243 pages
- BEGUIN (François) - Arabisances, Ed. Dunod, Paris, 1983, 170 pages, illustrations : photos, plans.
- BORRMANS (Maurice) - Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours, Ed. Mouton, Paris-La Haye, 1977, 708 pages
- CAMILLERI (Carmel) - Jeunesse, famille et développement, essai sur le changement socio-culturel dans un pays du tiers-monde - Ed. CRESM-CNRS, Aix-Paris, 1973, 507 pages.
- CRESM (Ouvrage collectif) - Villes et sociétés au Maghreb, études sur l'urbanisation, Ed. du C.N.R.S., Paris, 1974 233 pages
- I.E.R.A.U. (Serge SANTELLI, Marc BREITMAN, Saïd MOULINE et ALII) - L'habitat populaire au Maghreb, Recherche pour le plan Construction du Ministère de l'Urbanisme et du Logement (réf. H 509), Paris, 1985, 360 pages
- INFLUENCES OCCIDENTALES dans les VILLES MAGHREBINES à l'époque contemporaine (Actes de colloque) -Ed. de l'Université de Provence, Aix, 1970, 276 pages
- LACOSTE-DUJARDIN (Camille) - Des mères contre les femmes - maternité et patriarcat au Maghreb, Ed. La Découverte, Paris 1986, 268 pages
- SCIENCES SOCIALES/PANORAMA - Numéro spécial Habitat n° 4, 5 - ONRS, Alger, 1980, 293 pages (237 en français), illustrations : plans, croquis.
- SYSTEME URBAIN et développement au Maghreb, Actes du séminaire de Hammamet (1976), Ed. Cérès Production, Tunis 1980, 349 pages
- TROIN (Jean-François) (sous la direction de ...) - Le Maghreb, hommes et espaces, Ed. Armand Colin, 1985, 360 pages
- THYSSEN (Xavier) - Des manières d'habiter dans le Sahel tunisien, Ed. du C.N.R.S., Paris-Marseille, 1983, 234 pages illustrations : photos, plans.

Ouvrages concernant le Maroc

- ADAM (André) - Casablanca, essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident, Ed. du C.N.R.S., Paris, 1968, 2 volumes
- BENZAKOUR (Saad) - Essai sur la politique urbaine au Maroc, 1912-1975, Les Editions Maghrébines, Casablanca. 1978, 434 pages
- BOUGHALI (Mohammed) - La représentation de l'espace chez le marocain illétré, Ed. Anthropos, Paris, 1974, 304 pages
- ECOCHARD (Michel) - le roman d'une ville : Casablanca, Ed. de Paris, Paris, 1955, 141 pages
- EL OUAZZANI (Abdellah) - La gestion municipale au Maroc, Librairie de France, Casablanca, 1982, 297 pages
- ESCALLIER (Robert) - Citadins et espace urbain au Maroc, Ed. de l'ERA 706 du C.N.R.S., Tours, 1981, 2 tomes, 407 pages
- GALLOTI (Jean) - Le jardin et la maison arabe au Maroc, Ed. Lévy, Paris, 1926, 2 tomes - 120 et 94 pages, illustrations photographiques de L. Vogel, plans et croquis de A.Laprade.
- LETOURNEAU (Roger) - La vie quotidienne à FES en 1900, Ed. Hachette, Paris, 1965, 315 pages
- MERNISSI (Fatima) - Sexe, idéologie, islam, Ed. Tierce, Paris, 1983, 199 pages

Thèses et mémoires universitaires concernant le Maroc

- LAHBABI (Abdelouahab) - Famille et logement dans le Maroc colonial - Mémoire de 3e cycle (Directeur d'études : A. SAUVAGE) - Nov.1977, Unité Pédagogique d'Architecture de Rennes
- NAVEZ (Françoise) - Habitat et Différenciation sociale, thèse de 3e cycle (Directeur d'Etude : Pr Md GUESSOUS), Février 1978, Université Mohammed V, Rabat
- RAFAI (Adnane) - Etude comparative de 2 typologies architecturales : nouvelle médina et lotissement périphérique, Travail personnel de fin d'Etudes (Directeur : D.PINSON), Juin 1986, Ecole d'Architecture de Nantes.

- ZAKRANI (Mohammed) - Entre tradition et
- ZAKRANI (Mohammed) - Entre tradition et modernité : l'habitant dans les lotissements économiques au Maroc, le cas de Nahda à KHOURIBGA, travail personnel de fin d'études (Directeur : D.PINSON) - Sept. 1985; Ecole d'Architecture de Nantes.

Reuves et articles concernant le Maroc

- ADAM (André - L'occidentalisation de l'habitat dans les villes marocaines, in Etudes méditerranéennes, 2, 1974.
- ARCHITECTURE d'AUJOURD'HUI (L') - Numéro spécial "Maroc", Mai 1959
- ARCHITECTURE FRANCAISE (L') - Numéro spécial "Maroc", 1949 et 1952
- BECARD (Laurent) - Trois cités nouvelles autour d'Agadir, in Les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France (IAURIF), n° 73, sept.1984, p. 88 à 106, illustrations : photographies et plans
- EL AWAD (Hafid) et LAHBABI (Abdelouahab) - Architecture des lotissements ou destruction du paysage urbain, in AL OMRANE n° 1, revue nationale d'Architecture et d'Urbanisme, RABAT, Mars 1980, p. 43 à 45, illustrations, photographies et plans.
- DETHIER (Jean) - 60 ans d'urbanisme au Maroc, BESM (Bulletin Economique et Social du Maroc), n° 119-120, RABAT, 1972, p. 5-56
- MOULINE (Saïd) et SANTELLI (Serge) - RABAT, numéro spécial du Bulletin d'Informations Architecturales, Institut Français d'Architecture, Paris, 1986, 8 pages, illustrations : photographies, plans, coupes, élévations.
- L'OEIL - Numéro spécial "Maroc", n° 294-295, Janvier-Février 1980
- KHATIBI (Abdelkebir), JOLE (Michèle), MARTENSON (Mona) Urbanisme, idéologie et ségrégation, in Etudes Méditerranéennes, 2, 1974.

- PASCON (Paul) - Type d'habitat et problèmes d'aménagement du territoire au Maroc - Revue de Géographie du Maroc, XIII (1968), p. 85 à 101
- PINSON (Daniel) - Urbanisations périphériques récentes à CASABLANCA, in Espaces et sociétés, n° 46, Janvier-Juin 1985 - p. 83-95, illustrations : plans
- PINSON (Daniel), ZAKRANI (Mohammed) - Maroc : l'espace centré et le passage de la maison médinale à l'immeuble urbain, in Les Cahiers de la Recherche Architecturale n° 20/21 (1987) p. 104 à 111, illustrations : plans
- SANTELLI (Serge), TOURNET (Bernard) - Evolution et ambiguïté de la maison arabe contemporaine au Maghreb : étude de cas à RABAT et TUNIS, in Les Cahiers de la Recherche Architecturale n° 20/21 (1987) p.48 à 57, illustrations : photos et plans
- URBANISME - Henri PROST, l'urbanisation, n° 88, 1965

Liste et code des maisons relevées

- B1 Maisons relevées à BERKANE (restructuration d'un  
B2 habitat de type Ecochard réalisé vers 1959)
- EJ1 Maison relevée à EL JADIDA dans un lotissement de  
300 lots créé en 1976 (Saâda)
- EJ2 Maison relevée à EL JADIDA dans une opération d'habitat  
individuel groupé réalisée par la CGI en 1983 (430  
logements)
- K1 Maison relevée à KENITRA dans un lotissement de  
1000 lots créé en 1960
- K2 Maison relevée à KENITRA dans un lotissement de  
2500 lots créé vers 1950
- KH1 Maisons relevées à KHOURIBGA dans un lotissement  
KH2 d'environ 2000 lots créé vers 1965 (Nahda)  
KH3  
KH4
- M1 Maisons relevées à MARRAKECH. dans un lotissement  
M2 crée vers 1973 (Daoudiat)  
M3

(Les mises au net de quatre autres maisons, relevées à FES  
et RABAT, sont en cours d'exécution)

Liste des illustrations

- Planche 1 : Une maison d'habitation économique et sa terrasse (BERKANE)
- Planche 2 : Deux maisons sans terrasse (EL JADIDA et MARRAKECH)
- Planche 3 : Le salon des invités (BERKANE)
- Planche 4 : Séjours familiaux : chambre de la grand-mère et pièce familiale (BERKANE, EL JADIDA)
- Planche 5 : Espace central : Oustel dar néo-traditionnel (MARRAKECH) et M'rah (KHOUREBGA)
- Planche 6 : Latéralisation, individuation et ornementation des portes (KENITRA) - axiabilité de l'entrée et jardin de devant (MARRAKECH)
- Planche 7 : Deux chambres, deux manières de coucher (BERKANE, EL JADIDA)
- Planche 8 : Corps et travaux domestiques
- Planche 9 : Meïda sur la paillasse et farran (four)
- Planche 10 : Terrasse (BERKANE, RABAT)



Liste des figures

- fig. 1 : localisation des relevés d'habitation de lotissements économiques.
- fig. 2 : schéma de spatialisation des pratiques habitantes
- fig. 3 : Trois appartements d'un seul niveau
- fig. 4 : L'espace central
- fig. 5 : du souvenir de l'oust ed dar à l'expression ambiguë de la centralité
- fig. 6 : forme des salons de réception
- fig. 7 : position de l'entrée
- fig. 8 : le plan élaboré par un habitant de Berkane

SOCIAL

# FEMMES :

# LE RECU

De tous côtés, des renseignements inquiétants parviennent quant au statut et à la situation de la femme au Maroc. Il y a recul des faits, sur tous les plans, travail, statut matrimonial, élaboration des contrats de mariage, obtention des papiers. La crise aidant, on ne veut plus recruter les femmes dans les professions du tertiaire et c'est l'administration, particulièrement communale, et les offices et organismes publics qui ont commencé. Quant au secondaire, il est soumis aux aléas globaux que l'on sait. En tous cas, on déclare nettement aux femmes qui postulent un emploi que l'on préfère donner du travail aux hommes. On déclare non moins nettement aux femmes qui ont l'outrecuidance de réclamer qui une augmentation qui une promotion que l'on donne la priorité aux hommes, et la formation ni la qualification ne jouent. Les femmes se découragent, démissionnent, autant de places dégagées pour les hommes ou de postes rendus vacants que la crise empêchera de remplacer.

Au niveau des jugements de divorce, le tribunal ne statue plus sur une pension alimentaire dont on sait pourtant le caractère à la fois arbitraire et aléatoire. Il donne à la femme l'option soit de garder les enfants sans pension, soit de les laisser au mari. Au niveau des contrats de mariage, la latitude laissée auparavant aux femmes d'y faire inscrire des droits d'ailleurs reconnus par la Moudawana comme l'empêchement de la polygamie ou le respect du droit au travail est dorénavant contestée par les adouls rédacteurs des contrats. Tout cela ajouté aux handicaps pour obtenir le moindre papier, et notamment



les passeports, et à l'ampleur des répudiations, 31.000 cas par an selon certains (1), forme incontestablement une nouvelle toile de fond sur laquelle s'inscrit la condition féminine actuelle.

Pourtant, en dépit des obstacles juridiques, les femmes avaient avancé dans la conquête moins de leurs droits d'ailleurs que d'une place dans la société et c'est sans doute là ce qu'on leur reproche le plus. Le recensement démontre l'importance de leur rôle économique, malgré un analphabétisme estimé à 78% de l'ensemble des femmes et qui doit affecter la quasi totalité des rurales.

Sur 5357078 personnes classées comme actives (2) quoi qu'on pense de ce classement, le recensement reconnaît qu'une sur 5 est une femme et qu'il y a donc actuellement plus d'un million de femmes

marocaines sur le marché du travail, opposées à 4 341 981 qui sont classées comme femmes au foyer mais qui n'en effectuent pas moins des travaux agricoles ou artisanaux parfois clandestinement et à domicile, sans compter leur rôle qu'elles assument au foyer. A ce propos le recensement ne nous dit pas le nombre de femmes chefs de famille, de fait ou de droit. 600 000 femmes étaient reconnues comme travaillant en 1971. Cela ne fait que 400 000 de plus en 12 ans, une bagatelle, mais on remarquera que le document du recensement insiste sur le fait que l'évolution a été conséquente parce que si 15% des femmes étaient classées comme travailleuses en 1971, 20% le sont en 1982. On a en tous cas ici l'affirmation d'une tendance que l'on peut être tenté de combattre en période de crise et qui est lourde d'un changement sociétal. Le document du recensement insiste aussi curieusement sur le fait que parmi les chômeurs ou classés comme tels entre 20 et 24 ans, les hommes sont plus affectés que les femmes 20,09 % pour les uns, 19,6% pour les autres dans le monde rural et 16,2% pour les jeunes urbains contre 10,9% pour les jeunes urbaines.

Ces précisions sont parlantes quand on sait le degré d'imprécision général des statistiques au Maroc. Autre précision qui va toujours dans le même sens: la profession agricole est reconnue comme dominante pour les deux sexes (4 personnes sur 10 pour l'ensemble) mais on déclare dénombrer 28,5% de femmes dans le secteur industriel et artisanal là où il n'y aurait que 12,3% d'hommes. Certes on sait bien que vu le fait que les salaires



ne sont pas égaux les femmes sont nombreuses dans les secteurs textiles, alimentaires, électriques et électroniques, mais c'est mélanger à plaisir des pourcentages différents que l'on doit avant tout rapporter aux actifs globaux. En tous cas la simple mise en avant de telles notions peut engendrer des types de réactions comme on l'a vu dans les mêmes cas en Algérie(3) et en Tunisie encore que les femmes marocaines n'aient jamais atteint le degré d'évolution juridique des femmes tunisiennes.

La percée scolaire féminine le démontre d'ailleurs. Elle est très lente, mais conséquente, il n'y a que 38% de filles incluses dans le système scolaire et là encore les rurales sont particulièrement atteintes bien que le recensement considère comme un progrès que 296 400 aient pu accéder à l'école contre 56 833 il y a 12 ans.

Tout ceci alimente une crainte diffuse et il est vrai que le changement sociétal est sous nos yeux bien que limité par les chiffres officiels. Le meilleur indice concerne la montée du célibat; 33,2% contre 25% il y a 12 ans, alors qu'il y aurait légèrement moins de femmes (49,%) que d'hommes (50,1%). Mais la majorité des femmes sont quand même mariées et chargées d'enfants, avec un taux de fécondité effarant: 7,4 dans le monde rural et 6,3 dans le monde urbain. Mais le recensement

indique, là encore une nouvelle tendance quand il précise que ces taux concernent des générations nées aux alentours de 1935 et pas les nouvelles, sans autres précisions. Or, si l'on veut empêcher les femmes de travailler, il faut les garder au foyer. Et bien que les chiffres des veufs (6,5%) et des divorcés (2,7%) soient dans l'ensemble minimes, l'ampleur des divorces inquiéterait, d'où de nouvelles entraves juridiques contraires d'ailleurs (pour la pension notamment) à l'esprit de la Moudawana. Mais là ne faudrait-il pas mieux agir sur les hommes que sur les femmes, les premiers étant les seuls responsables de la répudiation qui fournit l'essentiel des divorces et les secondes n'étant que des victimes non agissantes incapables de réclamer même une séparation. Si le but recherché était vraiment d'empêcher les divorces, l'option

d'une pension alimentaire accrue demandée aux pères avait été certainement plus efficace. C'est le contraire qui est fait parce que l'option est de faire reculer les femmes et de les contraindre à accepter n'importe quelles conditions de vie matrimoniales plutôt que de se trouver avec leurs enfants rejetées dans une marginalité sociale accrue par l'absence de travail et dépourvues de la maigre pension qui leur était en ce cas théoriquement consentie. Les femmes divorcées sont des parias de la société. Elles ne peuvent pas obtenir de papiers, surtout de passeports, on les assimile aux prostituées, et leurs enfants sont condamnés à la misère et à des troubles psycho affectifs et peut être même à la délinquance juvénile. Les dispositions juridiques qui sont prises contre les pensions alimentaires sont étonnantes. Les autorités, et spécialement, judiciaires ne voient-elles pas qu'en encourageant tous les «abus machistes» et la pratique répétée d'une répudiation au surplus limitée dans les textes religieux, elles détruisent davantage la société qu'en respectant les droits des femmes? Ne voient-elles pas qu'elles contribuent plus ainsi à la dégradation des valeurs morales qu'elles déclarent vouloir préserver qu'en révisant et en amendant un statut personnel qui n'a jamais brillé par sa modernité, loin de là, mais qui n'a jamais non plus été respecté.?

En ces périodes électorales où les femmes, auxquelles la constitution accorde le droit de vote, sont à nouveau sollicitées par des partis, organisations et faction rivales. peut être pourraient elles au moins en profiter pour défendre leurs droits et faire évoluer leur cause?

Zakya Daoud

#### NOTES

(1) Voir Al Bayane du 6/4/1984 « une nouvelle plaie sociale en extension : la répudiation ».

(2) Voir les résultats du recensement tels qu'ils ont été publiés dans toute la presse et le commentaire qui en a été fait dans le dernier numéro de Lamalif.

(3) Malgré l'accession d'une femme algérienne à un portefeuille ministériel et que 4 autres soient enfin représentées au Parlement, les droits de la femme algérienne, polarisés par la bataille relative au code de la famille présenté par les autorités mais qui n'a obtenu aucun assentiment devant le refus des femmes, sont en recul. En témoignant les mésaventures survenues au groupe de recherche sur la femme algérienne créé en 1981 au sein du centre de recherche et de documentation de l'Université d'Oran. Ce groupe avait édité une revue intitulée «voies-là», produits 10 documents de travail, un bulletin trimestriel d'information et organisé des colloques. Et cependant il a été mis fin à ce travail sans autre forme de procès ce qui a suscité pétitions et réactions en Algérie.



Article paru dans les "Cahiers de la Recherche Architecturale" n° 2021, 3ème et 4ème trimestres 1987, Marseille.

Ecole d'Architecture  
Nantes

Daniel Pinson, Mohammed Zakrani

## Maroc : l'espace centré et le passage de la maison médinale à l'immeuble urbain

**L**ES LOTISSEMENTS d'habitat économique au Maroc constituent un intéressant terrain d'observation pour apprécier les évolutions de l'habitat contemporain. Situés entre la production populaire d'habitat (bidonvilles et lotissements clandestins) et la production étatique ou de standing, ils connaissent un intense développement dans le Maroc d'aujourd'hui<sup>1</sup>. Ils constituent, d'une certaine manière, une évolution de la trame sanitaire et une tentative d'encadrement légal du développement des nouvelles médinas. Un décret datant de 1964 donne avec précision les modalités d'implantation et d'édification des immeubles à réaliser. Ce dispositif autorise un habitat dense (mitoyenneté possible sur 3 limites de parcelle), sur des lots relativement exigus (allant de 8x8 m à 10x10 m). Pour résoudre l'éclaircissement des pièces en bordure de mitoyenneté, le décret impose une servitude de patio dont la superficie minimale est fixée à 16 m<sup>2</sup>. La viabilisation, la répartition en parcelles ainsi que la création d'équipements relèvent du lotisseur (public ou privé), et la construction est laissée à l'initiative de son acquéreur. Mais souvent, l'administration impose un plan type, et depuis 1983, elle préconise des modèles régionaux. Ces derniers prévoient en fait, sans le dire explicitement, une répartition verticale de l'immeuble conçue pour un habitat plurifamilial : chaque niveau d'étage est destiné à une famille nucléaire distincte.

### Pratiques résidentielles et reformulation du modèle architectural étatique

Les pratiques habitantes montrent comment les familles interprètent le type étatique en effectuant des transformations internes (et externes) permettant l'expression de leurs modèles culturels. La question de l'espace central y occupe une place non négligeable. Ces transformations constituent les traces de la gestion des rapports sociaux en évolution, des permanences et des trans-

formations dans les pratiques de la vie urbaine et familiale. Elles s'effectuent principalement par le déplacement des cloisons intérieures, l'addition de pièces en terrasse, voire la création d'un niveau supplémentaire, et satisfont spatialement les situations suivantes :

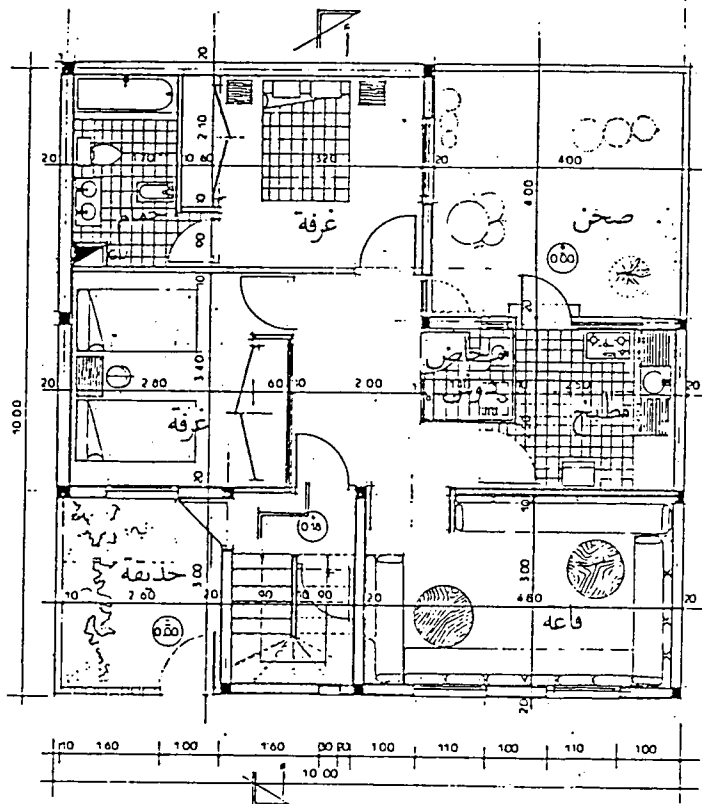
- la cohabitation dans ses différentes formes et degrés de proximité (locataires et propriétaires, familles élargies) ;
- la spécialisation des espaces de la maison marocaine dans son émergence différentielle (apparition de la chambre à coucher conjugale...);
- la reconstitution d'un espace central présentant des correspondances (non sans ambiguïté) avec le patio de l'ancienne maison médinale, espace appelé *m'rah* (pièce où l'on se tient, pièce de vie). Dans cet article, nous insisterons plus précisément sur ce dernier point, tout en montrant en quoi il est conditionné par les autres aspects. Pour cela, nous nous proposons de lire et d'analyser deux exemples particulièrement révélateurs de ces pratiques transformatrices, pris dans un lotissement d'habitat économique de la ville de Khouribga. Ces deux exemples ont été choisis pour la mise en évidence claire qu'ils donnent de ces modifications et pour les situations différentes tant au point de vue de la configuration architecturale que familiale (critères de choix qui ne contredisent pas leur représentativité). Si l'on résume, ces deux exemples présentent les caractéristiques suivantes :

#### 1<sup>er</sup> exemple (Dar A...) :

- Configuration architecturale : modèle avec « patio » en angle et 3 façades mitoyennes (R+2)
- Configuration familiale : une famille locataire et une famille élargie propriétaire.

#### 2<sup>e</sup> exemple (Dar N...) :

- Configuration architecturale : modèle d'angle sans « patio » avec 2 façades mitoyennes (R+2)
- Configuration familiale :



الطابق الأسفل

127

une famille locataire et une famille restreinte propriétaire.

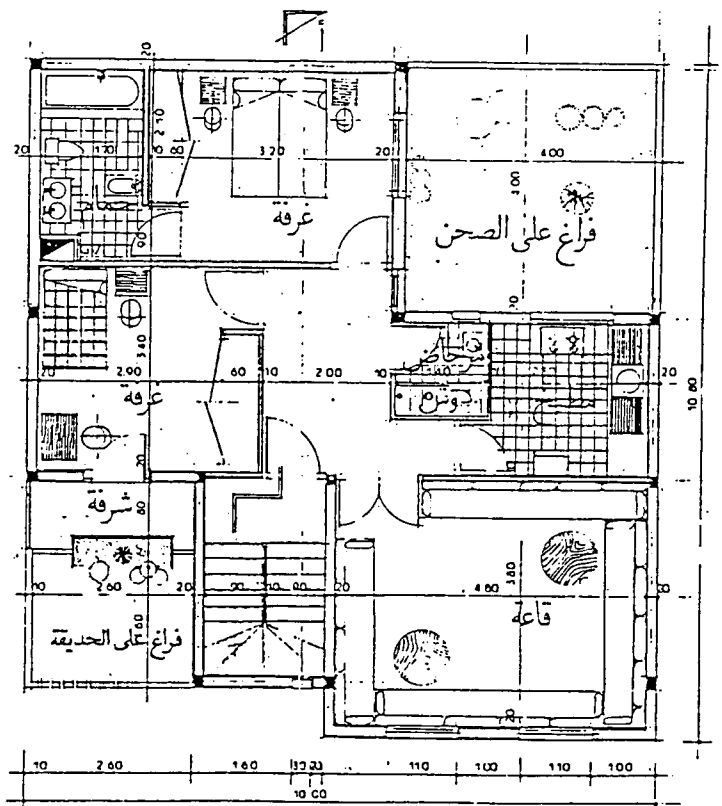
Le paradoxe cour-patio/espace centré-*m'rah*. Le premier exemple est particulièrement intéressant dans la mesure où il montre que la cour (désignée dans le décret de 1964 comme patio) ne fonctionne absolument pas comme l'*oust ed dar* de la maison médinale. Elle constitue un espace de renvoi pour le locataire du rez-de-chaussée et il est impossible aux occupants d'y déployer la polyvalence d'activités pratiquées dans la maison médinale, les vues plongeantes qu'y donnent les pièces occupées plus haut par l'autre famille en violent l'intimité. La cour-patio sert donc essentiellement de source d'éclairage (puits de lumière) et d'espace de rejet pour des objets devenus inutiles ou encombrants à l'intérieur du logement. Paradoxalement, c'est à l'intérieur même de la partie construite que va se reconstituer un *espace central*, le *m'rah*, même lorsque l'absence d'une cour-*patio* latérale empêche son éclairage direct, comme dans le second exemple. Le *m'rah* résulte de la dilatation du « hall » prévu sur le plan-type de l'ad-

127-128  
Plan type d'habitat économique en lotissement pour la région centre et pour des parcelles 10 m x 10 m élaboré par le M.H.A.T. et diffusé par la Banque populaire du Maroc, 1983

ministration. Il constitue l'espace distributeur des pièces familiales, en même temps que l'espace de vie quotidien, là où est placée la télévision-magnétoscope, l'endroit où la famille « se tient ». Nous nous proposons de vérifier cette reformulation du plan-type grâce à l'examen détaillé de nos deux exemples. Pour éviter de donner à la description trop d'importance, nous présentons hors texte des tableaux résumant les transformations effectuées et la composition des familles concernées.

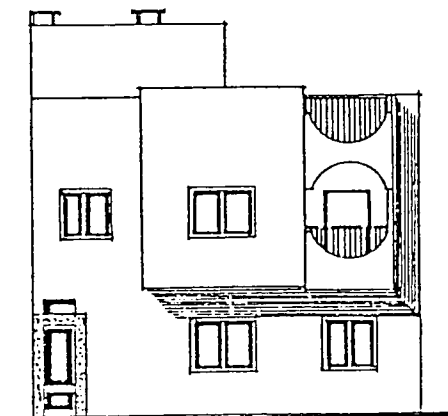
Examen du premier exemple :  
*Dar A...* (Fig. 129 à 139.)

Les transformations effectuées sur cette habitation correspondent à la fois à l'évo-



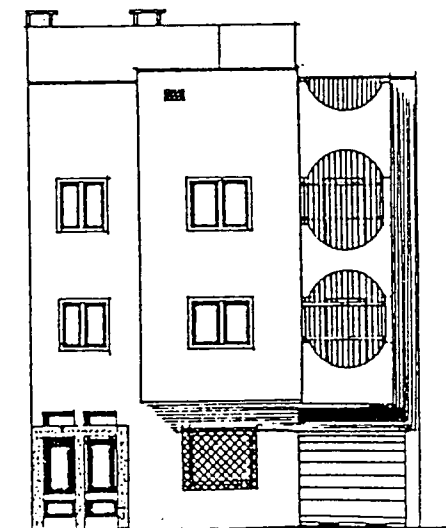
الطابق الأعلى

128



129

lution de la famille (mariage du fils aîné) et à une meilleure adaptation à sa manière de vivre. « J'ai une grande famille, dit le maître de maison, avec mon fils R., on est deux familles. Avant, cela n'allait pas, nous étions tous ensemble, les invités et les gens de la maison... » « Toutes les pièces donnaient sur le couloir, précise la mère, la porte de la pièce des invités était en face de celle de la cuisine, il fallait fermer telle



130

### COMPOSITION DE LA FAMILLE PROPRIÉTAIRE La famille comprend 12 personnes

M. A., le père, 57 ans,  
agent de l'OCP\*. « ouvrier qualifié ».

Mme A., la mère, 45 ans,  
femme au foyer, illettrée, pratique le tissage.

R., le fils aîné, 26 ans,  
professeur de collège, marié à une femme de 21 ans sans profession. Il possède « l'auto de la famille ». Il a une petite fille.

J., le fils cadet, 20 ans,  
sans emploi.

H., la fille aînée, 23 ans,  
infirmière, célibataire.

3 autres filles (18, 11, 6 ans).

2 autres garçons (16, 13 ans).

### TRANSFORMATIONS EFFECTUÉES

Deux ans après son édification cette habitation a été l'objet des transformations suivantes :

- Le rez-de-chaussée essentiellement affecté à la location en logement au départ, a été restructuré pour permettre la création d'une *entrée indépendante* pour le locataire et l'ouverture d'un *garage* pour la famille propriétaire.

- L'unique étage initialement occupé par l'acquéreur du lot et sa famille a été *doublé d'un autre niveau d'habitation*. L'organisation interne en a été totalement remaniée.

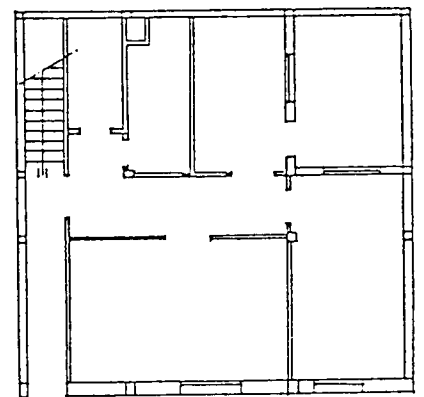
\* Officé chérifien des phosphates.

ou telle (porte) chaque fois, quand il y avait quelqu'un dans le salon des invités. » Elle ajoute aussi : « Je voulais que mon fils aîné soit seul avec sa femme et sa petite, et qu'il ne soit plus dérangé par ses frères. »

### Dar Diaf/Dar Harem.

La solution adoptée satisfait ces exigences et facilite désormais la gestion spatiale des oppositions vu, ne pas être vu<sup>2</sup>, être ensemble et séparés, qui fondent d'une part les relations avec les étrangers et d'autre part les relations dans le groupe familial élargi entre les différentes unités restreintes. La structuration spatiale de la partie destinée à la famille propriétaire s'organise donc de la manière suivante :

- le 1<sup>er</sup> étage contient à la fois *bit ed diaf* et *bit ouldi* (le salon des invités et la pièce du fils aîné) ; de ce fait, il est appelé indifféremment *dar diaf* ou *dar ouldi* (la maison des

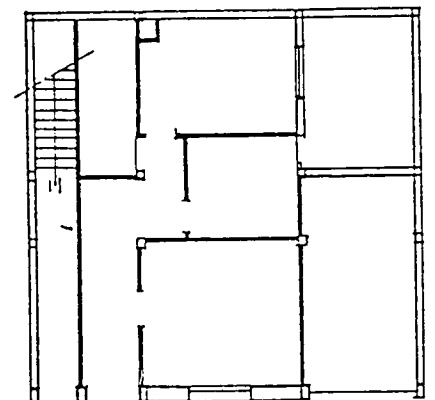


131

R.d.C.

invités ou la maison du fils aîné). Ces deux parties ont une relative indépendance. Celle des invités est composée de 3 pièces en succession, *n'bah* (hall), un salon européen, et *bit ed diaf* (le salon marocain des invités). Pour sa part, la partie destinée au fils marié comprend en plus de la chambre un *m'rah* (pièce de séjour), une cuisinette et une salle de bains. En réalité, cette unité n'est véritablement occupée par le jeune

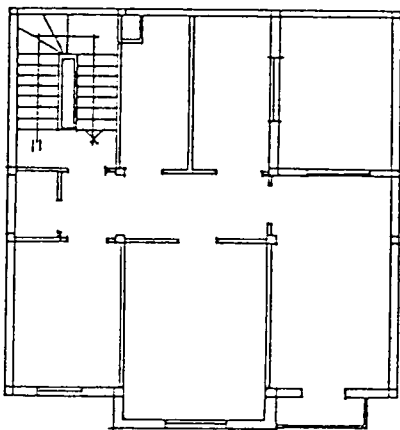
R.d.C.



132

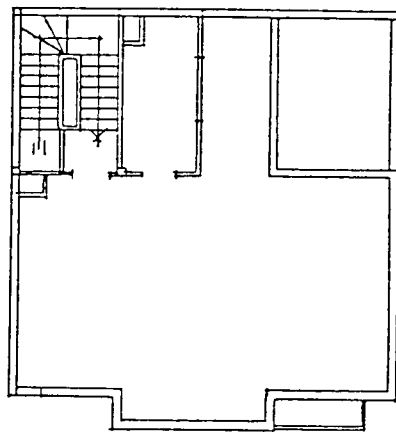


Extension verticale et adaptations de la maison A :  
 129-131-133-135  
 Etat initial  
 (d'après le permis de construire)  
 130-132-134-136-137  
 Etat actuel  
 (relevé M. Zakrani)



133

1<sup>er</sup> ETAGE



135

TERRASSE

couple que pour y dormir ; la belle-fille vit habituellement à l'étage supérieur, partie intime de l'habitation.

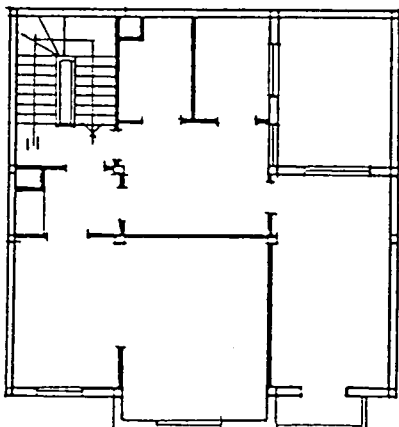
- le second étage est précisément appelé *dar harem*. Cette appellation doit bien sûr être entendue dans l'acceptation large du terme, en rapport avec la *horma* évoquant l'inviolabilité sacrée de la femme<sup>3</sup>. C'est l'espace de la vie familiale, protecteur et protégé, prolongé au niveau supérieur par

la terrasse (*stah*), domaine privilégié de la femme, « le *stah*, pour moi, dit la maîtresse des lieux, c'est la moitié de la maison ». Par leur position sur l'axe de pénétration dans la maison, le second étage et la terrasse constituent les espaces ultimes de l'habitation, et dans ce cas, l'étanchéité est aisément réalisée grâce à la structuration par niveaux distincts : *dar diaf-dar ouldi / dar harem-stah*.

Le *m'rah* : espace centré.

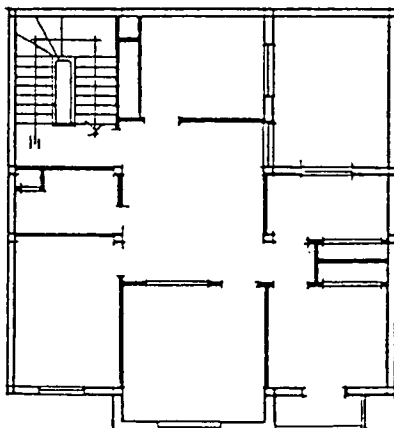
Mais l'organisation elle-même du nouvel étage créé mérite une attention particulière. La disposition la plus originale, celle qui distingue fondamentalement ce plan nouveau de celui que prescrit l'administration concerne l'espace appelé *m'rah*. Cette dénomination, très courante au Maroc, désigne, si l'on se rapporte à son origine étymologique, l'endroit où « l'on se tient ». Les Marocains le traduisent souvent par *saloun*, salon et ce mot concerne aussi bien des habitations urbaines que périphériques. Dans le milieu urbain, on emploie aussi le mot « hall » pour désigner cet espace et cette assimilation paraît essentiellement résulter du fait que beaucoup de familles marocaines tendent (et tentent) à transformer l'espace de distribution de leurs appartements « modernes » en pièce de vie ; si ces observations pouvaient être confirmées à une assez large échelle, elles constitueraient un argument supplémentaire en faveur de l'espace centré (démontrant qu'il existe dans la structure mentale et le comportement spatial des familles marocaines une attraction vers un lieu qui est à la fois foyer de rassemblement familial et foyer géométrique du plan de l'habitation).

1<sup>er</sup> ETAGE



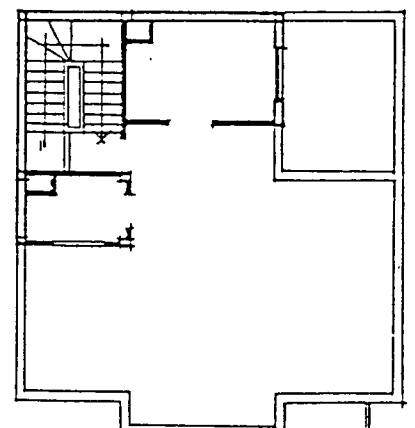
134

2<sup>e</sup> ETAGE



136

TERRASSE



137

La maison A, niveaux habités par la famille A.,  
propriétaire de la maison :

138

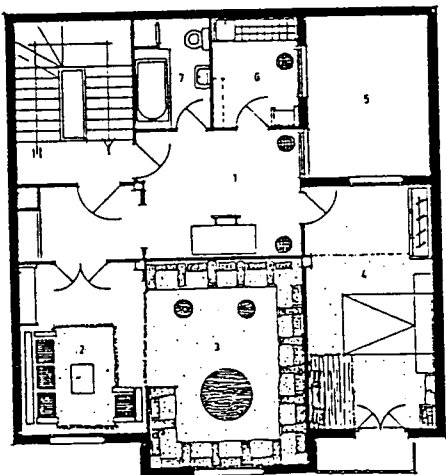
- 1<sup>er</sup> niveau (dar ed diaf)
1. m'rah
  2. salon européen
  3. bit ed diaf
  4. bit « l'ainé »
  5. vide sur cour
  6. cuisine annexe
  7. hamman

#### La centralité et la géométrie du m'rah.

La remarque précédente s'applique fort bien à l'exemple d'habitation que nous analysons. Les figures 138 et 139 montrent la position centrale presque parfaite du m'rah au second niveau d'habitation. Cette position est également accompagnée d'une importance en surface qui fait désormais de cette pièce la plus grande de cet étage (presque 15 m<sup>2</sup>). Par rapport à la configuration initiale, il y a donc substitution, du point de vue géométrique d'un espace important et presque carré, le m'rah (3.70 m x 4.10 m), à un espace mineur et rectangulaire, le hall (5.20 m x 1.60 m).

#### Les fonctions du m'rah.

Le m'rah du point de vue de l'usage est à la fois un espace de distribution des pièces et de réunion familiale (la télévision et le magnétoscope y occupent une place privilégiée, en face des banquettes disposées en angle autour d'une table basse (meïda). Mais il s'y manifeste aussi une polyvalence d'activités qui n'est pas sans rappeler l'oust ed dar de la maison des médinas anciennes<sup>4</sup>. La maîtresse des lieux dit ainsi qu'« elle travaille dans la cuisine, mais aussi dans le m'rah, tandis qu'elle fait les travaux sales au stah (sur la terrasse).



1<sup>er</sup> NIVEAU (dar ed diaf)

138

#### Le paradoxe patio-m'rah.

Dans ce premier exemple, le m'rah reçoit un jour naturel direct (médiocre, il est vrai) grâce à l'ouverture pratiquée sur le patio. En première lecture, ce patio de 16 m<sup>2</sup>, imposé par la réglementation des lotissements d'habitat économique sur certaines parcelles pourrait être assimilé à la cour centrale de la maison de médina ancienne. La pratique habitante infirme cette interprétation, et la reconstitution d'un espace central, mais intérieur, le m'rah, en fournit la preuve a contrario. Cette inefficience de la cour-patio s'explique autant par l'occupation plurifamiliale de l'immeuble (avec possibilité de vues plongeantes et de vis-à-vis) que par la position en coin de ce « patio », donc excentrée, hors du système de distribution des pièces. Nos observations attestent qu'il est en fait essentiellement utilisé en espace de renvoi pour l'habitant locataire du rez-de-chaussée et qu'il constitue quelquefois pour lui un substitut à la terrasse<sup>5</sup>.

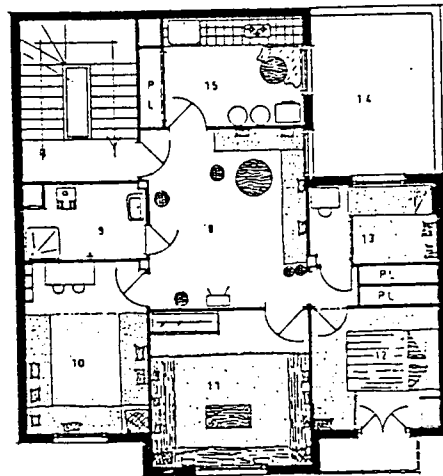
#### Le rapport m'rah-oust ed dar.

S'il fallait établir un rapprochement, voire une filiation, sans doute serait-il plus pertinent de comparer le m'rah (et non cette cour latérale) et le patio de la maison des médinas. Toutefois, la couverture du m'rah, en même temps qu'elle permet la cohabitation de familles distinctes par niveaux superposés (ou des familles affiliées recherchant des formes de décohabitation progressive, comme dans notre exemple) occasionne des bouleversements assez considérables dans les qualités de cet espace centré. Essayons de cerner les dispositifs similaires et distincts. Au titre de ce qui est conservé, on peut mentionner la fonction distributrice du m'rah, assez comparable à celle de l'oust ed dar. Mais il est à remarquer que les pièces de réception sont exclues de ce dispositif<sup>6</sup>. Au titre de ce qui est également conservé, voire renforcé, on peut noter l'importance des activités domestiques et familiales (repas, préparation et consommation, spectacle

139

- 2<sup>e</sup> niveau (dar harem)
8. m'rah familial
  9. bit el ma (WC)
  10. bit « louled » (chambre des garçons)
  11. bit (chambre des filles)
  12. bit (chambre des parents)
  13. bit « l'ainée »
  14. vide sur cour
  15. cuisine

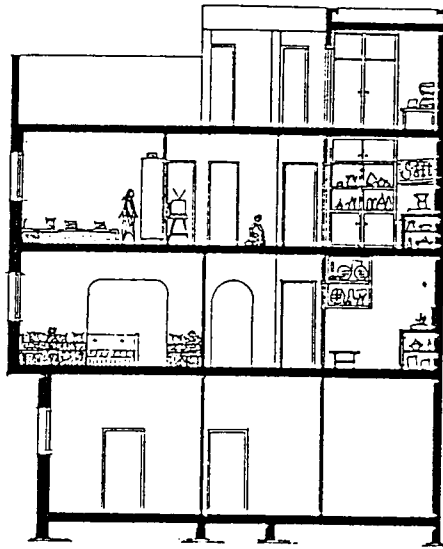
télévisuel). Leur déroulement devient plus permanent dans l'espace centré dans la mesure où la couverture du m'rah conduit aussi à une intégration plus complète de ce centre à l'intérieur de l'habitation (même si le patio de la maison de médina doit être considéré comme un « extérieur-intérieur »). Ce dépassement des contingences climatiques par la couverture du m'rah nous conduit au chapitre de ce que cette clôture totale lui fait perdre des qualités de l'oust ed dar. Cette couverture-intégration du m'rah est en effet assortie de conséquences inverses pour les autres pièces. Elles ne peuvent plus trouver leur source d'éclairage dans le patio ouvert à la lumière du ciel ; ainsi, l'introversion antérieure de la maison marocaine évolue vers l'extraversion. On voit s'exprimer ici difficilement dans la configuration spatiale du m'rah, les dialectiques fondamentales de l'intérieur/extérieur, centralité/ouverture. D'autant qu'elles doivent par ailleurs se combiner avec cette autre contradiction dans l'usage du m'rah que constituent les logiques fonctionnelles opposées de la distribution (passer) et de la station (rester, se tenir). Dans l'exemple étudié, le premier couple contradictoire (intérieur/extérieur, centralité/ouverture) trouve sa solution



2<sup>ème</sup> NIVEAU (dar harem)

139

140  
Coupe AA  
en rez-de-chaussée, dar locataire



140 COUPE AA

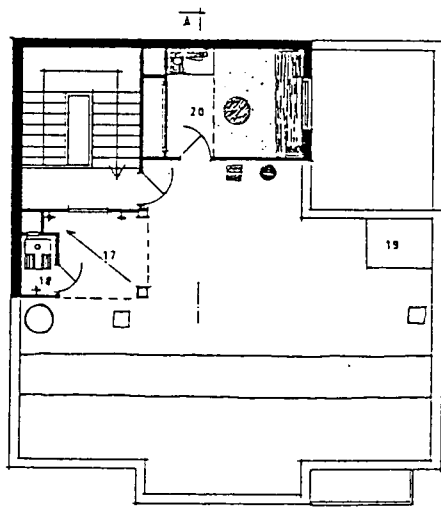
d'éclairage grâce à l'existence d'une fenêtre donnant sur la cour latérale. Nous verrons dans l'autre exemple, comment, faute de pouvoir prendre jour sur une cour latérale, le *m'rah* maintient malgré tout sa centralité et puise la lumière dans les pièces périphériques grâce à des impostes vitrées. La seconde contradiction (passer/ rester) est satisfaite quant à elle par le développement maximal des parois sans ouverture pour mettre banquettes et télévision, et concilier ainsi les « coins » où l'on peut se tenir et les espaces nécessaires au passage.

*La séparation du pratique et du plastique.* Toutes ces exigences difficiles compromettent ainsi notablement ce qui définissait autrefois (même dans les milieux modestes) le patio sur le plan de la plastique architecturale : constituer à l'intérieur la « façade » de l'habitation<sup>7</sup>, le spectacle des formes et des modénatures sur lesquelles s'accroche la lumière, de haut en bas — allant des plus chaudes et tourmentées, aux plus froides et lisses (corniches de bois → plâtre sculpté → zelliges) — et la mise en scène de la symétrie — absente à l'extérieur. Spectacle et mise en scène précédant pour l'invité l'entrée dans la pièce de réception. Désormais, dans l'habitat du lotissement économique, si le *m'rah* est conçu comme espace central, il l'est essentiellement pour la vie familiale. Il s'organise donc selon des logiques fonctionnelles (des logiques de contenu, dirait P. Bourdieu) plutôt que pour des effets de représentation. Ceux-ci sont réservés à la pièce de réception (*bit ed diaf*) que l'on cherche à extraire de la partie familiale.

#### Examen du second exemple : Dar N... (Fig. 142 à 153.)

Dans cet exemple, les modifications sont essentiellement motivées par le changement des systèmes d'accès aux pièces. Le dédoublement du hall, en particulier, permet la création de deux grandes parties dis-

tinctes : une partie réception et une partie familiale suffisamment étanches l'une par rapport à l'autre. L'habitation est en effet pensée par le maître de maison comme un « lieu pour recevoir la famille et les amis », les recevoir « avec fierté et à l'aise ». Cette exigence appelle la référence à la maison traditionnelle « qui était en deux parties » : *douiria* et *dar laÿalat* (une maisonnette pour les hommes et une maison pour les femmes). « C'était une bonne chose, tout le monde était libre de sa partie ; le respect (*ehtiram*) de la famille était assuré. » Dans les villas européennes, ce respect est impossible car la cuisine est « dans » la pièce des invités. Pour être bien chez soi, on a fait un grand *m'rah* pour nous, comme



141 TERRASSE (3ème niveau)

141  
Terrasse habitée par la famille A  
16. bit stah  
17. bit saboun (buanderie)  
18. bit el ma (W.C.)  
19. cage (poules)

« salon(e) » et un *bit ed diaf* (une pièce des invités) séparée du reste du *dar*.

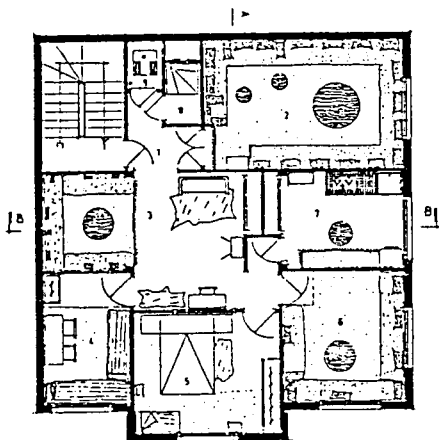
#### La séparation *bit diaf*/*biout harem*.

Le plan Fig. 142 montre bien comment cette « aisance » (la préservation des intimités respectées et respectives) a été assurée. L'arrivée des invités, malgré l'absence de porte entre l'entrée (*n'bah*) et le *m'rah*, ne perturbe pas la vie familiale qui peut se retrancher dans la partie en alcôve du *m'rah* et se soustraire aux regards de l'étranger. « Je peux continuer à travailler, même quand les hommes sont dans *bit ed diaf*, dit la mère, ... nous, on vit et on regarde la télé dans le *m'rah*. » Cette redistribution met en premier plan le découpage très intentionnel entre la partie publique et la partie privée de l'habitation et l'étanchéité très forte entre les deux groupes d'espace : *bit diaf*/*biout harem*. Cette répartition trouve son origine dans le dédoublement du hall du plan type. Ce dernier a été décomposé par l'habitant en *n'bah* (entrée d'apparat, si l'on veut), et *m'rah*. Le *n'bah*, bien que surtout associé à *bit ed diaf*, dont il prépare l'accès, commande également la pénétration dans la partie familiale par le *m'rah*.

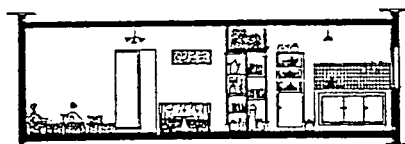
#### Le *m'rah* : espace familial centré.

Comme dans le premier exemple, le *m'rah* est essentiellement pensé par l'habitant comme pièce familiale à vivre. Ceci explique sa dilatation (avec 17 m<sup>2</sup>, il remplace un hall-couloir de 11 m<sup>2</sup>) et la diminution des portes donnant sur ces espaces respectifs (3 accès dans le *m'rah* contre 7 dans le hall). Là encore, cette réduction du nombre d'ouverture augmente le linéaire de paroi et facilite un aménagement mobilier approprié à la vie familiale. L'alcôve latérale reconstitue d'une certaine manière le *behou* de la maison de médina, avec des dimensions soigneusement ajustées. Elles permettent à la banquette marocaine (*se-dari*) de tourner autour de la table basse (*meïda*). En même temps, cette alcôve est axée sur la niche contenant de la vaisselle argentée et sur le poste de télévision. A la

La maison N., Dar habité par la famille N. :  
142  
1. entrée — 2. bit ed diaf — 3. m'rah — 4. bit  
(chambre des garçons) — 5. bit (chambre des parents)  
— 6. bit (chambre des filles) — 7. cuisine —  
8. douche — 9. bit el ma (W.C.)  
143  
coupe AA, coupe BB  
Adaptations intérieures de la maison N. :  
144-146-148-150-152  
Etat initial  
(d'après le permis de construire)  
145-147-149-151-153  
Etat actuel  
(relevé M. Zahrani)



142



143

COUPE BB

différence du premier exemple, il y a ici recherche d'une symétrie et d'un effet de représentation. Malgré la réduction du nombre de portes, le m'rah conserve un rôle distributeur. Ainsi, le sas desservant la cuisine, la chambre des filles et celle des parents montre une transformation qui vise à la fois une distribution associée et contrôlée de ces pièces, en même temps qu'une économie de percements dans le m'rah. Une lecture attentive du positionnement de la cloison située derrière la télévision montre qu'elle constitue en effet un écran, obstacle à la pénétration du regard dans la cuisine et dans la chambre des filles, depuis l'entrée. Le m'rah a également une position relativement centrale, mais l'absence de cour latérale dans cette parcelle d'angle nécessite, nous l'avons dit, qu'il soit éclairé en second jour, par les chambres des parents et des garçons interposées. Cette centralité n'est par ailleurs aucunement traduite en intention dans le propos de l'habitant sur son réaménagement. Elle semble s'affirmer dans l'acte lui-même de la transformation, comme structure intérieure.

### COMPOSITION DE LA FAMILLE PROPRIÉTAIRE La famille comprend 9 personnes

M. N., le père, 50 ans,  
agent de l'OCP\*, mécanicien, il possède une voiture.

Mme N., la mère, 44 ans,  
sans profession, illettrée, pratique le tissage.

Le fils aîné, 21 ans,  
étudiant à Marrakech.

Le fils cadet, 18 ans,  
lycéen.

3 filles entre 16 et 9 ans.

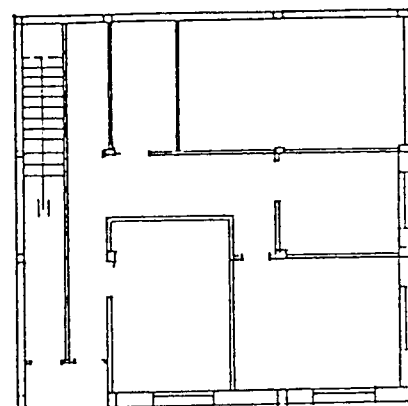
2 fils, 12 et 5 ans.

### TRANSFORMATIONS EFFECTUÉES

Quatre ans après l'achèvement, les transformations suivantes ont été réalisées :

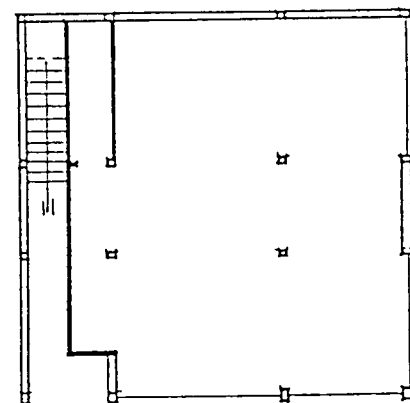
- Le rez-de-chaussée, initialement destiné au logement a été transformé en local commercial (le rapport en est plus important).
- Le premier étage, occupé par une famille locataire ne subit pas de modification.
- Le 2<sup>e</sup> étage, où vit la famille propriétaire a fait l'objet d'une importante restructuration.

\* Office chérifien des phosphates.



146

R.d.C.

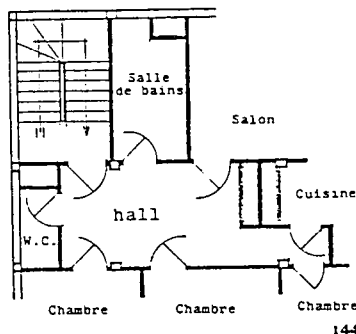


147

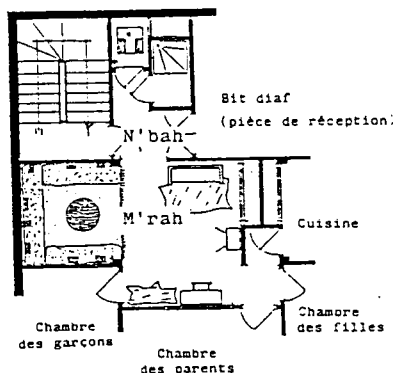
risée, « corporéisée » de la conception du dar (en rapport avec sa racine, le verbe dara : tourner autour), comme s'il allait de soi que le centre de la maison soit occupé par l'espace distributeur des autres pièces, renforcé dans le cas du m'rah dans son rôle de convivialité familiale.

### Intérieur/Extérieur : inversions ?

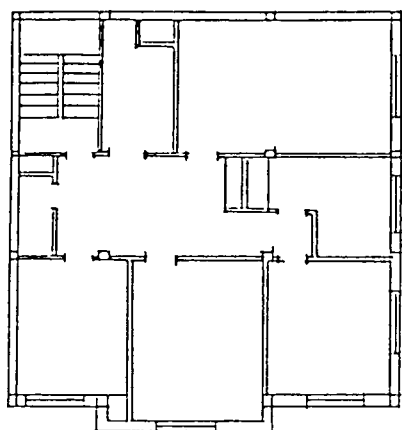
D'une certaine manière, cet usage familial renforcé du m'rah tendrait à confirmer l'introversion connue de la maison marocaine des médinas. Le seul extérieur qui y pénétrait avait le visage sacré de la lumière du cosmos<sup>8</sup>. Dans le m'rah, cet extérieur a désormais la figure profane de l'écran télévisuel et dans ce second exemple, la lumière naturelle qui y pénètre ne constitue que le résidu de l'éclaircissement des pièces ouvrant sur le domaine public. Contrairement donc, l'extraversion de ces pièces s'est développée, par nécessité en quelque sorte, mais aussi avec mesure, comme l'in-



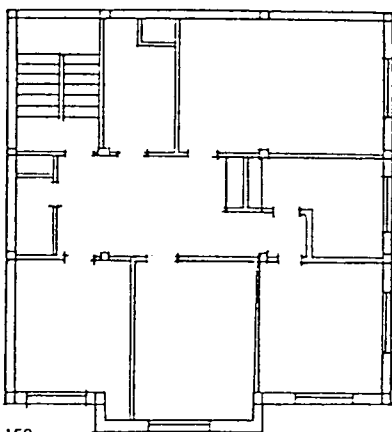
144



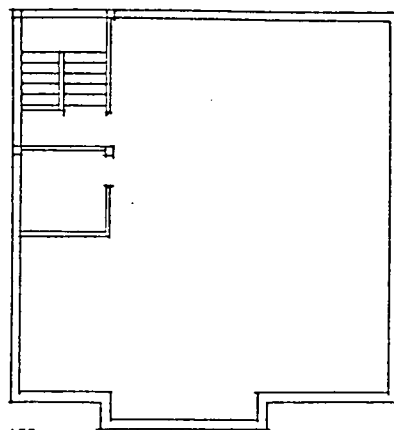
145



148

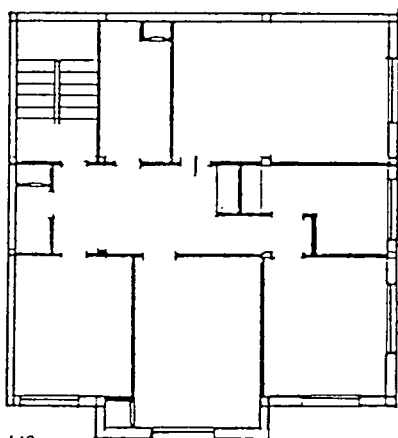
1<sup>er</sup> ETAGE

150

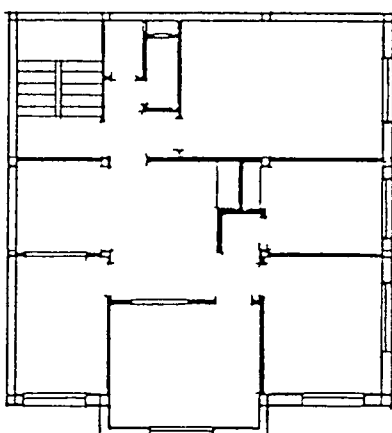
2<sup>e</sup> ETAGE

152

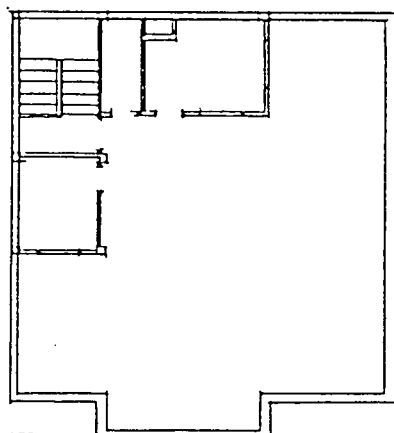
TERRASSE



149



151



153

dique l'addition des claustra et grilles de fer forgé sur les balcons et fenêtres. On voit ici dans cette dialectique incertaine de l'intérieur et de l'extérieur, les ambiguïtés de la nouvelle spatialité qui émerge de la maison de lotissement.

En conclusion, on pourrait dire que le *m'rah* se définit comme un espace *re-centré* (à la différence du patio-cour de la réglementation de l'habitat économique, *dé-centré*). Il est *distributeur* des pièces de la partie familiale de l'habitation et exclusivement *familiale*. Cette double qualité (distribution, pôle familial) renforce sa fonctionnalité et rend secondaire l'effet d'apparat, rejeté vers l'entrée de *bit ed diaf* (*n'bah*). Enfin, il est *couvert*, ce qui agit positivement comme dispositif *séparatif et protecteur des intimités familiales*, condition indispensable à la cohabitation, inscrite inéluctablement en milieu urbain et exprimée par le passage de la maison médinale

unifamiliale à l'immeuble urbain. De plus, cette couverture du *m'rah* agit également comme *dispositif intégrateur* de l'espace centré aux autres espaces de l'habitation. Cette intégration, comme réponse aux contingences climatiques<sup>9</sup> n'est pas sans effet sur l'usage en séjour familial, et plus intense du *m'rah*.

Telles nous paraissent être les caractéristiques essentielles de l'espace central dans l'habitat dit économique au Maroc, espace reconstitué par les habitants. Il en résulte en quelque sorte le maintien de la centralité, conservée en position, voire dimension, modifiée en expression, passant du patio à ciel ouvert à la pièce de vie couverte.

#### NOTES

1. D. Pinson, « Urbanisations périphériques récentes à Casablanca », in *Espaces et Sociétés* ; Paris, éd. Anthropos, janv.-juin 1985, n° 46.
2. Cf. J.-Ch. Depaule, *A travers le mur* ; Paris, éd. CCI

- [Centre Pompidou], coll. « Alors », 1985 ; chap. 2.
3. Cf. P. Bourdieu, « La Maison ou le monde renversé », annexe à *Le Sens pratique* ; Paris, éd. Minuit, 1980 ; p. 441 et sq. [plus particulièrement pp. 447-448], et M. Boughali, *La Représentation de l'espace chez le Marocain illettré* ; Paris, éd. Anthropos, 1974 ; p. 45 et sq.
4. Cf. J.-Ch. Depaule, *op. cit.* ; p. 68.
5. Dans ce type d'immeuble, il existe nécessairement une forte discrimination, du point de vue des qualités d'usage entre les parties occupées par les locataires et les propriétaires. En général, ceux-ci se réservent d'ailleurs toujours les derniers niveaux ; ils donnent accès à la terrasse.
6. Cette mise à l'écart n'existait à ma connaissance que dans les grandes habitations, le patio principal commandant le patio du *harem*.
7. Cf. J.-Ch. Depaule, *op. cit.* ; p. 69.
8. Cf. H. Fathy, *Construire avec le peuple* ; Paris, éd. Sindbad, 1970 ; p. 105 : « L'Arabe... ne trouve aucun réconfort à ouvrir sa maison au niveau du sol. L'aspect clément de la nature pour l'Arabe, c'est le ciel, pur, dégagé, promettant la fraîcheur et l'eau vivifiante de ses nuages, s'opposant à l'étendue de sable désertique. Il n'est pas étonnant que pour l'habitant du désert, le ciel soit devenu la demeure de Dieu. »
9. Elle n'est pas étrangère à l'apparition d'appareils de chauffage mobiles, alimentés en gaz butane qui rendent moins évident le système de protection par double porte des patios et la pratique du port de vêtements plus chauds en hiver à l'intérieur de l'habitation, traditionnellement utilisé dans les maisons médinales.